

LA THÉRAPIE ASSISTÉE PAR L'ANIMAL EN CONTEXTE D'INTERVENTION
EN SANTÉ MENTALE :
LA PERCEPTION DES TRAVAILLEUR.EUSES SOCIAUX.ALES

SOPHIE RIVERS

THÈSE PRÉSENTÉE À LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET DE LA
RECHERCHE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLÔME DE MAÎTRISE ÈS ARTS
EN TRAVAIL SOCIAL

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES
ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL
UNIVERSITÉ DE MONCTON

SEPTEMBRE 2024

Composition du jury

Elda Savoie **PhD, professeure, École de travail social, Université de Moncton**

Présidente du jury

Chantal Bourassa **PhD, professeure, École de travail social, Université de Moncton**

Directrice de thèse

Mario Paris **PhD, professeur, École de travail social, Université de Moncton**

Examineur interne

Marie-Laurence Poiré **PhD, professeure, École de service social, UdeM (Montréal)**

Examinatrice externe

Remerciements

L'écriture d'une thèse est un processus exigeant qui m'a permis d'acquérir de nombreuses compétences et de grandir tant sur le plan professionnel que personnel. Ce projet a été une aventure enrichissante, rendue possible grâce à l'aide et au soutien de plusieurs personnes que je tiens à remercier.

Tout d'abord, je souhaite exprimer ma gratitude aux participantes à cette recherche. Vous avez généreusement accepté de partager votre temps et vos perceptions concernant l'intégration des animaux dans votre pratique. Vos témoignages ont enrichi notre compréhension d'une pratique innovante en santé mentale. Votre façon unique de travailler avec les animaux a permis de considérer de nouvelles possibilités afin de respecter les valeurs et les principes du travail social. Grâce à vous, nous avons acquis des connaissances précieuses qui permettront d'atteindre et d'aider un plus grand nombre de personnes.

Je remercie sincèrement ma directrice de thèse, Chantal Bourassa. Je n'aurais pas pu choisir une meilleure directrice de thèse. Elle a su me guider, conseiller, encadrer et encourager tout au long de ce processus. Chantal, tu as été tout ce que l'on peut espérer d'une directrice de thèse et bien plus encore. Merci pour tes mots justes aux moments opportuns, pour m'avoir permis d'avancer à mon propre rythme et pour tout le temps que tu as consacré à me conseiller. Ton soutien constant m'a vraiment permis de croire en moi et de persévérer même dans les moments difficiles. De plus, grâce à tes conseils avisés, ma thèse a pu rester dans un nombre raisonnable de pages, ce qui est un exploit en soi! Je te suis éternellement reconnaissante pour ton expertise et ton accompagnement.

Un merci tout particulier à mon père, ma grand-mère et mon grand-père. Vous avez joué un rôle crucial pour moi et avez grandement influencé ma motivation et l'écriture de

cette thèse grâce à vos encouragements constants, votre croyance en moi et votre soutien continu. Vos conseils, vos paroles réconfortantes et votre présence m'ont permis de persévérer dans ce projet. Une mention très spéciale à mon grand-père, qui m'a transmis sa passion des animaux, plus particulièrement les chevaux, dès mon plus jeune âge. Il y a un peu de lui dans chaque page de cette thèse.

Je tiens également à remercier mon conjoint, dont le soutien a été extraordinaire tout au long de ce parcours. Ton engagement, ta compréhension et ta confiance en moi ont été inestimables. Tu m'as permis de continuer en me soutenant de toutes les façons possibles : en m'écoutant parler de mes découvertes, en m'encourageant dans les moments difficiles et en étant là pour moi à chaque étape. Ton soutien m'a non seulement aidée à compléter cette thèse, mais a également rendu le processus beaucoup plus supportable et significatif. Merci pour tout ce que tu as fait, je l'apprécie profondément.

Je souhaite exprimer ma gratitude aux parents de mon conjoint pour leur soutien continu. Vous avez suivi attentivement mon parcours, m'avez apporté encouragements et réconfort tout au long de ce processus. Votre présence et votre écoute ont été d'une aide précieuse, me permettant de me ressourcer et de décrocher lorsque nous passions du temps ensemble. Merci pour votre soutien constant et pour votre compréhension tout au long de cette aventure.

Je remercie Monsieur Mario Paris, évaluateur interne et Madame Marie-Laurence Poirel, évaluatrice externe, d'avoir accepté de consacrer du temps à l'évaluation de cette thèse. Vos expertises et commentaires me permettront certainement de pousser ma réflexion concernant cette recherche et je vous en remercie.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude au Consortium national de formation en santé (CNFS), au programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (BESC M), plus spécifiquement à l'Université de Moncton ainsi qu'au Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Vos contributions financières ont grandement allégé mon stress financier et facilité mon parcours académique de deuxième cycle.

Merci à toutes et à tous pour votre soutien précieux et votre contribution à la réalisation de cette thèse.

Table des matières

Remerciements	3
Sommaire	9
La thérapie assistée par l’animal en contexte d’intervention en santé mentale :	11
la perception des travailleurs.euses sociaux.ales	11
Chapitre 1 : Problématique.....	14
1.1 La santé mentale : la vision classique et la vision holistique.....	14
1.1.1 La vision classique de la santé mentale : la définition des « maladies mentales », leur prévalence et leurs conséquences	15
1.1.2 L’évolution de la notion « santé mentale »	20
1.2 Les interventions en santé mentale.....	24
1.2.1 La prédominance de la médicalisation en santé mentale	24
1.2.2 L’engouement vers les pratiques alternatives et complémentaires	26
1.2.3 La thérapie assistée par l’animal.....	29
<i>Son historique</i>	30
<i>Quelques définitions.....</i>	32
<i>Ses bienfaits</i>	35
1.3 La pertinence sociale et la pertinence scientifique de l’étude	42
1.4 Les objectifs et la question de recherche.....	44
Chapitre 2 : Cadre conceptuel	46
2.1 L’alliance de travail	46
2.2 L’alliance de travail triadique en TAA.....	48
2.3 Les rôles passifs et actifs de l’animal au sein de l’alliance de travail triadique 	49
2.4 Les liens entre les concepts qui encadrent l’étude	51
Chapitre 3 : Méthodologie.....	53
3.1 La posture de recherche et le type de recherche	53
3.2 Population à l’étude, stratégie d’échantillonnage et recrutement.....	54
3.3 Méthodes de collecte de données et déroulement des entretiens	56
3.4 Profil des participantes.....	58
3.5 Stratégie d’analyse des données.....	60
3.6 Considérations éthiques	62
3.6.1 Mesures prises pour minimiser les inconvénients liés à la participation	63
3.6.2 Consentement libre et éclairé.....	63
3.6.3 Enregistrement, confidentialité et gestion des données	64
Chapitre 4 : Présentation des résultats	66

4.1 L'intérêt à l'égard de la TAA	66
4.2 Les modalités d'intégration d'un animal en intervention	69
4.2.1 Assurer le bien-être de l'animal	69
4.2.2 Appliquer des mesures d'hygiène	70
4.2.3 S'assurer de prendre des précautions pour assurer la sécurité de la PA et de l'animal	71
4.2.4 Assurer une prise de contact graduelle entre l'animal et la PA	72
4.2.5 Choisir l'animal approprié pour la PA	73
4.3 Inconvénients associés à la TAA	74
4.3.1 Prendre une couverture d'assurance appropriée	74
4.3.2 Allergies et craintes à l'égard des animaux	75
4.3.3 La pratique manque de reconnaissance	76
4.3.4 Défrayer les coûts rattachés à cette pratique	77
4.3.5 Manque d'exigences en termes de formations	78
4.3.6 Ajout d'une charge additionnelle	79
4.4 Les rôles de l'animal dans la dynamique de la relation entre le.la travailleur.euse social.e et la PA et leurs bienfaits	80
4.4.1 Rôles passifs de l'animal et leurs bienfaits	80
<i>Contribue à l'établissement et au renforcement de l'alliance de travail</i>	<i>81</i>
<i>Offre des indices à propos des émotions vécues par la PA</i>	<i>82</i>
<i>Favorise l'honnêteté et le partage d'informations</i>	<i>84</i>
<i>Favorise l'engagement des PA dans le processus d'intervention</i>	<i>86</i>
<i>Contribue à favoriser une atmosphère de quiétude et de non-jugement</i>	<i>87</i>
<i>L'influence de l'animal même en son absence</i>	<i>90</i>
4.4.2 Rôles actifs et leurs bienfaits	91
<i>Offre du soutien émotionnel</i>	<i>91</i>
<i>Offre un espace pour que la PA puisse se confier</i>	<i>93</i>
<i>Permet de rejoindre les gens par le non verbal</i>	<i>93</i>
<i>Favorise un processus de changement</i>	<i>95</i>
4.5 Effets pour les travailleur.euse.s sociaux.ales	98
<i>Interventions plus dynamiques qui favorisent le bien-être</i>	<i>99</i>
<i>Enlève un peu de pression</i>	<i>100</i>
Chapitre 5 : La discussion des résultats	102
5.1 L'engouement des travailleur.euse.s sociaux.ales vers des pratiques alternatives et complémentaires afin de faire autrement	102
5.1.1 Les pratiques alternatives et leurs liens avec la TAA	102
5.1.2 Intérêt pour faire autrement en travail social	104
5.2 L'alliance de travail triadique et les rôles de l'animal	105
5.2.1 Le concept d'alliance de travail triadique	105
5.2.2 Les rôles de l'animal impliqués dans le développement et le maintien de l'alliance de travail triadique	106
5.3 Les défis associés à la TAA et les recommandations en vue de les contrer	109
5.3.1 Les défis associés à la TAA	109

5.3.2 Les recommandations proposées	112
5.4 Retombées pour la pratique du travail social.....	114
5.4.1 Médicalisation en santé mentale	114
5.4.2 Importance de repenser nos façons d'intervenir afin d'être plus conforme à nos valeurs et principes en travail social	114
Conclusion	122
ANNEXE A	128
ANNEXE B.....	130
ANNEXE C.....	134
Liste de références.....	136

Sommaire

Les interventions en santé mentale encadrées par le modèle médical démontrent des limites, incitant certain.e.s intervenant.e.s à explorer de nouvelles pratiques (Ardiet, 2018; Collin & Suissa, 2007; Durand, 2019; Einhorn et al., 2019; Rodriguez et al., 2000; St-Amand, 2001). Les pratiques alternatives et complémentaires, telles que la thérapie assistée par l'animal (TAA), offrent une perspective holistique et encouragent des interventions créatives et flexibles (Provencher, 2002; St-Amand, 2003).

Cette recherche qualitative vise à comprendre les perceptions des travailleur.euse.s sociaux.ales concernant la TAA dans un contexte d'intervention en santé mentale. Cette démarche de recherche est soutenue par quatre objectifs spécifiques : 1) comprendre l'intérêt des travailleur.euse.s sociaux.les à l'égard de la TAA; 2) connaître les différentes modalités d'intégration d'un animal en intervention ; 3) révéler les risques et inconvénients associés à la TAA; 4) explorer les rôles et les bienfaits de l'animal dans la dynamique de la relation entre le.la travailleur.euse. social.e et la personne accompagnée.

Le concept clé qui guide le processus de recherche est l'alliance de travail triadique. Ce concept met en lumière les interactions dynamiques entre l'intervenant.e, l'animal et la personne accompagnée, soulignant l'importance de chacun.e dans l'intervention.

Cinq travailleuses sociales ont participé à des entrevues semi-dirigées visant à explorer leurs perceptions à l'égard de la TAA. Une analyse thématique de leurs propos a permis de révéler que la TAA est perçue comme une pratique permettant d'aligner les interventions avec les valeurs fondamentales du travail social. En favorisant une approche holistique de la santé mentale, la TAA permet de dépasser les limites des approches traditionnelles et d'offrir une plus grande flexibilité pour répondre aux besoins des

personnes accompagnées, ouvrant ainsi des possibilités d'innovation dans le domaine. Cette recherche démontre que la TAA facilite la communication non verbale et s'avère ainsi accessible pour les populations en situation de vulnérabilité et à risque de discrimination. Cette pratique favorise la justice sociale et le respect de la valeur unique et de la dignité inhérente de tous, soit des valeurs centrales en travail social.

La thérapie assistée par l'animal en contexte d'intervention en santé mentale :
la perception des travailleurs.euses sociaux.ales

Depuis aussi longtemps que je me souviens, j'ai toujours eu un grand intérêt pour les animaux. Ils ont un effet calmant sur mon corps et mon esprit et me procurent un sentiment de bien-être. Plus particulièrement, lorsque j'ai vécu un moment difficile pendant une période de ma vie, j'ai pu réellement voir les bienfaits de mon animal sur ma santé mentale. Je croyais qu'il s'agissait d'une expérience isolée, jusqu'à ce que mon entourage me partage que mon chien est « thérapeutique » en raison de ses bienfaits sur leur bien-être. Par sa personnalité affectueuse, calme et aimante, Mindsy, ma chienne, semble changer la vie de bien des gens sur son passage. Avec cette constatation en tête, j'ai pris en considération ces éléments, ce qui m'a amené à me questionner à savoir si ces bienfaits pourraient également être observés en intervention. En fait, comme la santé mentale concerne tout le monde, il me semble important de se questionner sur ce qui peut contribuer à l'améliorer.

Actuellement, le modèle médical guide les interventions en santé mentale, mais il s'avère limité pour comprendre et intervenir (Ardiet, 2018; Collin & Suissa, 2007; Durand, 2019; Rodriguez et al., 2000), ce qui pousse certain.e.s intervenant.e.s à explorer de nouvelles pratiques d'intervention pour mieux répondre aux besoins diversifiés et complexes des personnes accompagnées (Einhorn et al., 2019; St-Amand, 2001). Cela nécessite d'élargir et de repenser les notions de traitement et de prise en charge, et ce, en dehors du cadre normatif prévalent (Rodriguez et al., 2000; St-Amand, 2001, 2003).

À cet égard, les pratiques alternatives et complémentaires offrent une perspective holistique de la santé mentale et encouragent des interventions flexibles et créatives

(Provencher, 2002; St-Amand, 2003). En travail social, ces pratiques sont pertinentes, car elles sont en lien avec les valeurs et les principes de la profession, telles que la justice sociale et le respect de la valeur unique et de la dignité inhérente de tous. Parmi les pratiques alternatives et complémentaires, la thérapie assistée par l'animal mérite une attention particulière. Elle implique une interaction entre un animal et une personne accompagnée, facilitée par un tiers, dans le but de procurer des bienfaits sur différents aspects du vécu de la personne (Bélaïr, 2017; Bert et al., 2016; de Biasi et al., 2019; Michalon, 2019; Morrison, 2007; Mulvaney-Roth et al., 2023; Waite et al., 2018).

La recherche présentée dans cette thèse vise à mieux comprendre comment la thérapie assistée par l'animal¹ se pratique dans un contexte d'intervention en santé mentale. La question de recherche est la suivante : « Quelles sont les perceptions des travailleur.euse.s sociaux.ales concernant la thérapie assistée par l'animal dans un contexte d'intervention en santé mentale ? ». De manière plus spécifique, les objectifs sont de : 1) comprendre l'intérêt des travailleur.euse.s sociaux.ales à l'égard de la TAA; 2) connaître les différentes modalités d'intégration d'un animal en intervention; 3) révéler les risques et inconvénients associés à la TAA; 4) explorer les rôles et les bienfaits de l'animal dans la dynamique de la relation entre la travailleuse sociale et la PA. Ces objectifs seront atteints par l'entremise d'une recherche empirique de nature qualitative.

Cette thèse est constituée de cinq chapitres. Dans le premier chapitre, nous aborderons la problématique de recherche qui inclue une recension des écrits sur l'évolution conceptuelle de la santé mentale. Nous nous pencherons également sur les

¹ Même si le mot «thérapie» découle du modèle médical, nous utilisons tout de même le terme « thérapie assistée par l'animal » dans le cadre de cette thèse puisqu'il s'agit du terme le plus souvent utilisé dans les écrits pour représenter une pratique structurée en intervention visant à intégrer l'animal.

interventions en santé mentale, en mettant de l'avant l'intérêt croissant pour les pratiques alternatives et complémentaires dans ce champ. Nous introduirons ensuite la thérapie assistée par l'animal, qui constitue le sujet central de cette recherche, en soulignant la pertinence de notre recherche et ce, tant sur le plan social que scientifique. La question de recherche et les objectifs seront présentés à la fin du chapitre.

Le deuxième chapitre sera dédié au cadre conceptuel. Nous examinerons en détail certains concepts qui encadrent l'étude et les liens entre eux, tels que l'alliance de travail, l'alliance de travail triadique, la symbolique de l'animal et les rôles actifs et passifs joués par l'animal.

Dans le troisième chapitre, nous présenterons la méthodologie adoptée dans cette recherche. Nous discuterons de notre posture de recherche et du type d'étude réalisée, puis nous aborderons la population étudiée, la stratégie d'échantillonnage et de recrutement mise en place et les méthodes de collecte et d'analyse des données employées. Ce chapitre inclut également le profil des personnes ayant participé à l'étude, de même que les considérations éthiques qui ont guidé notre démarche.

Dans le quatrième chapitre, nous exposerons les résultats de l'analyse des données recueillies auprès des personnes participantes. Ces résultats seront présentés en lien avec les objectifs de recherche énoncés précédemment.

Enfin, le cinquième chapitre constituera la discussion des résultats. Des liens seront alors établis entre les concepts qui encadrent l'étude et les résultats des autres recherches répertoriées dans les écrits. Ce chapitre se conclura avec les retombées des résultats pour la pratique du travail social.

Chapitre 1 : Problématique

Ce chapitre, portant sur la problématique de recherche, est divisé en trois grandes parties. Dans la première partie, nous aborderons les deux visions en santé mentale, soit la vision classique et la vision holistique. La seconde partie, portant sur les interventions en santé mentale, débutera par une discussion sur la prédominance du modèle médical en santé mentale. Plus précisément, il sera question de comment ce modèle, adoptant une vision classique de la santé mentale, se situe à l'encontre de certaines valeurs et certains principes fondamentaux en travail social. Ceci enchaînera avec la présentation de l'engouement à l'égard de nouvelles pratiques plus respectueuses des valeurs et principes en travail social, telles que les pratiques alternatives et complémentaires, qui promeuvent une vision holistique de la santé mentale. Plus particulièrement, la TAA en contexte d'intervention en santé mentale, soit l'objet central dans cette recherche, sera mise en exergue. La dernière partie du chapitre portera sur la pertinence sociale et scientifique de l'étude, suivie de la présentation de la question de recherche et des objectifs.

1.1 La santé mentale : la vision classique et la vision holistique

Puisque cette recherche s'intéresse à la TAA dans un contexte d'intervention en santé mentale, il importe de définir le concept de santé mentale. Pour bien le circonscrire, deux visions de la santé mentale seront présentées, soit la vision classique et la vision holistique.

1.1.1 La vision classique de la santé mentale : la définition des « maladies mentales », leur prévalence et leurs conséquences

Selon une vision plus classique, la maladie mentale ou le trouble de santé mentale renvoie : « [...] à la gamme de comportements, de pensées et d'émotions à l'origine d'une détresse, d'une souffrance, d'une incapacité qui limite la personne dans son fonctionnement et ses relations sociales » (Commission de la santé mentale du Canada, CSMC, 2012b, cité dans Bouchard et al., 2018, p. 229). Le *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* (DSM) est l'ouvrage couramment utilisé pour établir le diagnostic de la maladie mentale. Les études qui se situent dans une vision classique de la santé mentale s'intéressent à la prévalence et aux conséquences de la maladie mentale.

Les recherches qui portent sur la prévalence des troubles de santé mentale indiquent que ces derniers peuvent toucher les individus de tous les âges et engendrer des conséquences graves, à tous moments de la vie (Desroches, 2017; Nordgren & Engström, 2014; Roelandt, 2010). En termes de chiffre, en 2010, il était estimé que 450 millions de personnes dans le monde étaient atteintes de troubles de santé mentale diagnostiqués (Desroches, 2017). Ces études révèlent également que les troubles de santé mentale seront la principale cause de morbidité d'ici 2030, plus particulièrement les troubles dépressifs (Desroches, 2017).

Au Canada, selon la Commission de la santé mentale au Canada (CSMC), les troubles de santé mentale touchent environ 20% de la population canadienne (Bouchard et al., 2018). En 2011, plus de 6,7 millions de personnes souffraient d'un trouble de santé mentale et la CSMC (2013) estime que 8,9 millions de personnes vivront avec un trouble de santé mentale en 2041, soit une augmentation de 20,5% (Desroches, 2017).

Pour ce qui est des troubles de santé mentale reconnus comme étant les plus prévalents au Canada, il s'agit des troubles de l'humeur et de l'anxiété (Dalexis, 2020; Desroches, 2017; Dozois, 2021; Piché et al., 2021). Quatre millions de personnes souffraient de ces troubles en 2011 et on prédit que ce nombre s'élèvera à près de 4,9 millions en 2041 (Commission de la santé mentale du Canada, 2013).

Parmi les jeunes Canadien.ne.s, la dépression et les troubles de l'humeur sont les plus répandus, touchant 3,5% des enfants et jusqu'à 7% des adolescent.e.s. (Norris, 2018). De plus, l'automutilation est plus fréquente chez les adolescent.e.s et les jeunes adultes; 15 à 20% des personnes comprises dans ce groupe d'âge utilisent ce moyen pour gérer leurs émotions. En ce qui concerne le suicide chez les adolescent.e.s et les jeunes adultes, la situation s'avère inquiétante (Pedrelli et al., 2015; Roussel-Bergeron de Vasselange, 2018) puisque le suicide est la deuxième cause de décès en 2016, suivant les blessures involontaires et les accidents.

Plus spécifiquement au Nouveau-Brunswick (N.-B.), le Conseil de la santé du N.-B. (2023) a effectué une étude auprès d'élèves de la 6^e à la 12^e année et les résultats ont démontré que la santé mentale des jeunes se détériore. En effet, des élèves sondés, 56% ont répondu éprouver des symptômes d'anxiété ou de dépression. Il s'agit d'une augmentation de 16% depuis 2015-2016. De ces résultats, il est également possible d'observer une diminution sur le plan de la résilience des jeunes, c'est-à-dire une réduction de leur capacité à s'adapter aux différents défis.

Cette étude du Conseil de la santé du N.-B. (2023) révèle également que certains groupes d'enfants et d'adolescent.e.s sont plus affectés. En effet, les élèves des communautés 2SLGBTQIA+ présentent une moins bonne santé mentale : 78 % des jeunes

faisant partie de ces communautés disent avoir des symptômes d'anxiété ou de dépression. Chez les élèves qui se disent non binaires, la statistique grimpe à 85%.

Bien que les jeunes semblent très affectés par la maladie mentale, des données indiquent que les personnes plus âgées ne sont pas épargnées. En effet, des études révèlent une hausse de maladies mentales à l'âge de 69 ans (Commission de la santé mentale du Canada, 2013). De fait, bien que la démence soit considérée comme une maladie mentale liée au vieillissement, d'autres problèmes affectent de nombreuses personnes âgées, particulièrement les troubles anxieux et les troubles de l'humeur (Commission de la santé mentale du Canada, 2013).

Au regard de ce qui précède, les études révèlent une forte prévalence de troubles de santé mentale dans le monde et, plus particulièrement, au Canada et au N.-B. Selon ces recherches, cette situation est particulièrement inquiétante puisque la maladie mentale peut avoir de nombreuses conséquences négatives autant pour les personnes que pour la société (Chesney et al., 2014 cité dans Desroches, 2017; Piché et al., 2021).

De fait, les recherches indiquent que la maladie mentale peut affecter le niveau de fonctionnement dans divers domaines de la vie (Richer, 2022) que ce soit aux niveaux personnel, familial et social. Sur le plan personnel, les personnes vivant avec une maladie mentale peuvent vivre des défis sur le plan de leur fonctionnement physique, affectif et cognitif (Dalexis, 2020; Desroches, 2017; Milot-Lapointe et al., 2016). Elles ont une plus faible qualité de vie et fonctionnalité (Lamoureux-Lamarche, 2021). Également, elles peuvent avoir une espérance de vie plus courte (soit de dix à vingt ans plus courte) et ce, en raison notamment du risque de suicide plus accru (Chesney et al., 2014, cité dans Desroches, 2017). De surcroît, les maladies mentales peuvent engendrer des problèmes

physiques tels que les affections, les maladies cardiovasculaires, la douleur chronique, les maladies respiratoires, les cancers, etc. (Lamoureux-Lamarche, 2021; Thériault, 2020).

Sur le plan familial, lorsqu'il y a des enfants qui éprouvent une maladie mentale, la dynamique familiale se voit affectée, et ce, en raison de l'adaptation que cela requiert (Roussel, 2004; Sénéchal & des Rivières-Pigeon, 2009; Thériault, 2020). Par ailleurs, les fonctionnements individuel et social des proches seront aussi mis à l'épreuve, car ils doivent s'investir sur les plans affectif, cognitif, social, moral, matériel et parfois même médical (Caron et al., 2005; Roussel, 2004). En outre, lorsqu'un enfant vit avec une maladie mentale, cela peut engendrer un bouleversement significatif dans la vie des parents, parfois vécue comme un deuil lorsque les parents ressentent un sentiment de perte associé aux attentes entretenues par rapport à leur enfant (Caron et al., 2005; Roussel, 2004; Sénéchal & des Rivières-Pigeon, 2009).

En ce qui concerne les parents avec une maladie mentale, peu d'écrits existent sur le sujet. Cependant, bien que l'expérience de la parentalité soit généralement associée à une identité positive, le parent vivant avec des problèmes de santé mentale peut rencontrer un défi de taille. En effet, le fait d'être aux prises avec des problèmes de santé mentale peut nuire à l'exercice de la parentalité, notamment vis-à-vis la capacité du parent à être en mesure de répondre aux besoins de l'enfant que ce soit sur les plans émotionnel, éducatif et/ou de la supervision (Reupert et al., 2013, cité dans Piché et al., 2021). Cela dit, les défis liés à la maladie mentale risquent également de menacer le bien-être des parents, mais, aussi, de fragiliser l'équilibre et l'intégrité de ces familles (Piché et al., 2021). De manière plus spécifique, ceci peut affecter « [...] leur emploi du temps, leur énergie, leur état émotionnel, leur situation financière ainsi que leurs activités quotidiennes » (Pearson,

2015, p. 6). Dans un tel contexte, l'enfant est à risque de subir de la négligence parentale et des mauvais traitements, de même que de développer lui-même une maladie mentale.

Enfin, au niveau social, les personnes aux prises avec une maladie mentale peuvent faire face à l'exclusion sociale dans différentes dimensions de leur vie telles que sur les plans de l'emploi, du logement et de la vie en communauté (Caria, 2020; Jabouri et al., 2022). De fait, la principale cause de cette exclusion sociale s'avère être la stigmatisation vécue par les personnes vivant avec une maladie mentale. Cette stigmatisation peut occasionner plusieurs difficultés :

la stigmatisation des personnes souffrant d'un PSM [problème de santé mentale] résulte d'une combinaison de trois problèmes : un problème de connaissance (l'ignorance), un problème d'attitude (les préjugés) et un problème de comportement (la discrimination). Elle relève de l'injustice et du préjudice en induisant un comportement de rejet à cause de la méconnaissance d'une situation, dans ce contexte d'une méconnaissance des PSM. À cause de la stigmatisation, pour une même situation, une personne souffrant d'un PSM sera traitée différemment des autres membres de la société. Cette stigmatisation entraîne une souffrance supplémentaire, parfois même supérieure, à celle générée par la maladie mentale elle-même (Thornicroft, 2006 cité dans Jabouri et al., 2022, p. 2).

D'ailleurs, dans certains cas, en raison de la stigmatisation à leur égard, certaines personnes vivant avec une maladie mentale peuvent se retrouver à être limitées ou même dans l'impossibilité de participer à des activités récréatives ou professionnelles, ce qui peut certainement apporter un lot important de conséquences chez elles (Caria, 2020; Desroches, 2017; Jabouri et al., 2022).

Bref, il semblerait que les maladies mentales engendrent des répercussions néfastes non seulement sur l'individu, mais aussi sur la vie familiale, la vie sociale, l'économie et la performance au travail (Dalexis, 2020).

1.1.2 L'évolution de la notion « santé mentale »

Les études présentées ci-haut, concernées par la maladie mentale, sa prévalence et ses conséquences, se situent dans une vision classique de la santé mentale. Selon cette vision plus traditionnelle, un individu n'ayant pas une « maladie » mentale diagnostiquée selon le DSM, entretient nécessairement une bonne santé mentale et, à l'opposé, une personne qui vit avec une « maladie » mentale a une mauvaise santé mentale (Doré & Caron, 2017). Cette vision dichotomique établit une distinction entre les personnes qui souffrent d'une « maladie » mentale et qui ont besoin d'aide, de soins et d'accompagnement et les autres, ce qui entraîne de la stigmatisation à l'égard des personnes qui s'écartent de la norme sociale de ce que constitue une bonne santé mentale (Caria, 2020). Une telle vision classique de la santé mentale peut être représentée par le modèle de continuum unique (Caria, 2020; Doré & Caron, 2017) (voir la figure 1) qui conçoit la santé mentale et la maladie mentale

[...] comme les deux extrêmes d'un même continuum Bien-être < > Mal-être < > Troubles psychiques. Continuum sur lequel on peut positionner les actions de promotion de la santé mentale (bien-être), de prévention du mal-être et de soins et accompagnement des troubles psychiques (Caria, 2020, p. 174).

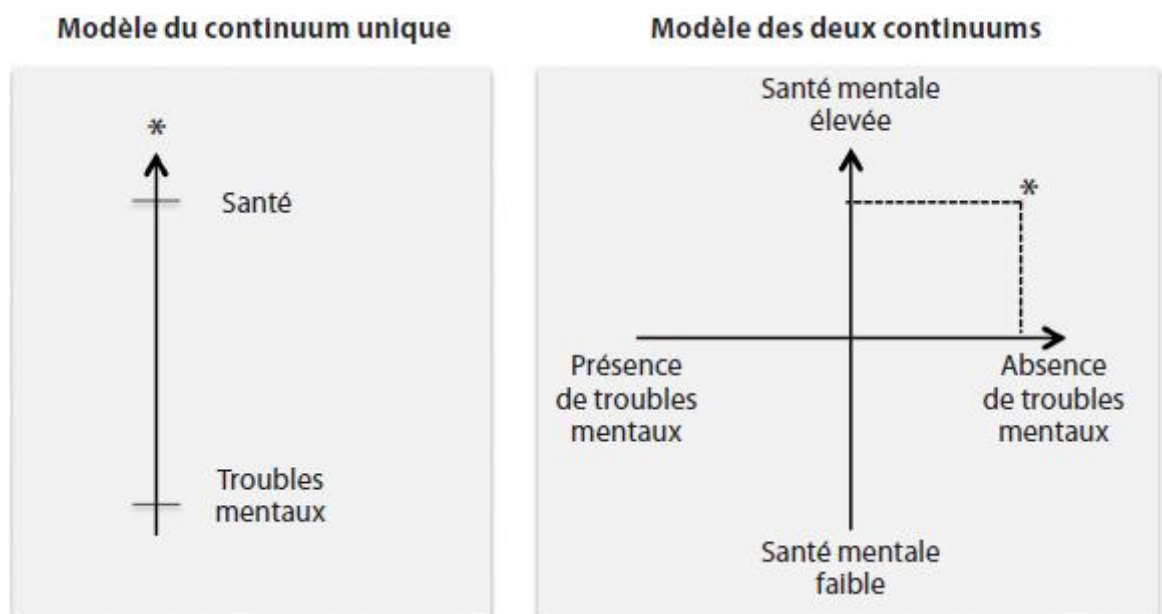
Un tel modèle ne permet pas d'envisager la santé mentale au-delà de l'absence de la maladie mentale (Caria, 2020; Provencher & Keyes, 2010).

Néanmoins, au cours des dernières décennies, une nouvelle conceptualisation de la santé mentale a pris place. Selon cette conceptualisation, la santé mentale serait mieux définie par le bien-être plutôt que par l'absence de la maladie mentale (Caria, 2020; Doré & Caron, 2017; Naimi, 2020; Provencher & Keyes, 2010). Cette définition holistique de la santé mentale élaborée par Keyes (2002) renvoie au modèle des deux continuums qui

illustre que la santé mentale et la maladie mentale ne représentent pas les extrêmes d'un même continuum, mais ils constituent plutôt des concepts distincts, mais corrélés (Caria, 2020; Doré & Caron, 2017; Provencher & Keyes, 2010) (voir la figure 1).

FIGURE 1

Modèle du continuum unique et modèle des deux continuums de la santé mentale et des troubles mentaux



*= **Santé mentale complète**

Figure tirée de Doré & Caron (2017, p. 127).

Le premier continuum représente l'absence-présence de troubles mentaux tandis que le second continuum décrit le niveau de santé mentale. L'état de santé mentale complète est défini par l'absence de trouble mental et la présence d'un niveau élevé ou optimal de santé mentale (Doré & Caron, 2017, p. 126-127).

Par ailleurs, quatre positions émergent de ce modèle: 1) l'absence de troubles mentaux peut contribuer à un niveau élevé de santé mentale (sentiment de bien-être); 2) la

présence de troubles mentaux peut mener à un niveau faible de santé mentale (sentiment de mal-être); 3) la présence de troubles mentaux ne signifie pas nécessairement un niveau faible de santé mentale, car il est possible que les services, l'accompagnement et le soutien social reçus favorisent un équilibre, soit un rétablissement (sentiment de bien-être); 4) le niveau de santé mentale peut être faible (sentiment de mal-être) même s'il y a absence de troubles de santé mentale (Caria, 2020). Au courant de notre vie, nous pouvons passer de l'une à l'autre de ces quatre positions. Le modèle des deux continuums permet donc d'amener une vision holistique et inclusive en suggérant que chaque individu a une santé mentale et que celle-ci varie et évolue tout au long de la vie (Caria, 2020).

Cette vision holistique de la santé mentale se retrouve également dans la définition offerte par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Selon cet organisme, la santé mentale est: « un état et bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté » (OMS, 2014, cité dans Bouchard et al., 2018, p. 229). Cette définition s'oppose au point de vue plus traditionnel et réducteur de la santé mentale qui se limite à l'absence de troubles mentaux. Dans le même ordre d'idées, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) définit la santé mentale comme:

[...] la capacité qu'à chacun d'entre nous de ressentir, de penser et d'agir de manière à améliorer notre aptitude à jouir de la vie et à relever les défis auxquels nous sommes confrontés. Il s'agit d'un sentiment positif de bien-être émotionnel et spirituel qui respecte l'importance de la culture, de l'équité, de la justice sociale, des interactions et de la dignité personnelle (ASPC, 2014, cité dans Naimi, 2020, p. 5).

Une vision holistique de la santé mentale s'intéresse aux déterminants qui influencent la santé mentale. Ces déterminants peuvent être classifiés en trois niveaux:

individuel, social et environnemental. Les éléments se retrouvant dans chacun de ces niveaux interagissent entre eux. Au niveau individuel, on retrouve les aspects tels que le niveau d'éducation, le genre et les facteurs génétiques (Caria, 2020). Quant aux niveaux environnemental et social, il s'agit des ressources financières, des conditions de travail, du logement, des relations sociales, de l'accès aux soins de santé et aux services sociaux et de l'environnement global de la personne tel que les changements climatiques (Desbiolles & Galais, 2021). En outre, les incertitudes qui façonnent le monde moderne dans lequel nous vivons ainsi que la forte pression de performance, de réalisation de soi et de réussite, qualifiées de nouveau « malaise dans la civilisation » (Bouchard et al., 2018, p. 228), influencent la santé mentale des gens (Bouchard et al., 2018; Caria, 2020).

La vision holistique de la santé mentale rejoint les valeurs et les principes en travail social. En effet, ce qui distingue particulièrement les travailleur.euse.s sociaux.ales des autres professionnel.le.s est le regard posé sur les divers contextes familiaux, communautaires et sociaux entourant les personnes afin de mieux comprendre leurs difficultés, sentiments, actions et pensées de façon à ne pas se centrer sur les « déficiences » personnelles (Bergeron-Leclerc et al., 2019; Bourgon & Gusew, 2007). Ces professionnel.le.s n'abordent pas la santé mentale uniquement sous une vision classique, mais cherchent également à comprendre sa signification pour la personne accompagnée (PA) et son effet sur la personne ainsi que sur son entourage. De plus, les travailleur.euse.s sociaux.ales s'attardent aux éléments sous-jacents qui sont en jeu, c'est-à-dire, « ce qui est en cause », notamment les éléments sociaux et structureaux qui façonnent les problèmes, afin d'éviter une lecture réductrice de la souffrance de la personne (Bergeron Leclerc et al., 2019; Caria, 2020; Gutknecht, 2020).

1.2 Les interventions en santé mentale

Cette partie porte précisément sur les interventions en santé mentale. Le modèle médical, prenant préséance dans le domaine de la santé mentale, sera présenté. Un tel modèle met de l'avant une vision dichotomique de la santé mentale en opposant la santé mentale et la maladie mentale (modèle du continuum unique). Ensuite, il sera question des pratiques en émergence en santé mentale qui promulguent une vision holistique de la santé mentale telle que représentée par le modèle des deux continuums, soit les pratiques alternatives.

1.2.1 La prédominance de la médicalisation en santé mentale

Cohen (2001, cité dans Bergeron-Leclerc et al., 2019, p. 54) précise que « la médicalisation renvoie aux processus sur lesquels des comportements ou des phénomènes posant problème pour les individus ou la société sont définis ou redéfinis en termes médicaux, se voient attribuer des causes médicales, ou sont pris en charge selon des procédures ou des moyens médicaux ». La prédominance de la médicalisation en santé mentale en est un exemple concret (Roy, 2013). Ceci s'observe par une classification, qualification et évaluation des individus à partir du DSM qui s'avère être la référence principale dans le domaine de la santé mentale (Gutknecht, 2020). D'ailleurs, le modèle médical préconise des approches qui « [...] se centrent sur un comportement considéré comme déviant ou problématique et, par la suite, il est nécessaire d'établir un diagnostic, un plan de traitement et un pronostic, afin de « traiter » le problème. » (St-Amand, 2001, p. 35).

Un tel modèle peut s'avérer limité pour comprendre et intervenir en santé mentale. En fait, certains effets secondaires des traitements « médicaux » font souvent leur apparition et il peut y avoir absence d'efficacité (Ardiet, 2018; Collin & Suissa, 2007; Durand, 2019; Rodriguez et al., 2000). D'ailleurs, afin d'illustrer ces propos, Roy (2013) fait mention d'une femme ayant reçu un diagnostic de troubles anxieux et qui a vécu une dépendance à la médication imposée pour traiter les symptômes :

[...] une femme s'est vu prescrire des benzodiazépines auxquels elle a développé une dépendance. Son médecin a donc diminué la posologie. Aussitôt, elle a présenté un comportement agressif. Elle a été étiquetée « cliente difficile », hospitalisée à maintes reprises et diagnostiquée d'un trouble de toxicomanie, d'une personnalité limite et de schizophrénie (Roy, 2013, p. 230).

Or, comme le mentionne Roy (2013, p. 230), « [...] cette focalisation sur son comportement a occulté les conditions externes explicatrices, notamment l'oppression de l'institution psychiatrique qui lui a imposé la médication initiale ». Ainsi, la médicalisation en santé mentale s'avère être une approche simpliste, contribuant à l'individualisation (Poirel & Corin, 2011; Roy, 2013), puisque l'accent est mis sur l'anormalité et sur la nécessité d'adapter la personne aux structures sociales imposées (Roy, 2013).

En mettant l'accent sur la « maladie », nous nous retrouvons avec des analyses explicatives imprégnées de la médecine, ce qui favorise la pharmacothérapie (Roy, 2013). Par exemple, depuis 2010, nous remarquons une médication accrue auprès des jeunes âgés de 15 à 24 ans en lien avec leur santé mentale (Traoré et al., 2018, cité dans Couture, 2023). Bien que les médicaments puissent constituer une solution pour alléger certains symptômes, ils ne permettent pas d'éliminer le problème (Collin & Suissa, 2007).

Plusieurs personnes dénoncent le fait que la prise de médicaments de façon régulière ou la médication inadéquate les empêche de « rentrer en contact avec elles-mêmes », ce qui est qualifié comme une « altération du schéma corporel » (Rodriguez et al., 2000, p. 61-62). Selon elles, ceci contribue à les freiner dans leur possibilité à effectuer un travail sur soi dans le but d'entreprendre une transformation personnelle.

Bref, la prédominance du modèle médical en santé mentale fait en sorte que l'accent est mis sur la prise de médicaments, ce qui s'avère une solution temporaire et non curative qui devra se répéter sur une longue période et qui risque d'engendrer d'autres difficultés (Rodriguez et al., 2000; Roy, 2013).

1.2.2 L'engouement vers les pratiques alternatives et complémentaires

Un engouement envers d'autres pratiques d'intervention en santé mentale émerge (Ardiet, 2018; Bartoli et al., 2019; Bélair, 2017; Einhorn et al., 2019; Mulvaney-Roth et al., 2023; Nepps et al., 2014). D'ailleurs, les soins en santé mentale dits « traditionnels », principalement constitués d'un binôme personne accompagnée-intervenant.e dans un bureau en face à face au sein d'une structure de soins, sont désormais perçus comme comportant plusieurs limites. De fait, les intervenant.e.s font souvent état de leur sentiment d'impuissance en intervention, accentuée par un contexte de saturation générale des dispositifs de soins en santé mentale (Einhorn et al., 2019). En d'autres termes, les intervenant.e.s se voient contraint.e.s d'amener des changements afin d'adapter leurs pratiques aux besoins des PA (Einhorn et al., 2019; St-Amand, 2001). Les notions de traitement et de prise en charge doivent donc être élargies et repensées en dehors du cadre normatif prédominant en santé mentale (Rodriguez et al., 2000; St-Amand, 2001, 2003).

Concrètement, ceci nécessite, chez les intervenant.e.s en santé mentale, de faire « un pas de côté » de façon à redéfinir leurs pratiques et modalités d'intervention et remodeler leur cadre d'intervention (Einhorn et al., 2019; Roy, 2013; St-Amand, 2001).

En voulant intervenir autrement, nous pouvons nous tourner vers des pratiques alternatives et complémentaires, soit des pratiques ayant pris naissance dans la foulée de l'antipsychiatrie, du féminisme et du courant postmoderniste (Ardiet, 2018). De fait, depuis quelques années, les pratiques alternatives et complémentaires se retrouvent à être en expansion dans le domaine de la santé mentale (Berghmans & Weiss, 2022). L'essor de ces pratiques traduit l'évolution conceptuelle entourant la santé mentale, de même que la demande croissante de la part des PA, de leurs familles et des professionnel.le.s pour faire autrement en trouvant de nouveaux modèles plus holistiques et humains. Les pratiques alternatives et complémentaires comprennent des dispositifs diversifiés (Poirel & Corin, 2011) tels que l'art-thérapie, la zoothérapie, la musicothérapie, la dramathérapie ou la danse-thérapie (Lehotkay, 2021; Poirel & Corin, 2011).

Selon Rhéaume et Sévigny (1988, dans St-Amand, 2001, p. 40), les pratiques alternatives sont définies comme suit :

Périphériques ou même marginales, en rapport de complémentarité ou d'opposition, différentes des structures intermédiaires, moins coûteuses que les ressources institutionnelles, œuvrant dans l'ombre et devant lutter pour se faire reconnaître. Elles s'opposent généralement au modèle médical, mettant l'accent sur les ressources plutôt que sur le handicap. Elles sont souples d'application et engagent les gens qui deviennent participants à part entière [...].

Ainsi, pour Rhéaume et Sévigny (1988, dans St-Amand, 2001, p. 40), la notion

« pratiques alternatives » englobe à la fois des pratiques étant davantage complémentaires à la structure de soins existante et celles étant en opposition à cette structure. Les pratiques qui refusent la logique des institutions sont plus souvent mises en œuvre par les associations volontaires et les individus souhaitant contester les systèmes préétablis. Pour ce qui est de celles qui se situent en complémentarité aux institutions existantes, elles s'additionnent aux approches « traditionnelles ». Certain.e.s auteur.trice.s préfèrent utiliser le terme « pratiques complémentaires » plutôt que « pratiques alternatives » pour représenter ces pratiques qui sont en rapport de complémentarité (Berghmans, 2020; Ninot, 2018). Par exemple, la thérapie assistée par l'animal est souvent utilisée en complémentarité aux pratiques privilégiées en institution et elle ne remet pas nécessairement en question les pratiques existantes; il s'agit plutôt de faire autrement dans le cadre de l'institution existante (St-Amand, 2001).

Ces pratiques complémentaires entretiennent une vision holistique de la santé mentale et favorisent un cadre d'intervention à la fois flexible, souple, créatif et empreint de respect (Provencher, 2002; St-Amand, 2003). En fait, elles considèrent les dimensions physiques (le corps, le mouvement), émotionnelles (les sentiments, les sensations), intellectuelles (le cerveau et ses capacités cognitives) ainsi que spirituelles (la compréhension de soi et du monde qui les entoure) de l'être humain en relation avec son environnement (Berghmans, 2020; Rodriguez et al., 2000). Ainsi, elles considèrent la santé mentale des PA en tenant compte d'une variété d'aspects individuels et sociaux. Les enjeux en lien avec la santé mentale peuvent alors être perçus comme étant des occasions pour changer, grandir, se transformer et voir la vie différemment (Berghmans, 2020).

En travail social, les pratiques complémentaires sont sans aucun doute pertinentes, car elles favorisent des interventions plus humaines et soucieuses de la justice sociale. De fait, en contexte d'intervention en santé mentale, les professionnel.le.s utilisent principalement la communication verbale (la narration) pour entrer en contact avec la PA. Or, certaines populations, comme les personnes atteintes de démence, les jeunes enfants et même les personnes qui s'inscrivent dans le spectre de l'autisme, se voient défavorisées, voire exclues, par ces modes d'interactions verbales. Elles sont plus réceptives au langage non verbal souvent proposé par les pratiques complémentaires (Ardiet, 2018; Fiore Lacelle, 2019; Martin & Farnum, 2002; Nepps et al., 2014; Sissons et al., 2022). De plus, ces pratiques rejoignent bien les bases du travail social, car, de manière générale, elles tendent à être axées davantage envers l'interaction (plutôt que l'intervention), l'expérientiel et le subjectif (plutôt que l'expérimental et l'objectif) et vers un modèle relationnel (plutôt que catégoriel) (Ardiet, 2018). Également, le travail social, tout comme les pratiques complémentaires, reconnaît l'importance d'une perspective holistique de la santé mentale en tenant compte de la complexité des interactions entre les humains et leurs environnements.

1.2.3 La thérapie assistée par l'animal

Cette dernière partie de la recension des écrits porte sur une pratique complémentaire spécifique, soit la TAA. D'abord, un survol historique de cette pratique est présenté. Ensuite, la TAA est définie en la distinguant d'autres types d'interventions qui sont souvent confondus avec cette pratique. Enfin, des études portant sur les bienfaits de la TAA sont présentées.

Son historique

Les animaux ont depuis toujours suscité un intérêt particulier chez les êtres humains. Depuis longtemps, ces derniers s'intéressent aux bienfaits et aux avantages engendrés par la présence des animaux dans la vie quotidienne. De fait, comme les animaux sont présents dans la vie des humains depuis des millénaires, ils ont revêtu diverses significations et ont occupé différentes fonctions à travers les époques, les cultures et les sociétés, soit pour faciliter les travaux et la consommation et combler des besoins émotionnels et sociaux (Fiore Lacelle, 2019; Hull, 2011).

D'ailleurs, quelques siècles passés, John Locke (1632-1704) avait déjà constaté que de donner « un chien, un écureuil, un oiseau ou autre à un enfant pour l'occuper, l'encourageait à développer un sentiment de tendresse et à développer un sens des responsabilités envers les autres » (traduction libre, Serpell, 2015, cité dans Fiore Lacelle, 2019, p. 16). Ces constatations ont permis, à la fin du 18^e siècle, de véhiculer la croyance voulant que les animaux peuvent contribuer à améliorer les habiletés sociales des humains. Cette croyance s'est alors étendue aux personnes aux prises avec des troubles mentaux (Fiore Lacelle, 2019). De ce fait, c'est en 1792 que l'apport de l'animal a d'abord été observé dans les milieux psychiatriques, plus précisément en Angleterre, où les personnes vivant avec un trouble mental soignaient des petits animaux et interagissaient avec eux (Fiore Lacelle, 2019; Hull, 2011; Mulvaney-Roth et al., 2023). L'inclusion d'animaux dans l'institution psychiatrique permettait alors aux personnes d'apprendre comment prendre soin d'autrui, et ce, tout en développant la confiance en elles-mêmes (Hull, 2011). De plus, la présence des animaux dans ce milieu permettait de créer une ambiance plus plaisante et d'atténuer le sentiment d'être emprisonné (Fiore Lacelle, 2019).

Cependant, dans les années 1960, l'idée que les animaux pouvaient jouer un rôle dans le processus thérapeutique suscitait un certain malaise et inconfort parmi de nombreux cliniciens (Levinson, 1997, cité dans Hull, 2011). En effet, malgré l'avènement grandissant dans les années 1800 associé au fait d'intégrer des animaux au sein des institutions psychiatriques et de soins, cette pratique est graduellement disparue au début du 20^e siècle suite à l'arrivée montante de la médecine scientifique (Serpell, 2015, cité dans Fiore Lacelle, 2019). À partir de ce moment, il aura fallu attendre quelques années afin qu'une attention nouvelle envers les animaux se manifeste et que la valeur de l'animal puisse refaire surface au sein du domaine de la santé mentale (Gagnon, 2006; Mulvaney-Roth et al., 2023).

En effet, c'est dans les années 1960 que le terme « thérapie par l'animal » a été introduit, à la suite d'une intervention réalisée par le pédopsychiatre américain Boris Levinson qui a permis de découvrir le potentiel de l'animal en intervention (Gagnon, 2006; Grenon, 2021; Hull, 2011; Leblanc, 2021; Mulvaney-Roth et al., 2023). Cette découverte s'est faite en introduisant son chien « *Jingle* » dans une consultation avec un jeune garçon peu investi dans l'intervention (Hull, 2011; Mulvaney-Roth et al., 2023). Il est d'ailleurs l'un des premiers à utiliser un animal comme complément au processus d'intervention (DePalma, 2006, cité dans Hull, 2011). Il a alors noté qu'un effet positif se produisait lorsque son chien était présent dans la séance avec l'enfant. Il a constaté une certaine réceptivité chez l'enfant qu'il n'avait jamais vu auparavant. Par ces constats, il démontre alors à quel point l'animal peut agir comme agent catalytique, aidant de cette façon à accélérer le processus d'intervention (Fiore Lacelle, 2019; Hull, 2011). De plus, il souligne le bénéfice d'inclure un chien pendant les séances, surtout auprès de personnes en situation

de vulnérabilité et auprès d'enfants vivant avec un trouble mental. M. Levinson relate également que la relation humain-chien est parfois plus favorable pour certaines personnes en consultation que celle entre deux êtres humains (Grenon, 2021; Levinson, 1962, cité dans Fiore Lacelle, 2019).

C'est donc réellement dans les années 1970 que les effets bénéfiques de l'animal en contexte d'intervention en santé mentale ont commencé à être reconnus et que la TAA a pris de l'ampleur (Fiore Lacelle, 2019; Hull, 2011). Plusieurs clinicien.ne.s de plusieurs disciplines différentes sont devenus fervents des différents rôles que les animaux peuvent avoir dans la vie des PA (Fine & Beck, 2010; Fiore Lacelle, 2019).

Quelques définitions

Bien qu'il manque de consensus quant aux termes à utiliser pour représenter l'intégration de l'animal dans un contexte d'intervention (Grenon, 2021), de manière générale, les termes « intervention assistée par l'animal » (IAA) (en anglais : Animal Assisted Interventions (AAI)) ou « zoothérapie » sont utilisés pour décrire l'inclusion d'un animal dans divers contextes en vue de procurer des effets positifs chez les personnes (Lehotkay, 2021; Montalbano, 2021).

Le terme « zoothérapie » provient des mots grecs *zôon* et *therapeuein* signifiant respectivement animal et soigner. Ce terme a longtemps été employé pour faire référence à toutes pratiques utilisant l'animal et ayant pour but de « soigner » l'humain (Gagnon, 2006). Toutefois, les interventions impliquant un animal comportent plusieurs modalités d'application, selon les objectifs visés et les animaux inclus. Pour certain.e.s auteur.trice.s,

l'IAA (ou zoothérapie) constitue un terme générique englobant l'activité assistée par l'animal (AAA) et la TAA (Fiore Lacelle, 2019; Lehotkay, 2021).

En ce qui concerne l'AAA, celle-ci comprend des interventions informelles entre l'animal et la PA qui sont effectuées par des personnes ne pratiquant pas nécessairement une profession en relation d'aide (Fiore Lacelle, 2019; Grenon, 2021; Leblanc, 2021). Dans le cadre de l'AAA, les interventions incluant l'animal ont pour but d'améliorer le bien-être ainsi que la qualité de vie des PA, et ce, en diminuant leur détresse, en leur offrant un divertissement et en cherchant à les motiver (Bert et al., 2016; Fiore Lacelle, 2019; Leblanc, 2021; Morrison, 2007; Mulvaney-Roth et al., 2023). Ces activités nécessitent peu de planification et ne comprennent généralement pas d'objectifs d'intervention précis. Ce type de pratique se déroule habituellement en groupe. À titre d'exemple, ces activités peuvent inclure la visite de chiens dans les résidences pour personnes âgées (Fiore Lacelle, 2019; Leblanc, 2021; Mulvaney-Roth et al., 2023). De manière générale, l'AAA s'avère moins intense et nécessite moins de séances que la TAA (Bert et al., 2016; Morrison, 2007; Mulvaney-Roth et al., 2023; Waite et al., 2018).

Quant à la TAA, aussi désignée sous le terme « médiation animale » en Europe (Bélaïr, 2017; Michalon, 2019), se définit comme étant :

[...] une relation d'aide à visée préventive ou thérapeutique dans laquelle un professionnel qualifié, concerné également par les humains et les animaux, introduit un animal d'accordage auprès d'un bénéficiaire. Cette relation, au moins triangulaire, vise la compréhension et la recherche des interactions accordées dans un cadre défini au sein d'un projet. La médiation animale appartient à un nouveau champ disciplinaire spécifique, celui des interactions homme-animal, au bénéfice de chacun d'eux, l'un apportant ses ressources à l'autre (Bélaïr, 2017, p. 106).

Cette pratique permet donc la mise en relation intentionnelle, par un tiers, d'un animal vivant et d'une PA dans le but de procurer des bienfaits chez cette personne, et ce, sur divers plans (Bélaïr, 2017; Bert et al., 2016; de Biasi et al., 2019; Grenon, 2021; Michalon, 2019; Morrison, 2007; Mulvaney-Roth et al., 2023; Waite et al., 2018). En ce qui a trait à la tierce personne, il s'agit d'intervenant.e.s ayant des compétences relationnelles, communicationnelles et éthiques particulières (Grenon, 2021; Lehotkay, 2021; Ninot, 2018; Poirel & Corin, 2011). Ainsi, la TAA nécessite un.e professionnel.le de la santé ou un.e professionnel.le de la relation d'aide certifié, comme un.e travailleur.euse social.e, de même que des objectifs d'intervention à la fois mesurables, précis et réalistes afin de guider les interactions entre la PA et l'animal (Bert et al., 2016; Fiore Lacelle, 2019; Gagnon, 2006; Grenon, 2021; Hull, 2011; Leblanc, 2021; Morrison, 2007; Mulvaney-Roth et al., 2023; Waite et al., 2018). Dans le cadre de la TAA, le.la professionnel.le impliqué.e dans le processus doit diriger l'intervention tout en respectant le cadre de l'exercice de sa profession (Gagnon, 2006; Jones et al., 2018, cité dans Leblanc, 2021). Il s'agit donc pour les professionnel.le.s d'intégrer un animal comme un volet additionnel à leur pratique (Bert et al., 2016; Gagnon, 2006; Morrison, 2007; Mulvaney-Roth et al., 2023; Waite et al., 2018). Dans ce contexte d'intervention, l'animal agit donc sous forme de co-intervenant.

La TAA est diversifiée sur le plan de ses objectifs et des personnes auprès de qui elle peut être utilisée. Elle vise des objectifs orientés vers des changements concrets sur les plans physiques, cognitifs, comportementaux, émotionnels et sociaux (Fiore Lacelle, 2019; Gagnon, 2006; Grenon, 2021; Hull, 2011; Vincent et al., 2014, cité dans Leblanc, 2021). De plus, cette pratique requiert des suivis réguliers et un cadre d'intervention clairement défini (Association Française de Thérapie Assistée par l'Animal, 2021, cité dans Leblanc,

2021; Bert et al., 2016; Grenon, 2021; Morrison, 2007; Mulvaney-Roth et al., 2023; Waite et al., 2018). La TAA peut se dérouler de manière individuelle ou en groupe et auprès de personnes de différents groupes d'âge et de diverses cultures. Elle peut aussi être pratiquée auprès d'individus ayant des capacités mentales ou physiques variées (Gagnon, 2006; Grenon, 2021; Hull, 2011; Perreira, 2019, cité dans Leblanc).

Bref, la TAA se caractérise par : « l'importance accordée à la sélection de l'animal, le fait que l'intervention soit dirigée par un professionnel du domaine de la santé, l'existence d'un but thérapeutique à cette intervention et enfin l'importance de l'évaluation des éventuels effets thérapeutiques » (Maurer et al., 2008, p. 154).

Ses bienfaits

Dans cette partie, nous mettons principalement l'accent sur les études répertoriées qui ont porté sur les effets de la TAA et ce, selon le point de vue des PA ou des professionnel.le.s l'ayant utilisé. On y retrouve quatre types de recherches, soit des études randomisées, des études quasiexpérimentales, des recherches qualitatives et des analyses de recherche ou méta-analyses.

Pour ce qui est des études randomisées, les recherches ont surtout porté sur les effets de la TAA auprès de personnes atteintes de démences et de d'autres conditions comme la schizophrénie (Barak et al., 2001; Chen et al., 2022; Quibel et al., 2017; Thirion et al., 2023; Villalta-Gil et al., 2009). Ces études sont de nature quantitatives, à l'exception de celle de Quibel et al. (2017) qui comprend également un volet qualitatif. Toutes ces études indiquent que, dans le cadre de la TAA, l'animal devient un « outil médiateur » (Quibel et al., 2017, p. 38) qui facilite l'acquisition d'habiletés interpersonnelles, favorisant ainsi les

interactions sociales (Chen et al., 2022; Villalta-Gil et al., 2009). L'étude de Quibel et al. (2017) démontre également que la médiation animale permet d'apaiser les angoisses vécues par les personnes âgées atteintes de démence de type Alzheimer. L'étude de Thirion et al. (2023) révèle que même après quatre semaines suite à la TAA, les effets sur le bien-être des PA atteintes de démence continuent à être présents.

Quant à la recherche menée par Barak et al. (2001), celle-ci démontre que la TAA favorise la mobilité, les comportements d'hygiène personnelle et l'autonomie chez les personnes âgées vivant avec la schizophrénie. Cette étude indique aussi que, par le biais de l'animal, les personnes apprennent à prendre soin d'elles-mêmes et des autres. Plus spécifiquement, dans le cadre de la relation entre l'intervenant.e et la PA, l'étude de Chen et al. (2022) effectuée également auprès de personnes vivant avec la schizophrénie, souligne que l'animal, en tant qu'« objet » de transfert, incite la PA à se remémorer des souvenirs positifs, favorisant ainsi le partage de la PA auprès de l'intervenant.e. De plus, selon les résultats de l'étude de Villalta-Gil et al. (2009), l'intégration d'un chien en intervention favorise l'engagement dans les programmes de réadaptation chez les personnes vivant avec la schizophrénie, de même qu'une réduction significative des symptômes négatifs liés à la schizophrénie, symptômes pour lesquels la médication est souvent moins efficace.

Les études quasiexpérimentales recensées sont exclusivement quantitatives et portent auprès de plusieurs groupes, notamment des adultes vivant avec la schizophrénie, des personnes âgées atteintes de démence, des enfants ayant subi des abus sexuels ou présentant des comportements sexuels problématiques ainsi que des personnes aux prises

avec une dépression majeure (Durand et al., 2024; Hoffmann et al., 2009; Kovács et al., 2004; Nordgren & Engström, 2014; Taylor et al., 2014).

Les résultats de l'étude de Durand et al. (2024) suggèrent que, dans le cadre de la TAA, l'animal est un « catalyseur social » (Durand et al., 2024, p. 192), facilitant les interactions et permettant à la PA vivant avec la schizophrénie d'établir un contact avec l'animal avant l'intervenant.e, de telle sorte que l'établissement de la relation avec l'intervenant.e est facilité. Aussi, cette recherche révèle que la TAA contribue à diminuer la symptomatologie négative de la schizophrénie et à favoriser la communication.

Selon l'étude de Kovács et al. (2004), portant également auprès de personnes vivant avec la schizophrénie, l'intégration d'un animal en intervention améliore les compétences de vie (comportements liés à la santé et activités domestiques). Par ailleurs, quelle que soit la gravité des symptômes de la schizophrénie, un lien profond se crée avec l'animal, ce qui influence positivement la motivation à participer activement aux rencontres et à y assister régulièrement.

L'étude de Nordgren et Engström (2014) souligne que les PA vivant avec de la démence éprouvent un sentiment de joie et de bien-être après les rencontres intégrant un animal, ce qui contribue positivement à leur qualité de vie. Également, les résultats indiquent que ce contexte d'intervention est particulièrement efficace pour atténuer temporairement le stress et promouvoir le bien-être chez ces personnes. Ces résultats vont dans le même sens que ceux de l'étude de Hoffmann et al. (2009) qui indiquent qu'une intervention unique de 30 minutes en présence d'un chien réduit de manière significative l'anxiété chez les PA vivant avec une dépression majeure. Même après seulement 15 minutes d'interaction avec l'animal, les chercheur.euse.s notent une augmentation de

dopamine (soit l'hormone du « bonheur »), de même qu'une diminution du cortisol (hormone de stress) et de la pression artérielle chez les personnes.

L'étude de Taylor et al. (2014) menée auprès d'enfants ayant été victimes de violence sexuelle ou présentant des comportements sexuels inappropriés relève que la présence d'un animal favorise la spontanéité dans le jeu, ce que les enfants ont du mal à exprimer avec des humains; ainsi l'animal devient un compagnon en intervention qui est plus accessible pour eux. De plus, l'étude démontre que les comportements et les attitudes des enfants envers l'animal évoluent au fil du temps de telle sorte que l'empathie se développe à mesure que le lien avec l'animal se renforce. Cette empathie se transfère ensuite aux autres animaux et aux humains, ce qui améliore leurs relations interpersonnelles.

Pour ce qui est des études qualitatives portant sur la TAA, elles sont peu nombreuses, surtout dans le domaine du travail social. Les études réalisées portent sur le point de vue des travailleur.euse.s sociaux.ales concernant la TAA et celui des professionnel.le.s de la relation d'aide à propos de l'intégration d'animaux domestiques dans un contexte d'intervention (Fiore Lacelle, 2019; Picard, 2020; Waeger & Weber, 2023).

D'abord, la recherche de Fiore Lacelle (2019) démontre la contribution importante de l'animal en intervention. Selon les travailleur.euse.s sociaux.ales rencontré.e.s, l'animal aide la PA à entretenir une image plus positive de l'intervenant.e et il contribue à la création d'un environnement dans lequel la PA se sent en confiance. Ceci permet donc aux travailleur.euse.s sociaux.ales d'établir plus facilement une relation de confiance avec la PA, ce qui facilite l'atteinte des objectifs d'intervention.

Les résultats de la recherche de Waeger et Weber (2023) indiquent que, selon des travailleur.euse.s sociaux.ales, l'interaction avec l'animal aide la PA à développer des compétences relationnelles, à renforcer certaines capacités comme l'empathie et à acquérir de nouvelles compétences pour son développement personnel. Le contact physique avec l'animal, que la personne professionnelle n'est pas en mesure d'offrir, de même que l'authenticité de l'animal et son absence de jugement créent un environnement de confiance qui facilite le partage de situations difficiles vécues par la PA.

Quant aux résultats de l'étude de Picard (2020) portant sur l'intégration d'animaux domestiques dans les interventions de professionnel.le.s en relation d'aide démontrent que la présence d'un animal favorise un sentiment de bien-être, améliore la qualité de vie et contribue au rétablissement et à l'épanouissement personnel. Cette étude souligne également le rôle préventif important des animaux auprès de diverses populations. L'animal enrichit les interventions en favorisant une approche plus holistique qui valorise la connexion entre l'humain et la nature.

Enfin, pour ce qui est des analyses de recherches et des méta-analyses (Maurer et al., 2008; Nimer & Lundahl, 2007; Virués-Ortega et al., 2012), les auteur.trice.s soulignent l'importance d'interpréter les résultats des études avec prudence étant donné la pluralité des termes employés, des modalités d'utilisation de la TAA et des méthodes de recherches retenues.

L'analyse de recherches présentée par Maurer et al. (2008), basée sur 10 études quantitatives visant à étudier les bienfaits de la TAA, démontre que l'animal est une source de soutien social et produit un effet « catalyseur social » pour la PA en favorisant les contacts interpersonnels, ce qui contribue indirectement à une meilleure santé mentale et

physique et procure des effets anxiolytiques liés au contact tactile avec l'animal. Un autre effet notable qui ressort de leur analyse est le rôle de l'animal dans le détournement d'attention de la PA. Cela permet à la PA de moins se concentrer sur les stimuli générateurs d'angoisse et à être exposé graduellement aux stimuli anxiogènes. Ce processus de détournement attentionnel, renforcé par l'interaction répétée avec l'animal, contribue à une réduction progressive de l'anxiété.

La méta-analyse de Nimer et Lundahl (2007) qui compile les résultats de 49 études quantitatives démontre que la TAA influence un large éventail de variables, notamment en diminuant les symptômes du trouble du spectre de l'autisme, en augmentant le bien-être émotionnel, en favorisant la santé physique et en diminuant les problèmes de comportements. Son efficacité varie en fonction des groupes de personnes concernés, mais elle s'avère particulièrement bénéfique auprès des jeunes présentant diverses difficultés et les personnes ayant des incapacités physiques ou mentales. De plus, comparativement à d'autres pratiques d'interventions alternatives comme la photographie, la TAA se distingue par des signes de bien-être plus marqués, tels que des sourires et des interactions sociales positives chez tous les groupes étudiés, démontrant ainsi la flexibilité et l'efficacité de la TAA dans divers contextes. De surcroît, le chien, souvent intégré dans ces interventions, est l'animal qui génère les résultats les plus convaincants.

Selon la méta-analyse de Virtués-Ortega et al. (2012) répertoriant 21 études quantitatives, la TAA s'avère être une pratique qui améliore significativement les capacités sociales de diverses populations, notamment les personnes âgées sans déficits cognitifs, les personnes âgées atteintes de démence et les personnes vivant avec des troubles de l'humeur ou des troubles psychotiques. Bien que l'ampleur de ces effets varie selon les groupes, les

études analysées mettent en lumière des améliorations significatives notables sur des aspects tels que la symptomatologie de la dépression et l'anxiété ainsi que sur les comportements perturbateurs. Par ailleurs, un impact plus marqué sur le fonctionnement social et les symptômes de la dépression a été observé auprès de la population provenant du milieu psychiatrique. Pour les personnes vivant avec la démence, c'est plutôt une réduction des comportements perturbateurs qui ressort davantage.

En résumé, les études portant sur les bienfaits de la TAA démontrent que l'animal est un catalyseur social (Barak et al., 2001; Chen et al., 2022; Durand et al., 2014; Fiore Lacelle, 2019; Maurer et al., 2008; Villalta-Gil et al., 2009; Waeger & Weber, 2023), voire un lubrifiant social (Fiore Lacelle, 2019), favorisant donc les échanges avec l'environnement. Il devient également un « objet de transfert » (Barak et al., 2001; Chen et al., 2022; Durand et al., 2014), permettant de se rappeler des souvenirs positifs et suscitant ainsi le goût d'interagir avec l'animal et éventuellement avec l'intervenant.e (Durand et al., 2014). L'animal est un co-intervenant.e, transformant la dyade « thérapeutique » en une triade (Durand et al., 2024; Fiore-Lacelle, 2019). Il influence positivement la motivation à participer activement aux rencontres et à y assister régulièrement (Kovács et al., 2004; Nordgren, & Engström, 2014; Picard, 2020; Villalta-Gil et al., 2009; Virtués-Ortega et al., 2012) et il contribue à une perception positive de l'intervenant.e et du milieu d'intervention (Fiore Lacelle, 2019; Picard, 2020). Plus particulièrement, l'animal aide les PA dans leurs activités de tous les jours (Barak et al., 2001; Kovács et al., 2004; Virtués-Ortega et al., 2012), il suscite l'empathie (Taylor et al., 2014; Waeger & Weber, 2023), il contribue positivement au processus de rétablissement (Nimer & Lundahl, 2007; Picard, 2020;

Virtués-Ortega et al., 2012) et il incite un contact tactile rassurant (Maurer et al., 2008; Waeger & Weber, 2023).

1.3 La pertinence sociale et la pertinence scientifique de l'étude

Nous avons décrit ci-haut l'intérêt grandissant face aux pratiques alternatives et complémentaires chez les professionnel.le.s œuvrant en santé mentale (Ravindran et al., 2016). Par ailleurs, en dépit de cet engouement, les connaissances qui existent en lien avec ces pratiques et leurs bienfaits pour les PA et la société s'avèrent limitées (Marino, 2012; St-Amand, 2001; Zilcha-Mano et al., 2011). Notre étude, ayant pour but de comprendre comment les travailleur.euse.s sociaux.ales utilisent la TAA dans le cadre de leurs interventions en santé mentale, permettra une plus grande connaissance de l'une de ces pratiques complémentaires dans le domaine du travail social (Montalbano, 2021).

Cette étude pourrait également contribuer à promouvoir les pratiques complémentaires et donc, enrichir les interventions des travailleur.euse.s sociaux.ales en incitant leur créativité dans le but de respecter davantage les valeurs et principes du travail social (Picard, 2020). De surcroît, les pratiques complémentaires, telles que la TAA, vont de pair avec les valeurs et les principes du travail social, car elles favorisent le relationnel, la justice sociale et l'approche holistique (Ardiet, 2018; Picard, 2020). Elles facilitent l'accès aux services pour les populations en situation de vulnérabilité et celles vivant des oppressions. D'ailleurs, la TAA, puisqu'elle est davantage axée sur le non verbal et le corps, est plus accessible pour les populations qui sont moins en mesure de répondre aux modes de communications verbaux (Ardiet, 2018).

Pour ce qui est de la pertinence scientifique, cette recherche est novatrice en raison du peu d'études existantes en lien avec la TAA, surtout dans un contexte francophone et dans le domaine du travail social. En effet, bien que le nombre de recherches portant sur la TAA ait augmenté depuis les dernières années, les données empiriques restent insuffisantes. Il est donc nécessaire d'avoir plus d'études qui soutiennent les bienfaits de cette pratique (Hinic et al., 2019; Prothmann et al., 2005). De plus, dans les écrits scientifiques, les recherches se sont principalement concentrées sur les chiens en ciblant principalement la population adulte (Nimer & Lundahl, 2007; Nordgren & Engström, 2014; Schelling et al., 2021). En outre, le point de vue des travailleur.euse.s sociaux.ales sur la TAA est presque absent des recherches existantes. Selon les études répertoriées, seulement trois recherches ont cherché à comprendre la perception de professionnel.le.s ou travailleur.euse.s sociaux.ales (Fiore Lacelle, 2019; Picard, 2020; Waeger et Weber, 2023). Également, il existe très peu de recherches sur le processus d'intervention des professionnel.le.s en lien avec la TAA dans un contexte d'intervention en santé mentale (Leblanc, 2021). Enfin, les études existantes sur le sujet sont majoritairement de type quantitatif (Barak et al., 2001; Chen et al., 2022; Durand et al., 2024; Hoffmann et al., 2009; Kovács et al., 2004; Nordgren & Engström, 2014; Taylor et al., 2014; Thirion et al., 2023).

La présente étude n'exclut pas d'animaux ou de populations et elle s'intéresse aux perceptions des travailleur.euse.s sociaux.ales en lien avec les bienfaits de la TAA. Elle est aussi de nature qualitative, ce qui permet de bien saisir le sens donné vis-à-vis cette pratique et, plus particulièrement, à partir du point de vue des travailleur.euse.s sociaux.ales.

D'ailleurs, dans une étude récente effectuée sur le sujet, Montalbano (2021) recommande que les recherches futures examinent davantage le processus de rétablissement, et ce, en lien avec le rôle de l'animal dans la dynamique de la relation entre la PA et l'intervenant.e. Il s'agit donc de s'intéresser à la triade thérapeutique comprenant l'animal, le.la travailleur.euse social.e ainsi que la PA.

1.4 Les objectifs et la question de recherche

La recherche proposée vise une meilleure compréhension de la TAA en contexte d'intervention en santé mentale. La question de recherche est la suivante : quelles sont les perceptions des travailleur.euse.s sociaux.ales concernant la TAA dans un contexte d'intervention en santé mentale ? De manière plus spécifique, les objectifs sont les suivants : 1) comprendre l'intérêt des travailleur.euse.s sociaux.ales à l'égard de la TAA; 2) connaître les différentes modalités d'intégration d'un animal en intervention; 3) révéler les risques et inconvénients associés à la TAA; 4) explorer les rôles et les bienfaits de l'animal dans la dynamique de la relation entre la travailleuse sociale et la PA.

En somme, ce chapitre a permis d'explorer les multiples facettes de la santé mentale, en mettant en lumière deux visions en santé mentale, soit la vision classique et celle holistique. Nous avons retracé l'évolution de la notion de santé mentale, soulignant comment elle s'est transformée au fil des années pour inclure une compréhension plus holistique des déterminants qui l'influencent. Ensuite, il a été question de discuter des interventions en santé mentale, débutant par la prédominance du modèle médical traditionnel. Malgré son importance, ce modèle est de plus en plus remis en question et on constate un engouement vers des pratiques alternatives et complémentaires. Parmi celles-

ci, la TAA a été mise en exergue. Nous avons par la suite relaté l'historique de la TAA et fourni des définitions claires de l'IAA, de l'AAA et de la TAA, soulignant leurs distinctions et complémentarités. Enfin, nous avons discuté de la pertinence sociale et scientifique de cette étude en présentant ensuite les objectifs et la question de recherche qui orientent l'étude.

Le prochain chapitre portera sur le cadre conceptuel, où nous approfondirons les concepts clés entourant la TAA afin de soutenir nos analyses et interprétations des données qui seront recueillies auprès des participant.e.s de l'étude.

Chapitre 2 : Cadre conceptuel

Ce chapitre vise à présenter les concepts principaux qui encadrent la présente étude. Dans un premier temps, nous définirons le concept d'« alliance de travail ». Par la suite, nous aborderons le concept de l'alliance de travail triadique dans le cadre de la TAA. Enfin, nous discuterons des rôles actifs et passifs joués par l'animal au sein de cette alliance de travail triadique.

2.1 L'alliance de travail²

Le concept d'« alliance de travail » est une réinterprétation moderne de l'« alliance thérapeutique », issue à l'origine de la psychanalyse (Turcotte & Deslauriers, 2017, p. 44-45). En intervention sociale, il s'agit d'un pilier fondamental, mobilisant des attitudes et compétences clés qui sont déterminantes pour établir un environnement favorable au changement (Turcotte & Deslauriers, 2017). Cette alliance de travail est fondamentale dans le processus d'intervention et se construit à partir de la relation étroite entre la PA et l'intervenant.e. Elle permet de soutenir la voie vers l'atteinte des objectifs conçus conjointement par la PA et l'intervenant.e (Marteau-Chasserieau & Plantade-Gipch, 2021)

Bien qu'il n'existe pas de définition largement acceptée du concept d'alliance de travail, les auteur.trice.s s'entendent sur le fait qu'elle est composée de quatre aspects (Llinares, 2020). D'abord, on y retrouve la négociation d'un cadre d'intervention; cette négociation vise à impliquer la PA afin que celle-ci et l'intervenant.e partagent leurs attentes et perceptions et définissent conjointement le but de l'intervention. Ensuite, la mutualité fait référence aux différents accordages sur le plan affectif visant à construire un

² Ce concept est parfois nommé « alliance thérapeutique ». Or, dans cette thèse, nous souhaitons nous éloigner du cadre médical et donc, le terme « alliance de travail » est privilégié.

lien significatif entre l'intervenant.e et la PA. Cela s'avère nécessaire pour établir une base solide pour le processus d'intervention (Marteau-Chasserieu & Plantade-Gipch, 2021). Troisièmement, on retrouve la confiance « [...] qui passe par l'implication empathique du thérapeute, mais aussi par sa capacité de compréhension » (Llinares, 2020, p.25). Enfin, l'acceptation implicite fait référence au fait que les deux parties acceptent implicitement que l'intervenant.e agisse afin d'influencer le processus de changement et que la PA se laisse influencer dans ce sens; ainsi, ils s'accordent sur les buts et les objectifs poursuivis en intervention (Llinares, 2020).

L'alliance de travail n'est pas figée dans le temps, mais elle est plutôt dynamique et évolue tout au long du processus d'intervention. Certains facteurs interdépendants peuvent renforcer ou fragiliser l'alliance au cours de l'intervention, influençant ainsi l'atteinte des objectifs d'intervention (Ellyson, 2017; Llinares, 2020; Marteau-Chasserieu & Plantade-Gipch, 2021). D'abord, la PA joue un rôle important dans la dynamique de l'alliance de travail. Ses états émotionnels fluctuants, ses attentes et ses interactions avec la personne intervenante influencent cette alliance. De plus, les attentes non satisfaites peuvent fragiliser la confiance établie entre l'intervenant.e et la PA (Ellyson, 2017; Llinares, 2020). L'intervenant.e influence également l'alliance; les éléments en jeu sont son état émotionnel, sa vie personnelle, ses attentes professionnelles et sa formation (Llinares, 2020). Le phénomène complexe du transfert et du contre-transfert peut également intervenir, modulant la dynamique de l'alliance et nécessitant une gestion attentive de la part de l'intervenant.e pour maintenir une relation de travail efficace (Ellyson, 2017; Llinares, 2020). Bref, l'alliance de travail, émergeant de la confiance mutuelle et de l'empathie, demeure un pilier essentiel en intervention, influençant l'atteinte des objectifs

d' intervention et le dépassement des défis personnels de la PA (Collot, 2011, cité dans Llinares, 2020).

2.2 L'alliance de travail triadique en TAA

La présence de l'animal transforme la dynamique de l'intervention (Daure, 2023). Pour éviter l'anthropomorphisme, il est nécessaire de considérer l'animal comme un médiateur facilitant l'instauration d'une alliance de travail entre le.la travailleur.euse social.e et la PA (Elies, 2022). Souvent appelé « co-intervenant », l'animal transforme la dyade thérapeutique en une triade (Durand et al., 2024, p. 192).

L'alliance de travail triadique dans le cadre de la TAA se compose de trois dyades spécifiques et complémentaires, complexifiant le processus d'intervention (Soumet-Leman, 2021).

- 1) Dyade personne accompagnée \longleftrightarrow animal : L'interaction entre la PA et l'animal est essentielle à la construction de l'alliance de travail triadique. Cette relation interespèce, impliquant des codes de communications différents de ceux utilisés dans les interactions humaines, sollicite les deux parties à s'adapter l'une à l'autre. La PA est encouragée à explorer des modes de communication non verbaux pour établir une connexion significative avec l'animal. De même, l'animal, par sa présence et ses réactions, stimule et influence positivement le bien-être émotionnel et spirituel de la PA.
- 2) Dyade intervenant.e \longleftrightarrow animal : La dynamique entre l'intervenant.e et l'animal sert de modèle de comportement pour la PA. La PA observe initialement les

interactions entre l'intervenant.e et l'animal, cherchant à identifier les modes de communication les plus efficaces et à les reproduire, d'abord avec l'animal et ensuite dans d'autres contextes (Nurenberg et al., 2015, cité dans Soumet-Leman, 2021).

- 3) Dyade intervenant.e ↔ personne accompagnée: L'animal, en tant qu'élément central, stimule la dynamique relationnelle entre l'intervenant.e et la PA grâce à l'intérêt qu'il suscite. Cette connexion facilitée par l'animal favorise l'engagement progressif de la PA dans le contexte d'intervention.

À l'intérieur de chacune de ces dyades, l'animal joue des rôles actifs et passifs, et ce, dans le but de favoriser le bien-être émotionnel et spirituel de la PA.

2.3 Les rôles passifs et actifs de l'animal au sein de l'alliance de travail triadique

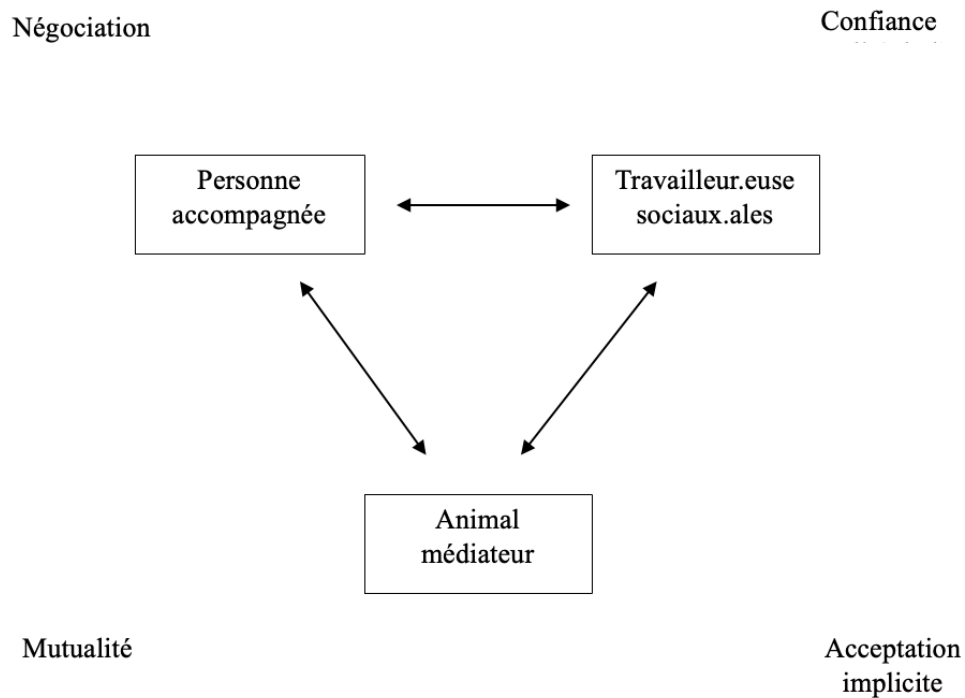
L'animal peut adopter des rôles passifs et actifs au sein de l'alliance de travail triadique. Dans un rôle passif, l'animal, par sa simple présence, sert d'introduction et de renforcement à la relation de travail entre l'intervenant.e et la PA et fournit des indices à l'intervenant.e sur l'état émotionnel de la PA (Fiore Lacelle, 2019). Il est d'ailleurs démontré que les animaux, plus particulièrement les équidés, ont des capacités sociales remarquables et, plus particulièrement, sur le plan de la reconnaissance des émotions d'autrui (congénères et humains) (Trösch et al., 2019, cité dans Hameury & Rossetti, 2022). Pour ces raisons, en intervention, l'animal vient ajuster son comportement en réponse aux émotions de la PA, fournissant ainsi des indications précieuses à l'intervenant.e.

Les rôles actifs joués par l'animal comprennent des actions délibérées où l'animal joue un rôle dynamique, soutenant directement le.la travailleur.euse social.e dans ses interventions. L'animal perçoit l'état émotionnel de la PA et intervient de manière proactive, au-delà de simplement fournir des indications à l'intervenant.e (Fiore Lacelle, 2019). En ajustant son comportement à l'état émotionnel de la PA, l'animal démontre de l'empathie et devient une source d'attention et de réconfort pour la PA en lui transmettant de l'affection. La PA a ainsi le sentiment d'être soutenue. Par exemple, les chiens sont non seulement sensibles à la tristesse humaine, mais cherchent également à la soulager. Ce comportement animal pourrait être considéré comme une forme d'empathie interspécifique (Custance & Mayer, 2012, cité dans Elies, 2022). L'animal peut également répondre aux besoins affectifs de la PA, notamment au besoin de toucher et d'être touché, qui ne peuvent pas être satisfaits par l'intervenant.e. L'animal, recherchant naturellement le contact physique, surmonte les obstacles liés à l'intimité en intervention, facilitant ainsi la proximité en intervention (Brun et al., 2013, cité dans Elies, 2022).

2.4 Les liens entre les concepts qui encadrent l'étude

La figure suivante représente les liens entre les concepts qui encadrent l'étude.

Figure 2 : L'alliance de travail triadique



Selon les recherches consultées, l'animal peut jouer un rôle clé dans le développement de l'alliance de travail entre l'intervenant.e et la PA (Taylor & al., 2014; Tesdeschi & al., 2005) et ce, en facilitant la mise en œuvre de ses quatre aspects, soit la négociation, la mutualité, la confiance et l'acceptation implicite. D'abord, en facilitant la rencontre entre l'intervenant.e et la PA et la communication interpersonnelle (Servais, 2007, cité dans Elies, 2022), l'animal favorise la négociation du cadre d'intervention.

D'ailleurs, une caractéristique essentielle de l'alliance de travail triadique est la capacité de l'animal à promouvoir le travail collaboratif entre le.la travailleur.euse social.e et la PA (Beiger & Dibou, 2017; Durand et al., 2024; Elies, 2022). L'animal agit comme un catalyseur de motivation pour les PA lors des rencontres (Carrière, 2019; Fiore Lacelle, 2019; Harvey, 2012; Kovács et al., 2004; Nordgren, et Engström, 2014; Picard, 2020; Robichaud, 2023; Villalta-Gil, 2009). Il rend l'intervention plus attrayante et incite les PA à s'engager, malgré leurs réticences initiales.

De plus, l'animal renforce la mutualité en favorisant le lien affectif entre l'intervenant.e et la PA. L'animal, étant un être qui ne juge pas et qui interagit de manière égale avec toutes les personnes, indépendamment de leur état de santé mentale, contribue à l'acceptation inconditionnelle et à l'établissement du lien affectif entre la PA et l'intervenant.e (Elies, 2022).

Également, l'animal incite la confiance de la PA à l'égard de l'intervention et de l'intervenant.e. En transmettant une empathie interspécifique (Custance & Mayer, cité dans Elies, 2022) et en répondant aux besoins affectifs de la PA, cette dernière a le sentiment d'être soutenue dans le cadre de l'intervention.

Enfin, l'acceptation implicite est facilitée par l'animal, car il incite l'engagement des PA dans l'intervention, et ce, en diminuant leurs résistances au changement (Beiger, 2022).

Dans ce chapitre, nous avons exploré en profondeur les concepts clés liés à la TAA dans le contexte du travail social. Nous avons examiné l'alliance de travail et l'alliance de travail triadique en TAA, en mettant de l'avant les rôles passifs et actifs des animaux. Le

prochain chapitre abordera la méthodologie employée en vue de réaliser l'étude présentée dans cette thèse.

Chapitre 3 : Méthodologie

Ce chapitre sera consacré à la présentation de la démarche méthodologique employée dans le cadre de cette recherche. D'abord, il sera question de la posture de recherche et du type de recherche retenus dans cette étude. Une deuxième partie portera sur la population à l'étude et les stratégies d'échantillonnage et de recrutement. Le profil des personnes participantes sera également présenté. Ensuite, les méthodes de collecte de données seront décrites. Quatrièmement, la stratégie d'analyse des données sera précisée. Finalement, les considérations éthiques seront présentées.

3.1 La posture de recherche et le type de recherche

La posture de recherche permet de définir le paradigme dans lequel s'insèrent à la fois les choix théoriques et méthodologiques (Charmillot, 2021). Dans le cadre de cette recherche, puisque nous nous intéressons aux perceptions des travailleur.euse.s sociaux.ales concernant une pratique complémentaire employée dans le cadre de leurs interventions, le paradigme compréhensif est pertinent pour encadrer l'étude. À l'intérieur d'un tel paradigme, il s'agit de rechercher les « [...] significations que les acteurs sociaux et les actrices sociales attribuent à leurs actions, aux événements et aux phénomènes auxquels ils et elles sont confronté-e-s. Cette démarche s'intéresse à la compréhension des expériences des personnes situées dans un contexte socio-historique, dans une « logique de la découverte » » (Charmillot, 2021, p. 5).

La recherche qualitative a été favorisée dans le cadre de cette recherche parce qu'elle permet de « comprendre des perspectives d'une personne ou d'un groupe de

personnes et les significations données aux phénomènes et aux situations, à rendre explicite un contenu implicite et à donner un sens à l'expérience » (Fiore Lacelle, 2019, p. 65). Ce type de recherche permet une meilleure compréhension du fonctionnement des participant.e.s et de leurs interactions, car l'emphase est mise sur le fait de chercher à comprendre le sens des expériences vécues par les personnes vivant ces expériences (Aubin-Auger et al., 2008; Paillé & Mucchielli, 2021). De plus, lorsque le sujet à l'étude est peu connu, le choix d'une approche qualitative est de mise (Bassett, 2014, cité dans Fiore Lacelle, 2019), car elle permet une étude en largeur, du fait qu'elle s'étend à l'épiphénomène qui entoure la problématique à l'étude (Drapeau, 2004).

3.2 Population à l'étude, stratégie d'échantillonnage et recrutement

Ma population cible est composée de travailleur.euse.s sociaux.ales utilisant la TAA en contexte d'intervention en santé mentale. En ce qui concerne les critères de sélection, les travailleur.euse.s sociaux.ales recherché.e.s doivent : utiliser présentement ou avoir utilisé dans un passé récent (dans les deux dernières années) la TAA; intervenir auprès de personnes vivant avec des défis touchant la santé mentale; être francophones. Il n'y a pas de critère d'exclusion.

L'échantillonnage non probabiliste de type intentionnel a été privilégié. Ce type d'échantillonnage est employé dans la recherche qualitative lorsque nous désirons comprendre le point de vue de « l'acteur social compétent » en lien avec le sujet à l'étude (Savoie-Zajc, 2006). En choisissant un type d'échantillonnage intentionnel, on s'assure alors que les personnes interviewées sont « compétentes » pour répondre aux questions de la recherche (Savoie-Zajc, 2006).

Pour ce qui est du recrutement, la démarche consistait tout d'abord à effectuer une recherche sur *Internet*, afin de repérer des travailleur.euse.s sociaux.ales concordant avec les critères d'inclusion retenus. La recherche sur *Internet* s'est d'abord effectuée auprès des travailleur.euse.s sociaux.ales du Nouveau-Brunswick. Cependant, comme la TAA est encore peu pratiquée, il n'y avait pas assez de participant.e.s francophones au Nouveau-Brunswick et j'ai donc dû rechercher également des participant.e.s au Québec. Les mots clés utilisés dans le moteur de recherche *Google* ont été : « travail social et animal », « travail social et chiens », « travail social et chats », « travail social et cheval », « thérapie assistée par l'animal et travail social », « travail social et animaux », « travail social et thérapie animale », « travail social et zoothérapie » et « travail social et médiation animale ».

Par la suite, lorsque les travailleur.euse.s sociaux.ales potentiellement éligibles à participer à la recherche ont été repéré.e.s, je les ai contacté.e.s par téléphone ou par courriel, dépendamment des coordonnées affichées sur leur site *Internet*. L'appel ou le courriel en question visait à solliciter leur participation en présentant les grandes lignes de la recherche. Cette étape s'est échelonnée sur plusieurs mois en raison du peu de travailleur.euse.s sociaux.ales offrant la TAA.

Par après, comme Bélanger et Beaugard (2018) le mentionnent, une partie importante du recrutement est la prise de rendez-vous. Bien que le ou la participant.e ait donné son accord pour participer à la recherche, bien des événements peuvent survenir entre les heures (ou les jours) qui séparent l'accord de participer du ou de la participant.e et la rencontre avec le ou la chercheur.euse. Dans mon approche auprès des participant.e.s potentiel.le.s, j'ai donc tenu compte des suggestions de Bélanger et Beaugard (2018) en

tentant de trouver le juste équilibre entre résorber les craintes et/ou les appréhensions bien normales du ou de la participant.e potentiel.le, d'une part, et respecter leur position en m'assurant de ne pas trop insister, d'autre part. Ensuite, il a été important d'être en mesure de trouver un temps qui convenait et d'assurer un climat favorable au partage de propos (Bélanger & Beauregard, 2018; Ellard-Gray et al., 2015).

De plus, l'étape de recrutement ne s'est pas terminée à la prise du rendez-vous étant donné que le début de l'entrevue fait également partie du processus. Les premières minutes de la rencontre, consacrées à la vérification de la bonne compréhension du ou de la participant.e à l'égard de sa participation et à la signature du formulaire de consentement, sont cruciales pour tout projet de recherche (Bélanger & Beauregard, 2018). En fait, même après l'étape de la signature du formulaire de consentement, il peut encore survenir une remise en question de la participation à l'entrevue. Pour alléger les possibles inquiétudes auprès des participant.e.s, simplement accepter de prendre le temps de bien écouter peut diminuer les craintes en regard à l'entrevue. C'est pour cela que j'ai pris le temps nécessaire pour rassurer les participant.e.s en réservant un temps au début de la rencontre pour expliquer le déroulement de l'entrevue et pour répondre aux questions (Bélanger & Beauregard, 2018).

3.3 Méthodes de collecte de données et déroulement des entretiens

D'abord, un questionnaire incluant des questions sociodémographiques (voir Annexe A) a été remis aux personnes participantes afin qu'elles puissent le remplir avant de procéder à l'entrevue. Elles ont répondu à des questions quant à leur âge, leur éducation postsecondaire, leur genre, le nombre d'années de pratique en travail social avec un animal

et sans animal et leur lieu de travail actuel et les emplois précédents en travail social. Ceci m'a permis de faire un portrait sociodémographique de ces personnes participantes (voir tableau 1).

Ensuite, j'ai opté pour des entrevues semi-dirigées puisqu'elles permettent aux participant.e.s de s'exprimer librement à l'égard de leurs croyances et leurs sentiments vis-à-vis le phénomène à l'étude, soit la TAA (Fortin & Gagnon, 2016, p. 31). Savoie-Zajc (1997) décrit ce type d'entretien.

Le sens que les acteurs sociaux donnent à la réalité est privilégié et la recherche s'inscrit dans une dynamique de co-construction de sens qui s'établit entre les interlocuteurs : chercheur et participants, les uns apprenant des autres rendant possible l'élaboration d'un nouveau discours, à propos du phénomène étudié (p. 293).

En d'autres mots, il s'agit de tenter de comprendre le sens donné à une expérience et d'en construire un sens commun. Il requiert d'investiguer des faits à l'aide de discours selon divers thèmes abordés dans les entrevues dont l'ordre peut être plus ou moins bien déterminé dépendamment de la réactivité du ou de la participant.e (Imbert, 2010; Sifer-Rivière, 2016). Que l'ordre soit respecté ou non, dans ce type d'entrevue, il y a quand même des points de repères, c'est-à-dire des sujets dont il est nécessaire de questionner plus précisément. De manière générale, les entrevues semi-dirigées s'effectuent à l'aide d'un guide d'entrevue préalablement établi permettant d'aborder divers thèmes afin d'obtenir un approfondissement sur le sujet étudié (Fortin & Gagnon, 2016, p. 31).

Dans le cadre de cette étude, trois thèmes ont été abordés lors des entretiens (voir Annexe B). Tout d'abord, des questions étaient en lien avec les différentes modalités d'inclusion d'un animal en contexte de TAA. Ensuite, les questions portaient sur le rôle de l'animal dans la dynamique de la relation entre le.la travailleur.euse social.e et la PA.

Finalement, le dernier thème abordé était vis-à-vis les effets de la TAA. De fait, à l'aide des divers thèmes abordés, différents aspects en lien avec la TAA et le travail social ont pu être abordés lors des entrevues. La durée des entrevues était de 60 à 90 minutes.

Pour ce qui est du lieu des entrevues, les participantes ont eu le choix de faire l'entrevue soit en présentiel ou à distance. Quatre entrevues se sont déroulées à distance sur la plateforme Microsoft *Teams*, tandis qu'une entrevue a eu lieu dans le bureau d'une des participantes. En permettant une certaine flexibilité quant au lieu de l'entrevue, j'ai été en mesure de rejoindre des participantes qui demeuraient dans une autre province.

Le formulaire de consentement (voir Annexe C) a été lu avec les participantes avant le début de l'entrevue afin d'assurer une bonne compréhension de l'étude. De plus, bien que mentionné dans le formulaire de consentement, un rappel a été fait à la personne participante en lien avec l'enregistrement audio de la rencontre. Un accord verbal et écrit a permis d'enregistrer les entrevues de façon audio.

3.4 Profil des participantes

En ce qui concerne l'échantillon final, il est constitué de cinq personnes œuvrant en travail social, soit toutes des personnes s'identifiant comme femmes. Le recrutement a été ardu étant donné que la TAA est peu répandue dans le domaine de la santé mentale et encore moins présente en travail social. En prenant en compte les critères d'inclusion ainsi que le temps attribué pour effectuer ma recherche, le choix de s'arrêter à cinq participantes est bien justifié (Couture & Fournier, 1997). En fait, pour cette recherche, la profondeur des entrevues est mise de l'avant, plutôt que la quantité de celles-ci. L'importance est de recueillir de l'information pertinente et précise auprès des participant.e.s, afin de pouvoir

transposer par la suite cette information dans la pratique du travail social (Savoie-Zajc, 2006). Comme mentionné par Hamel (2000) : « Quand un rapport a été établi dans un cas, même unique, mais de façon méthodique et minutieusement étudié, la réalité en est autrement certaine que quand, pour la révéler, nous l'illustrons de faits nombreux, mais divers » (p. 3).

Dans le tableau 1 qui suit, un portrait des données sociodémographiques recueillies auprès des cinq travailleuses sociales qui ont participé à la recherche est présenté. Toutes les participantes ont fait des études postsecondaires en travail social : trois d'entre elles possèdent une maîtrise en travail social et deux ont un baccalauréat dans ce domaine. Deux personnes participantes travaillent au Nouveau-Brunswick et trois au Québec. Les participantes se situent dans une tranche d'âge de 25 à 45 ans.

En ce qui concerne les milieux de pratique, deux pratiquent à la fois dans les milieux publics et privés, une œuvre dans le milieu communautaire et deux travaillent dans le milieu privé. Elles interviennent auprès de personnes de différents groupes d'âge, soit des enfants, des adolescent.e.s, des adultes et des personnes âgées.

Deux des répondantes ont précisé avoir recours exclusivement aux chevaux dans leurs interventions. Les autres participantes ont mentionné être accompagnées des chiens et d'autres animaux tels que le hérisson, le rat et le lapin.

En ce qui concerne les années d'expérience en tant que travailleuses sociales, quatre des participantes ont pratiqué le travail social dans le passé sans avoir recours à des animaux, alors qu'une seule n'a jamais pratiqué sans la présence d'un animal.

Tableau 1 – Profil sociodémographique des participantes

Noms fictifs	Formation(s)	Province où la personne pratique	Milieu de pratique	Animaux intégrés dans la pratique	Années de pratique sans animaux	Années de pratique avec animaux
Sara	Bacc. en service social; Maîtrise en travail social	Nouveau-Brunswick	Public et privé	Chiens; Hérisson; Rats	4	6
Chloé	Bacc. en criminologie; Maîtrise en travail social	Québec	Privé	Chiens	1	6
Maude	Bacc. en travail social; Maîtrise en travail social	Nouveau-Brunswick	Privé	Chevaux	17	2
Eva	Certificat universitaire (mineure) en psychoéducation; Bacc. en travail social	Québec	Communautaire	Chevaux	0	3
Anne	Bacc. en service social; Attestation d'études collégiales en stratégies d'intervention en zoothérapie	Québec	Public et privé	Chiens; Chevaux; Lapins	7	2

3.5 Stratégie d'analyse des données

Pour cette recherche de nature qualitative, l'analyse thématique est la méthode qui a été choisie pour analyser les données recueillies lors des entrevues auprès des

travailleuses sociales. Concrètement, cette méthode d'analyse consiste à procéder à une réduction des diverses données tirées des entrevues en les dénombrant en thèmes (Braun & Clarke, 2006; Paillé & Mucchielli, 2016, 2021). En fait, comme le mentionnent (Paillé & Mucchielli, 2016, p. 236) : « Avec l'analyse thématique, la thématisation constitue l'opération centrale de la méthode, à savoir la transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé, et ce, en rapport avec l'orientation de recherche (la problématique) ». Ces thèmes permettent, en outre, de représenter des éléments importants et pertinents qui ressortent des données en lien avec la question de recherche (Braun & Clarke, 2006).

Afin d'être en mesure de prendre part à une analyse thématique, il y a diverses étapes à suivre (Paillé & Mucchielli, 2012). D'abord, il est nécessaire de bien maîtriser les verbatims à analyser, et donc, de procéder à plusieurs lectures de ceux-ci (Paillé & Mucchielli, 2012). Afin de me familiariser avec les données de mon entrevue, j'ai retranscrit les verbatims sur Microsoft *Word*. Ceci a permis de s'assurer qu'avant même de débiter ma première lecture des verbatims, j'avais déjà une bonne connaissance des données (Paillé & Mucchielli, 2012). Après la transcription des entrevues, j'ai lu les verbatims une première fois, sans prendre de notes. Pour ma seconde lecture, à l'aide de différentes formes de marquage telles que le surlignage de passages importants et les annotations à l'aide de l'application web utilisée, soit LiGRE (<https://ligresoftware.com/?lang=fr>), j'ai été en mesure de m'approprier davantage du matériel à analyser (Braun & Clarke, 2006; Paillé & Mucchielli, 2012). Ces étapes m'ont permis d'avoir une meilleure vue d'ensemble des documents à analyser.

Selon Paillé et Mucchielli (2012), il est aussi important de choisir le type de démarche de thématisation. Pour ma part, j'ai favorisé une thématisation en continu, c'est-à-dire que: « [...] les thèmes sont identifiés et notés au fur et à mesure de la lecture du texte, puis regroupés et fusionnés au besoin, et finalement hiérarchisés sous la forme de thèmes centraux regroupant des thèmes associés, complémentaires, divergents, etc. [...] » (Paillé & Mucchielli, 2016, p. 241). Après, afin de ne pas uniquement me retrouver avec une accumulation de thèmes et pour organiser mon travail, j'ai classé les thèmes ressortis dans des rubriques. La façon dont je m'y suis prise est que j'ai d'abord dressé une liste des thèmes ressortis et ensuite je les ai regroupés dans des rubriques correspondantes. Et, de façon parallèle, j'ai construit l'arbre thématique qui est une représentation schématisée des rubriques et des thèmes (Paillé & Mucchielli, 2012). Lors de l'élaboration de cet arbre, je me suis assurée de garder en tête mes objectifs et ma question de recherche, afin que les regroupements créés soient en lien avec eux (Paillé & Mucchielli, 2012).

3.6 Considérations éthiques

Dans cette partie, il est question des considérations éthiques en lien avec cette étude, telles que les actions mises en place pour limiter les inconvénients liés à la participation, le droit de se retirer à tout moment de la recherche, le consentement libre et éclairé et la confidentialité relative aux données de recherche recueillies. Précisons que cette recherche a obtenu l'approbation éthique du Comité d'éthique de la recherche avec les êtres humains de l'Université de Moncton, et ce, avant d'aller sur le terrain mener les entrevues de recherche.

3.6.1 Mesures prises pour minimiser les inconvénients liés à la participation

Afin de minimiser les inconvénients liés à la participation, des mesures ont été prises. Pour les rencontres sur la plateforme Microsoft *Teams*, j'ai fait parvenir aux participantes un document expliquant les étapes à suivre pour se connecter sur la plateforme. Pour les entrevues en présentiel, j'ai permis aux personnes de choisir le lieu où elles préféreraient faire l'entretien. De plus, prenant en compte que les personnes devaient réserver de 60 à 90 minutes pour l'entrevue, je leur ai permis de choisir la date et l'heure de l'entretien. Également, pour minimiser la fatigue associée à la participation, les participantes pouvaient prendre autant de pauses voulues. Enfin, les participantes ont été informées qu'elles pouvaient refuser de répondre à des questions et mettre fin à l'entrevue en tout temps, et ce, sans avoir à motiver leur décision ni à subir de conséquences quelque nature que ce soit.

3.6.2 Consentement libre et éclairé

Le formulaire de consentement (voir Annexe C) a été envoyé, au préalable, aux personnes participantes pour leur permettre de se familiariser avec celui-ci et d'en faire une lecture approfondie avant la rencontre. Les personnes ont été informées que, si elles avaient des questions concernant ce formulaire, elles pouvaient communiquer avec moi. De plus, avant le début de l'entrevue, un retour a été fait sur le consentement, afin d'assurer une bonne compréhension de celui-ci. Par la suite, la personne interviewée et la chercheuse ont signé le formulaire. Une copie du consentement signé par les deux parties a été transmise électroniquement à la personne interviewée.

3.6.3 Enregistrement, confidentialité et gestion des données

Les participantes à l'étude ont été informées que la participation à la recherche demeure anonyme et confidentielle à moins que, durant la rencontre, la personne effectuant l'entrevue obtienne de l'information laissant sous-entendre que la sécurité de la participante ou celle d'autrui est menacée, ou encore qu'un enfant est victime de mauvais traitements. Dans ces cas, j'avais l'obligation de contacter les autorités concernées. Toutefois, de telles démarches n'ont pas été nécessaires.

De plus, lorsque les entrevues se sont déroulées sur Microsoft *Teams*, une attention particulière a été portée pour assurer le respect de la confidentialité des propos des participantes. La porte de mon bureau était fermée et j'avais recours à des écouteurs.

Lors de la transcription, toutes les informations permettant d'identifier les participantes ont été supprimées. Un code numérique a été assigné aux participantes, afin que leur nom n'apparaisse nulle part dans les documents. Suite à la transcription des entrevues, l'enregistrement audio a été détruit. Les transcriptions des entrevues, les formulaires de consentement ainsi que les informations conservées de façon électronique ont été sauvegardés sur une clé USB protégée par un mot de passe. Toutes les données seront supprimées de façon sécuritaire après une période minimale de cinq ans.

En résumé, dans ce chapitre portant sur la méthodologie employée dans cette recherche, plusieurs aspects essentiels ont été détaillés. Cela inclut la posture de recherche adoptée et le type de recherche menée, la population étudiée ainsi que la stratégie d'échantillonnage et la stratégie de recrutement. Ensuite, les méthodes de collecte de données et le déroulement des entretiens ont été abordés. La stratégie d'analyse des données a également été discutée, suivie des considérations éthiques.

Dans le prochain chapitre, il sera question d'examiner en détail les résultats obtenus à partir des analyses effectuées.

Chapitre 4 : Présentation des résultats

Dans ce chapitre, nous présentons les résultats découlant de l'analyse des données obtenues lors des entrevues effectuées avec des travailleuses sociales pratiquant la TAA et ce, auprès de PA éprouvant des défis sur le plan de leur santé mentale. Leurs propos mettent de l'avant la spécificité de cette pratique et sa contribution au processus d'intervention. Les différentes rubriques, permettant de classer les thèmes représentant les discours des travailleuses sociales, sont :

- 1) l'intérêt des travailleur.euse.s sociaux.ales à l'égard de la TAA;
- 2) les différentes modalités d'intégration d'un animal en intervention;
- 3) les risques et inconvénients associés à la TAA;
- 4) les rôles et les bienfaits de l'animal dans la dynamique de la relation entre la travailleuse sociale et la PA;
- 5) les effets de la TAA pour l'intervenante.

4.1 L'intérêt à l'égard de la TAA

En ce qui concerne leur motivation à l'égard de l'intégration d'un animal dans le cadre de leurs interventions, la plupart des travailleuses sociales soulignent l'importance des animaux dans leur vie. Pour Anne, le fait de ne pas avoir d'animaux dans l'exercice de son travail constituait un manque qui nécessitait d'être comblé.

J'ai toujours eu les animaux dans ma vie, ç'a toujours fait partie de mon quotidien d'avoir des animaux. Donc, c'est certain qu'on dirait que j'avais toujours vu qu'un jour j'allais travailler avec les animaux, fait que même quand j'ai commencé comme travailleuse sociale [...] j'étais comblée d'un sens, mais il me manquait quelque chose dès le début de ma profession.

En outre, les travailleuses sociales indiquent que leur intérêt à l'égard de la TAA provient du fait que cette pratique, étant moins conventionnelle, ouvre de nouvelles possibilités et permet une plus grande souplesse pour répondre aux besoins des PA.

Chloé mentionne comment elle se libère des contraintes de l'intervention « traditionnelle » en intégrant l'animal.

J'aime ça parce que, j'me permets plus d'aller à l'extérieur. Des fois on dirait que je suis gênée, on est gêné un peu de faire autrement, je ne sais pas pourquoi là, le fameux moule.

Eva abonde dans le même sens en spécifiant que l'ajout de l'animal offre de la souplesse à l'intervention en proposant différentes manières de procéder.

Selon ses besoins, on est vraiment flexible pis c'est ça que je suis capable de créer avec mes clients. C'est que mettons il en a des personnes qui vont me dire : « Oh, aujourd'hui là, tu sais quoi? J'prendrais même pas un cheval, je ferais juste comme aller marcher avec toi », puis on parle ou on va s'asseoir sur le bord d'une clôture puis on regarde les chevaux, puis on parle. Fait que le cheval est pas tout le temps sollicité dans l'action, il peut être juste comme dans l'environnement, on regarde, on parle à côté puis c'est tout.

Maude explique comment la TAA permet de dépasser les limites des interventions plus « traditionnelles » en rejoignant les gens par le non verbal.

J'ai vu en thérapie traditionnelle juste avec le langage, avec le verbal, c'est pas tout le monde qui se case là-dedans [...]. Donc, je cherchais aussi autre chose en même temps, dans le sens que ça répondait à beaucoup à qu'est-ce que je cherchais [...].

Les travailleuses sociales soulignent également comment l'interaction avec un animal facilite une approche holistique permettant de travailler avec la personne dans sa globalité, soit de considérer à la fois les dimensions émotionnelle, physique, mentale, sociale, culturelle et spirituelle. En travaillant avec l'animal, Maude suggère qu'elle peut

aborder divers aspects de la personne, créant ainsi une expérience d'intervention plus complète et intégrée, ce qui est difficilement réalisable dans le cadre des approches plus « traditionnelles » qui mettent l'accent sur le cognitif.

J'aimais la composante de la nature, de bouger, de s'exercer le corps fait que de vraiment avoir comme un « *overall* » de mieux-être et pas juste [mettre l'accent] sur le cognitif. [...] où est-ce que la thérapie traditionnelle, c'est beaucoup cognitif. [...]. C'est beaucoup plus que juste le cognitif qu'on travaille en thérapie équine là.

Maude poursuit en expliquant comment chaque professionnel.le apporte sa contribution spécifique pour aider la PA à se sentir mieux dans tous les aspects de sa vie. L'intégration de l'animal dans l'intervention a également un rôle important à jouer, et ce, en collaboration étroite entre les professionnel.le.s impliqué.e.s dans le but commun d'améliorer le bien-être global de l'individu.

Puis nos collègues nous réfèrent des clients. Comme tout de suite, je travaille en équipe avec deux dossiers, où est-ce que le thérapeute est impliqué, qui fait la thérapie cognitive puis moi, je vais vraiment travailler « *whatever* » qu'est-ce qu'ils ont besoin. Comme là, c'est la jeune qui a fait le dévoilement, mais, ça faisait un an que la thérapeute travaillait à faire un dévoilement, bien elle [la jeune] l'a faite avec le cheval. [...]. J'ai deux ergothérapeutes qui m'ont référé des clients et où que c'est de l'anxiété sociale, PTSD [trouble de stress post-traumatique]. Eux autres travaillent les capacités fonctionnelles et moi j'va travailler l'émotionnelle avec le cheval.

Ainsi, l'animal permet d'explorer et de travailler différents domaines de la vie de la PA. Cette pratique dépasse la simple focalisation sur le cognitif pour englober les dimensions émotionnelles, relationnelles et physiques, créant ainsi une intervention plus complète et holistique.

Les propos des travailleuses sociales mettent en lumière le potentiel de l'animal en intervention. Il ne s'agit pas nécessairement de rejeter les méthodes « traditionnelles »,

mais plutôt de les compléter et les enrichir. L'ouverture des travailleuses sociales à faire autrement les incite à adapter leurs interventions en fonction des besoins spécifiques de chaque PA.

4.2 Les modalités d'intégration d'un animal en intervention

Lorsqu'il est question d'intégrer un animal en intervention, plusieurs modalités sont associées à cette pratique. Ainsi, pour assurer le bon déroulement de l'intervention, il est nécessaire de : assurer le bien-être de l'animal; appliquer des mesures d'hygiène; prendre des précautions pour assurer la sécurité de la PA et de l'animal; assurer une prise de contact graduelle entre l'animal et la PA; choisir l'animal approprié pour la PA.

4.2.1 Assurer le bien-être de l'animal

Les travailleuses sociales relèvent l'importance de veiller au bien-être de l'animal. Cela contribue non seulement au respect de l'animal en tant qu'être vivant, mais également à l'efficacité et à la pertinence des interventions menées.

Dans l'extrait suivant, Anne insiste sur le fait de prendre soin de l'animal. Elle explique qu'elle le considère comme un partenaire en intervention et qu'elle cherche à engendrer chez lui du plaisir lors des rencontres afin qu'il soit motivé à participer.

[...] c'est vraiment, vraiment très important pour moi, c'est une belle petite vie, un être vivant, c'est mes partenaires [...]. Si je veux qu'ils continuent, qu'ils soient motivés [...]. Dans le fond eux autres aussi ils ont besoin de motivation et un gain pour venir travailler donc, si je veux qu'ils continuent avec moi et qu'ils aient toujours du plaisir à venir avec moi, je veux en prendre soin de, de ça, fait que pour moi c'est très important [...] de considérer les besoins du chien et bien en fait, des animaux.

Quant à Chloé, elle explique de manière spécifique de quelles façons il est possible d'assurer le bien-être de l'animal en intervention. Selon, elle, en plus de répondre à ses besoins de base, il est essentiel de lui offrir un endroit considéré comme un lieu sûr (« *safe place* ») pour qu'il puisse se reposer.

[...] c'est tout le temps important que tu considères ton animal, c'est toujours important qu'il ait un endroit je vais dire de répit, et un endroit où, comment je peux dire, de répit ou de sans contact [...]. C'est-à-dire que si mon chien s'en va à telle place, bien on le laisse tranquille. Ça peut être une cage, ou qu'il ait un endroit qu'il peut aller se reposer, qui est sécuritaire et en même temps qu'on sait qu'il ne sera pas dérangé. Il doit y avoir un « *safe place* », et après bien c'est sûr que ton bureau doit contenir un peu tout ce que ton animal a de besoin [comme] son petit panier, de l'eau, ses p'tites gâteries, sa nourriture. Tu dois avoir tout ce dont ton animal a de besoin.

Ainsi, les travailleuses sociales soulignent l'importance de prendre soin de leur animal en assurant la mise en place des conditions essentielles pour contribuer à leur bien-être. De fait, il s'avère crucial de prévoir un endroit de répit où l'animal peut se retirer à tout moment, évitant ainsi de le contraindre à travailler. Ces considérations s'avèrent être primordiales pour ces intervenantes.

4.2.2 Appliquer des mesures d'hygiène

Les intervenantes soulignent la nécessité de mettre en place des mesures d'hygiène lors de l'intégration d'un animal en intervention.

Dans l'extrait suivant, Chloé mentionne que pour prévenir la transmission de certaines maladies ainsi que pour assurer un milieu de travail hygiénique, il est essentiel de nettoyer régulièrement le local et ses mains.

[...] des fois, ils [les chiens] peuvent avoir des enjeux de santé, on veut pas non plus avoir des transmissions [...] de maladie humain-chien qui est aussi un risque par exemple. Moi, j'demande toujours à mes clients à l'arrivée, il y a un lavage de mains pour minimiser ces risques-là. Dans le bureau, je vais

tout le temps avoir par exemple, *Purell*, des « *wipes* » « *whatever* » si tu veux retourner te laver, mais j'vais dire au niveau aussi de la propreté c'est important. J'ai beaucoup de couvertures, des choses comme ça donc bien les laver [...]. Moi, j'ai un tapis, mais j'ai une machine à tapis aussi pour laver mon tapis de manière régulière fait qu'au niveau de la propreté pour pas comme emmagasiner de la cochonnerie et comme rendre ça [...] j'veux dire, pas que mes chiens sont sales, mais c'est des animaux là.

Ainsi, la rigueur dans les mesures d'hygiène contribue à la sécurité des intervenantes, des PA et des animaux.

4.2.3 S'assurer de prendre des précautions pour assurer la sécurité de la PA et de l'animal

L'intégration d'un animal en intervention exige la mise en place de mesures spécifiques afin de garantir la sécurité à la fois de la PA et de l'animal impliqué. Cela requiert une attention particulière aux détails et une planification minutieuse pour assurer un environnement propice aux interactions ayant lieu en intervention.

Sara partage que l'intégration d'un animal en intervention peut entraîner son lot d'imprévisibilité. Cela pose un risque tant pour l'animal que pour la PA. Ainsi, il importe de prendre les précautions nécessaires.

[...] un animal reste un animal, ça risque d'être imprévisible, tu mets ton client à risque en ayant un animal dans ton intervention, donc, c'est des choses à être conscient de. T'assurer que tes clients soient conscients de c'est quoi la thérapie assistée par l'animal, faire sûr qu'ils sont d'accord, qu'ils n'ont pas d'allergies, qui ont pas de peur [...]. Il y a des clients, comme moi Max [le chien] ne rencontre jamais un client la première fois que moi je le rencontre parce qu'il peut y avoir des clients qui sont allergiques au chien, avoir des clients qui ont peur des chiens, d'arriver dans une salle, ouf le chien est déjà là. Écoute, tu déclenches une crise de panique, c'est une possibilité là.

Maude évoque des mesures de sécurité supplémentaires à prendre, plus précisément en ce qui concerne l'intégration d'un cheval.

[...] fait que les personnes doivent porter des pantalons, ils doivent porter des bottes ou des souliers fermés et c'est mieux « *steeltoe* » parce que si jamais le cheval pile sur leurs pieds, ils ont une petite protection. C'est un cheval de 1000 livres on s'entend, c'est pas, c'est pas petit. [...] on va parler aussi du mouvement. Si le cheval décolle à courir, qu'est-ce qu'on fait, comment on bouge, des choses comme ça. [...] on va leur montrer quand qu'on donne des traites, comment on les donne pour pas qu'ils se font mordre les doigts, comme, des choses comme ça.

Malgré les bénéfices que peut apporter un animal dans un contexte d'intervention, il existe une certaine dose d'imprévisibilité. Il est donc impératif pour l'intervenant.e de prendre des précautions nécessaires pour anticiper ces imprévus.

4.2.4 Assurer une prise de contact graduelle entre l'animal et la PA

Les répondantes soulignent l'importance d'introduire l'animal de manière graduelle auprès de la PA. Cette approche progressive est conçue pour entreprendre une évaluation minutieuse en vue de répondre aux besoins et préférences spécifiques de la PA.

Anne explique comment elle procède à l'intégration progressive de l'animal dans le cadre de ses interventions, et ce, afin de prendre en compte les objectifs de l'intervention, de même que les forces, les défis et les besoins de la PA.

[...] lors de mon évaluation, il n'y a jamais en fait l'animal là. Donc, c'est après coup que j'explique, selon l'objectif, selon les forces, les défis, les besoins de l'enfant ou du client. Là, à ce moment-là, en fait j'vais intégrer l'animal.

Eva, ayant recours aux chevaux dans le cadre de l'intervention, procède d'abord à une évaluation de la situation vécue par la PA. Elle veut également permettre à la PA de se

familiariser avec les lieux. Ce n'est qu'à partir de la deuxième rencontre que l'animal est inclus dans l'intervention.

[Lors de] la première rencontre [c'est] l'évaluation [...]. Après ça on fait une visite des lieux, et après ça, à la deuxième rencontre [c'est] quand qu'on choisit le cheval. [...] il y a certains choix de cheval, on a des chevaux qui sont un peu plus éduqués, formés, pour l'équitation adaptée, l'équithérapie montée, et il y a d'autres chevaux qui sont un peu plus formés pour l'approche au sol. [...] fait que moi, par rapport à ça, j'offre à mon client un choix de cheval. Fait que quand on fait la visite des lieux, je les invite à réfléchir à quel cheval il voudrait prendre.

Comme le mentionnent les travailleuses sociales rencontrées, l'animal n'est pas présent lors de la première rencontre avec la PA. Il est d'abord essentiel d'entreprendre une évaluation initiale de la situation vécue par la PA et d'introduire l'animal de façon progressive. Cette approche graduelle favorise une intégration harmonieuse de l'animal dans le contexte de l'intervention.

4.2.5 Choisir l'animal approprié pour la PA

Lorsque plusieurs animaux sont disponibles sur les lieux, divers aspects sont pris en considération pour sélectionner l'animal qui convient le mieux à la PA.

Anne souligne les divers facteurs à considérer.

Fait qu'initialement, moi je pars de l'objectif, du besoin, et des, j'ai envie de dire, des forces de mon animal, puis après ça, on peut s'ajuster. Comme je donnais l'exemple tantôt qu'en cours de route finalement le « *match* » est pas bon, on fait de l'essai et erreur aussi par moment, en lien avec l'animal [...]. C'est sûr qu'il en a qui dise : « hey moi, j'veux vraiment travailler avec les chevaux ». Fait que, j'veux dire, je ne tourne pas non plus autour du pot pis que j'vais [dire]: « Ah, non, non, on va faire les lapins. ». [...] je veux m'assurer du bien-être animal et que ça correspond à leur besoin comme client, mais on y va aussi par leur intérêt.

Ainsi, le choix de l'animal repose sur plusieurs critères, incluant son énergie, ses capacités, de même que les objectifs, les besoins et les intérêts de la PA. Cependant, il peut arriver que l'animal sélectionné ne s'avère pas être le bon choix dans le contexte de l'intervention. C'est pourquoi, dans un tel cas, la travailleuse sociale peut proposer un autre animal.

En résumé, l'intégration d'un animal en intervention requiert la prise en compte de plusieurs modalités pour favoriser l'atteinte des objectifs d'intervention. Cela comprend le bien-être de l'animal, le respect des mesures d'hygiène, la prise de précautions pour la sécurité, le contact progressif entre l'animal et la PA, ainsi que le choix judicieux de l'animal pour la PA.

4.3 Inconvénients associés à la TAA

Les travailleuses sociales révèlent certains inconvénients associés à la TAA, incluant la difficulté à se procurer une couverture d'assurance appropriée, la prise en compte des allergies aux animaux et des craintes à l'égard de ces derniers, la faible reconnaissance de la TAA, le fait de devoir défrayer les coûts divers rattachés à cette pratique, le manque d'encadrement en lien avec la TAA et la charge additionnelle qu'exige cette pratique.

4.3.1 Prendre une couverture d'assurance appropriée

Les travailleuses sociales soulignent le défi lié à la souscription d'une assurance puisque la présence d'un animal est largement perçue comme un risque par les compagnies d'assurance. Chloé explique ce défi :

[..] j'pense qu'un des [défis principaux], j'avais te dire que c'est toute la question de responsabilité professionnelle et d'assurance. On dirait que dès que tu parles d'animaux tout le monde devient frileux [...]. On veut pas se mouiller, personne veut prendre la responsabilité [...]. On prône toute à quel point on peut reconnaître qu'il y a des bénéfiques, mais personne veut se mouiller légalement à assumer et dire, « oui, oui, nous on cautionne ça », tout le temps sur le principe que l'animal en soi représente un risque et personne veut porter ce risque-là, donc, comme professionnelle, tu te retrouves tout seul avec ça.

De plus, comme l'indique Sara, même après avoir trouvé des assurances, les professionnel.le.s ressentent tout de même le besoin de franchir certaines étapes pour garantir une assurance effective en cas de nécessité.

Il en a qui vont dire tant et aussi longtemps que tu demeures dans ton [champ de pratique], que c'est correct. Et si t'es formé de travailler avec un animal, que c'est correct. Mais, moi, dans toutes mes polices d'assurance j'ai faite exprès de faire ajouter une clause ou d'avoir un courriel confirmant « oui, la thérapie assistée par l'animal est couvert sous ta police d'assurance ».

Les extraits qui précèdent illustrent que la recherche d'une couverture d'assurance dans le cadre de la TAA représente un défi complexe et exigeant pour les intervenantes. En outre, ce processus requiert des efforts supplémentaires de leur part en vue d'éviter toute ambiguïté.

4.3.2 Allergies et craintes à l'égard des animaux

Les allergies et les appréhensions face aux animaux représentent des obstacles importants, car certains milieux organisationnels sont moins enclins à accepter la présence d'animaux dans leurs établissements pour ces raisons. Cette réalité constitue un défi de taille pour certain.e.s travailleur.euse.s sociaux.ales souhaitant proposer la TAA dans leur établissement de travail.

[...] mettons dans les écoles, il y a un petit peu plus d'enjeux souvent au niveau des allergies, hein, ils [les élèves] ont peur, les allergies. Il y a des écoles plus frileuses que d'autres par rapport à ça, c'est un petit défi quand même [...]. J'ai beaucoup de travail à faire pour promouvoir [et démontrer] les gains qui pourraient avoir d'intégrer en fait l'intervention assistée par l'animal dans leur milieu. [...] Mais dans le fond, ultimement, ils voient plus l'aspect qu'il y a des enfants qui ont peur du chien, des allergies [...]. (Anne)

Comme cette travailleuse sociale le mentionne, lorsqu'elle souhaite proposer la TAA dans certains établissements, comme les écoles, cela devient complexe.

4.3.3 La pratique manque de reconnaissance

À la suite des discussions auprès des travailleuses sociales, il est possible de constater un certain manque de reconnaissance aux niveaux provincial et national envers la TAA et ce, surtout en raison de son caractère non « traditionnel ». Cela pose sans aucun doute des défis pour ces professionnelles.

[...] tous les bâtons dans les roues pour toutes les associations [...]. Les organismes [ne] reconnaissent pas ce type de thérapie-là, surtout comme les [cas plus complexes chez les vétérans]. J'ai des soldats et j'en ai là qui bénéficierait de ça [énormément] et je peux même pas leur en parler. C'est comme [les associations nous disent :] « prouvez-nous, envoyer-nous des recherches canadiennes qui vont nous démontrer qu'il y a le niveau de succès nécessaire » là pour ça là. [...]. C'est, c'est vraiment frustrant parce qu'ils l'auraient de besoin. (Maude)

Chloé explique comment ce manque de reconnaissance contribue à un isolement professionnel et à une dépréciation de leur travail.

J'comprends pas pourquoi on est aussi frileux. En fait là moi, c'est plus ça que, j'veux pas dire qui me dépasse, mais c'est un peu ce que je trouve dommage de cette pratique-là. C'est comme « *Good luck* » là [...]. J'trouve qu'on manque d'ouverture de manière générale, c'est un peu ça moi je

trouve hum [...] dommage de cette pratique. Et ça demande quand même beaucoup d'effort, d'engagement, de temps, de sous [...]. J'veux pas dire que j'trouve que la valorisation n'est pas là, mais, t'sé, la reconnaissance de ça, [...]. On trouve ça toute « *cool* », mais on n'est pas prêt à payer pour ça.

Les travailleuses sociales trouvent donc regrettable que le manque de reconnaissance de la TAA fait en sorte qu'il est parfois impossible de proposer cette pratique aux gens qui pourraient en bénéficier. En fait, selon elles, il est déplorable que cette pratique ne soit pas plus valorisée, car elle exige un investissement considérable en termes d'efforts, d'engagement, de temps et d'argent.

4.3.4 Défrayer les coûts rattachés à cette pratique

Selon les travailleuses sociales rencontrées, l'intégration d'un animal dans une pratique professionnelle engendre des coûts supplémentaires. Cela constitue donc un aspect important à considérer.

D'ailleurs, Maude souligne l'importance de prévoir ces coûts supplémentaires, soit les frais d'assurances, de vétérinaires, de nourriture d'animaux et de formations.

Il a fallu que je prenne une assurance aussi pour la grange commerce, pour le commerce, dans le sens, si quelqu'un se blesse. Ça fait que, plus le cheval, plus les vétérinaires, plus la "*hay*" [foin] ça fait que ça coute très cher pour faire de l'équipsychothérapie dans le fond. C'est très, très, très dispendieux. Plus les formations qui m'ont couté des mille et des mille-là. La première était 9 000\$ canadien, pis la deuxième était [...] 3000 à 4000\$. C'est très dispendieux là.

La TAA entraîne ainsi des coûts supplémentaires pour les professionnel.le.s qui souhaitent la pratiquer.

4.3.5 Manque d'exigences en termes de formations

Les travailleuses sociales mentionnent aussi que la TAA n'est ni encadrée ni légiférée. Cette absence sur le plan de la réglementation se traduit par un manque d'exigences en matière de formations. Cette situation peut poser un problème en termes de qualité du service et d'uniformité des compétences exigées.

Chloé souligne les difficultés qu'elle rencontre lorsque vient le temps de trouver des formations pour ses animaux, et ce, en raison du manque d'encadrement de cette pratique. Cela oblige la professionnelle à se débrouiller seule pour former son animal.

[...] toute la formation aussi de ton animal est de toi. Encore là, j'ai dit tantôt c'était pas encadré, c'est pas légiféré, fait que tu le formes comment cet animal-là? Bin il y a personne qui le forme. Ils forment un peu les professionnels, mais qui nous aident à former notre animal? Personne. Fait que oui, il y a des flous là-dedans [...]. Fait qu'encore là, tu t'arranges avec tes troubles de former ton animal par rapport à tes besoins.

Maude met en garde contre les risques liés à l'absence de réglementation et elle explique les démarches qu'elle a entreprises pour bien se former et s'assurer d'avoir l'approbation de son association professionnelle.

Vu que c'est pas [réglementé], il y a rien d'obligatoire dans le fond, n'importe qui peut dire qui font de la thérapie avec les chevaux, mais, c'est dangereux, tu comprends? [...] je veux faire sûr que je suis quand même mes normes éthiques professionnelles. J'ai aussi contacté [mon association professionnelle] parce que pour moi, c'était important de savoir, faire sûr que, ils reconnaissaient l'approche clinique et le courriel qu'ils m'ont envoyé c'est que d'abord que tu sentes que toi, t'as les capacités d'offrir ce type de thérapie là [et] ça peut faire partie du travail social. Ça fait que pour moi, éthiquement, c'était important que j'aie chercher des certifications quand même là.

Il est possible de constater que le manque de réglementation entourant la TAA offre une certaine liberté aux professionnel.le.s qui s'y adonnent. Cependant, cela peut également présenter des enjeux éthiques importants.

4.3.6 Ajout d'une charge additionnelle

L'intégration d'un animal dans la pratique professionnelle entraîne également une charge additionnelle pour les professionnelles. Outre la formation offerte à l'animal, il importe d'observer ce dernier lors des rencontres et d'organiser l'horaire en fonction de sa présence. Tout cela ajoute du travail aux travailleuses sociales.

Selon Chloé, il est nécessaire de former l'animal, d'en prendre soin et de le surveiller attentivement lors des interventions.

[...] il y a un travail là. C'est un chien à éduquer, t'as un chien à mettre propre, t'as quelque chose de plus là, ça l'ajoute. Oui il y a une plus-value, mais ça l'ajoute du travail et j'veux dire, quand que j'suis en rencontre avec un client, en même temps j'ai toujours un œil sur qu'est-ce que mon chien est en train de faire.

Du côté de l'organisation de son horaire, Sara mentionne qu'elle doit prendre en compte le temps nécessaire pour préparer le local entre les rencontres. Plus précisément, elle doit bien nettoyer le local pour les personnes qui souffrent d'allergies aux animaux.

[...] quand j'cédule les clients [l'un après l'autre, il faut que je pense :] « ok, bon, bin, madame X est allergique aux chiens fait que j'vais m'assurer qu'il n'y a pas de chiens qui passe en avant d'elle ». [...] On désinfecte les locaux et les divans et toute ça après chaque rencontre. Fait qu'admettons que j'ai un client qui est allergique aux chiens, j'vais m'arranger pour passer lui en premier si le chien intervient plus tard avec d'autres clients.

Ces travailleuses sociales expliquent bien comment l'intégration d'un animal ajoute du travail: l'animal doit être formé et surveillé et l'horaire doit inclure du temps pour la préparation du local entre les rencontres. Cette charge supplémentaire représente un investissement en termes de temps et d'efforts pour les professionnelles dans leur pratique.

Bref, dans cette rubrique portant sur les risques et inconvénients associés à la TAA, nous avons pu constater que divers aspects nécessitent une attention particulière. Ceci inclut la nécessité de prendre une couverture d'assurance appropriée, les préoccupations liées aux allergies et aux craintes envers les animaux, le manque de reconnaissance de cette pratique, les coûts associés, le manque de réglementation, ainsi que la charge additionnelle exigée par cette pratique.

4.4 Les rôles de l'animal dans la dynamique de la relation entre le.la travailleur.euse social.e et la PA et leurs bienfaits

Dans le cadre de la TAA, l'intégration de l'animal transforme la dynamique de la relation entre le.la travailleur.euse social.e et la PA, passant d'une dyade à une triade. Cela influence significativement la manière dont l'alliance de travail se développe et évolue. À l'intérieur de cette alliance triadique, l'animal peut jouer deux types de rôles, soit des rôles passifs et des rôles actifs. Ces rôles procurent divers bienfaits pour la PA et le processus d'intervention.

4.4.1 Rôles passifs de l'animal et leurs bienfaits

Les rôles passifs incluent les situations où l'animal, par sa simple présence, sert d'introduction et de renforcement à la relation de travail entre la travailleuse sociale et la

PA procure des indices sur l'état émotionnel de la PA, favorise l'honnêteté et le partage d'information de la part de la PA, contribue à créer une atmosphère de quiétude et de non-jugement et incite l'engagement de la PA dans le processus d'intervention.

Contribue à l'établissement et au renforcement de l'alliance de travail

Les travailleuses sociales soulignent que l'animal facilite l'entrée en relation avec les PA et il contribue à instaurer la confiance envers la professionnelle. À cet égard, Anne souligne que le lien initial se forme avec l'animal, ce qui facilite par la suite l'établissement de la relation de travail entre l'intervenante et la PA.

[...] c'est de m'aider finalement dans la création du lien que j'ai avec le client parce que justement en abaissant leurs barrières, ils s'ouvrent plus et c'est plus facilitant après d'avoir accès à la personne. Donc, j'ai envie de dire oui, plus au niveau de la prise de contact, je trouve que ça facilite. Même si je suis quelqu'un facile d'approche, bien, avec l'animal, ça devient exponentiel dans le sens que j'vais arriver, mon lien va se créer comme ça là. Et c'est moins confrontant parce que souvent on rentre en relation par l'animal et l'attention va être sur l'animal au départ, pas sur le client.

Maude ajoute que le contact initial avec l'animal rend le contexte d'intervention beaucoup moins intimidant, notamment pour les personnes ayant vécu des traumatismes complexes.

Le cheval est [...] l'être qui crée le lien avec la personne [...]. La personne n'a pas besoin d'avoir un lien avec toi. C'est sûr que ça aide là parce que [...] on est là et on observe et on entend et on voit, mais la personne n'a pas nécessairement besoin d'avoir un lien avec nous autres [...] parce qu'aussitôt qu'on pense aux traumatismes complexes, c'est des gens qui ont des gros troubles d'attachement [et] qui ont de la difficulté à créer un attachement sécurisé avec un autre être humain, donc, avec le cheval, un animal, c'est beaucoup moins intimidant pour eux autres et ça se fait de façon plus naturelle.

De même, comme le souligne Sara, l'attention portée à l'animal contribue à l'établissement plus rapide d'une relation de confiance entre la PA et l'intervenante, ce qui peut accélérer le processus d'intervention.

[...] le chien enlève le « *spotlight* » sur la personne et sur ce qu'elle vit, donc, c'est plus facile d'en parler. Donc, on peut aborder les problèmes beaucoup plus tôt, pendant la rencontre [plutôt que de poser] des petites questions plus « superficielles » pour développer une relation thérapeutique. Tu « *skip* » ça avec le chien. Bien, de façon générale, tu « *skip* » une grosse partie de ça. [...]. Ça développe cette relation-là beaucoup plus vite. Donc, tu « *skip* » pas d'étapes là, mais ça [semble que] tu [vas plus vite] à travers des étapes qui peuvent autrement durer beaucoup plus longtemps.

En commençant par établir un lien avec l'animal, les barrières se dissipent, ce qui facilite ensuite l'établissement d'une alliance de travail entre les intervenantes et les PA. La TAA est particulièrement bénéfique pour des personnes ayant vécu des traumatismes, car elle leur offre un moyen moins intimidant pour initier une relation. De plus, en déplaçant l'attention de l'individu vers l'animal, le processus d'intervention s'accélère.

Offre des indices à propos des émotions vécues par la PA

Les travailleuses sociales s'accordent à dire que l'animal représente un atout important en intervention, car il offre des informations précieuses sur l'état émotionnel de la PA. En observant attentivement les interactions entre la PA et l'animal et le comportement de ce dernier, les intervenantes peuvent constater des indices à propos des émotions ressentis par la PA. Cette capacité de l'animal à refléter et à réagir aux émotions constitue un outil précieux pour enrichir la compréhension du vécu des PA.

Anne explique que, grâce au comportement de son cheval, elle parvient à mieux comprendre les comportements de la PA. Cela lui permet de poser des questions pertinentes à la PA en vue d'obtenir plus d'informations.

Si elle [l'animal] a de la difficulté à rester sur place et que là, tout d'un coup elle bougeotte, bin ça, ça me donne beaucoup d'indices. Fait que là, j'suis là, je commente un petit peu le comportement de l'animal et on essaye de comprendre. [...] moi je sais, je comprends, mais j'essaie de faire voir, de [faire] réfléchir [...] la personne [...]. J'explique un petit peu le comment que j'ai un doute, dans le fond je reflète au client mon hypothèse et après [je dis] : [...] « Dis-moi si je me trompe ou pas, mais ça se peut que je me trompe ». Souvent, c'est rare que je me trompe [...] parce que l'animal m'a donné de l'information, pas parce que je lis dans les pensées, c'est par l'animal.

Maude souligne que, lorsqu'on se trouve à une certaine distance d'un cheval, comme à au moins dix pieds, ce dernier réagit à notre rythme cardiaque et fournit une sorte de « *neurofeedback* ». Cela permet à l'intervenante de comprendre davantage l'état émotionnel de la PA à travers les signaux que le cheval partage.

[...] le cheval nous offre beaucoup de « *neurofeedback* » dans le fond. Ça fait qu'aussitôt que t'arrives proche du cheval, aussitôt que tu es à dix pieds du cheval, le cheval commence à se « *sinker in* » à toi. Il commence à changer son [rythme cardiaque] pour miroiter le tien. [...] On rentre dans leur énergie et il rentre dans la nôtre [...]. Fait que pour moi aussi, comme observatrice, c'est important d'observer qu'est-ce qui se passe entre la personne et le cheval [...] parce que les humains sont pas aussi bons à nous lire comme humain que les chevaux le sont.

Chloé présente une dynamique semblable qui se manifeste en présence de ses chiens dans son bureau. En comprenant le langage canin ainsi que les aptitudes particulières de l'animal, il devient possible de saisir l'univers interne de la PA.

[...] dépendamment quel chien qui va te voir ou à quel moment, avec ses forces, bien je le sais ce qu'il est en train de me dire. Mon gros caniche, c'est un chien qui, c'est beaucoup lui pour la, la tristesse, ces émotions-là. [...] J'appelle ça des fois, les blessures du cœur. C'est ce chien-là qui va arriver

à toi. Fait que si [...] t'arrives et tu t'assois dans mon divan et il saute à côté de toi, [...] c'est sûr qu'il y a quelque chose-là qui est en lien avec la tristesse, le deuil, la rupture, c'est sûr, sûr, sûr que t'as vécu quelque chose parce que c'est lui qui fait comme : « Woah... elle a besoin de moi ». Donc, quand t'analyses et tu comprends le langage [...] de tes chiens, ils peuvent donner plein de choses.

Ainsi, les travailleuses sociales soulignent le rôle crucial des animaux dans la compréhension des émotions des PA. Leur capacité à détecter une gamme d'émotions, même celles qui sont subtiles et difficiles à percevoir pour les humains, représente un avantage majeur dans le contexte de l'intervention. L'animal offre ainsi un moyen indirect, mais efficace, pour explorer les émotions, ce qui peut rendre le partage émotionnel moins intimidant pour la PA. En utilisant l'animal sous forme de miroir émotionnel, l'intervenante peut adapter ses interventions en conséquence pour répondre aux besoins spécifiques de la PA. Cela crée une atmosphère de discussion plus ouverte et moins intrusive, renforçant ainsi le lien entre l'intervenant.e et la PA.

Favorise l'honnêteté et le partage d'informations

L'ajout d'un animal dans le cadre de l'intervention favorise l'honnêteté et le partage d'information de la part des PA car ces dernières se sentent plus à l'aise à exprimer leurs pensées et leurs expériences. Selon les témoignages recueillis auprès des travailleuses sociales, l'animal apporte une distraction aux PA, car ces dernières misent leur attention sur l'animal, réduisant ainsi la focalisation sur elles-mêmes.

Comme le souligne Sara, la présence de l'animal change la dynamique de l'intervention en réduisant la focalisation uniquement sur la PA.

Ça change la dynamique d'intervention totalement à ce niveau-là [...].
Quand tu parles de choses difficiles, que tu t'exposes à une certaine

vulnérabilité, d'avoir le chien là, le « *spotlight* » n'est pas sur toi et ta vulnérabilité, il est sur le chien.

Sara poursuit en expliquant que le cerveau a du mal à se concentrer sur plusieurs choses à la fois donc, en étant centré sur l'animal, la personne peut exposer plus facilement sa vulnérabilité en partageant ses sentiments et ses pensées.

Le cerveau a de la misère à faire deux choses en même temps, mais là [avec l'animal], on dirait que ça facilite le verbal, [et à] mettre de l'ordre dans les idées, parce que t'es pas concentré uniquement là-dessus, donc, ton cerveau est distrait en partie par le toucher, par le flatter [...]. Ils ont cette distraction-là. Le cerveau est distrait à flatter le chien, en attendant que rationnellement tu « *process* » ce que tu dis et ce que tu penses. Tu peux « *processer* » des émotions difficiles, ça distrait les clients, ce qui fait qu'ils sont ouverts à creuser un p'tit peu plus, plus rapidement pendant l'intervention [...]. Ils ont beaucoup moins toutes les erreurs de pensées qui viennent en tête : « Ah, non, vas pas dire ça, elle va penser que t'es ceci... » [...]. C'est difficile d'avoir ce dialogue interne là, en même temps que de flatter le chien.

De plus, comme présenté dans l'extrait suivant, le lien créé entre l'animal et la PA peut inciter cette dernière à partager des informations, car elle peut avoir le sentiment que l'animal en est déjà au courant. Cette dynamique encourage une plus grande honnêteté et un partage plus profond, ce qui offre l'occasion en intervention de travailler sur ces éléments.

[...] j'avais une jeune qui faisait de l'automutilation, et elle-même, elle [ne] me disait [...] pas qu'elle s'était automutilée et là mettons au milieu de la séance, elle me dit [...] : « Je sais que le cheval le sait que je te l'ai pas dit et il faut que je te le dise ». C'est comme le lien développé avec le cheval permet comme une transparence aussi pour certains clients parce que le lien, surtout avec cette jeune-là, cette ado-là, avec son cheval, ça été un lien comme vraiment particulier [...]. Elle se sentait comme elle se sent lire par le cheval, la connexion est tellement forte que [...] ça permet d'aller réaliser certaines choses-là, ça l'a juste permis en fait qu'elle me dise une information, fait que ça permet l'honnêteté, ça permet beaucoup l'honnêteté [...] quand qu'on utilise cette approche-là, parce que, ils peuvent pas nous mentir les gens, parce que si la personne est stressée, moi je vais le voir chez mon cheval. (Eva)

Dans les extraits précédents, les travailleuses sociales expliquent que l'animal joue des rôles importants dans le processus d'intervention. L'animal détourne l'attention de la PA sur elle-même et facilite l'expression émotionnelle, favorisant ainsi un partage plus rapide et sincère de sujets sensibles. De plus, le lien avec l'animal encourage la personne à partager des aspects intimes sur sa situation.

Favorise l'engagement des PA dans le processus d'intervention

Comme le soulignent les travailleuses sociales, encourager la participation active des PA, maintenir leur motivation lors des rencontres et susciter leur intérêt pour les rencontres ultérieures sont des aspects essentiels pour favoriser l'atteinte des objectifs d'intervention. Dans ce sens, l'animal se relève être un atout crucial.

À cet égard, Chloé mentionne que la présence d'un animal peut rendre l'intervention plus attrayante.

[...] combien de fois j'entends des gens qui m'ont contacté et qui attirent soit leur enfant ou leur conjoint ou quelqu'un en disant « bin, viens il va y avoir un chien, viens c'est de la zoothérapie ». Donc, c'est comme un leurre là, on dit pas de la thérapie [mais plutôt qu'] il va y avoir un animal, c'est le « *fun* ».

Anne indique que la présence de l'animal augmente également la motivation des PA à participer lors des rencontres.

[L'animal] ça suscite la motivation [...], même énormément. Ils [les clients] sont plus motivés, ils sont toujours partants pour participer à la rencontre. Fait que la motivation est beaucoup là, ça suscite vraiment beaucoup d'intérêt et la participation, motivation, de la part justement que c'est ça que l'animal suscite.

Quant à Eva, elle constate que les personnes sont même plus enclines à revenir en intervention, car elles souhaitent revoir l'animal.

L'intérêt de voir un cheval, c'est beaucoup ça. Ils ont hâte de venir voir leur cheval parce qu'ils choisissent un cheval puis ça devient leur cheval. On n'est pas obligé par contre de toujours prendre le même cheval après ça, ça reste au besoin de la personne. Mais, c'est ça, le fait d'avoir un, de venir voir l'animal, ça crée un intérêt à revenir aux séances puis [...] mes clients me disent : « Oh bin là, j'avais hâte de venir voir Newton, mais j'avais hâte aussi de venir te voir toi là, mais mon petit Newton! J'avais le goût de ça ».

Ainsi, en intégrant un animal dans le cadre de leurs interventions, les travailleuses sociales soulignent divers avantages concernant l'engagement dans le processus d'intervention : l'animal agit comme un catalyseur de motivation lors des rencontres, encourageant activement la participation des personnes et leur motivation dans le processus d'intervention.

Contribue à favoriser une atmosphère de quiétude et de non-jugement

En intervention, la PA peut ressentir une certaine appréhension quant à la possibilité d'être jugée en partageant ses préoccupations avec un.e professionnel.le. Cette inquiétude peut créer un climat tendu. Par ailleurs, la présence de l'animal favorise une atmosphère de quiétude et de non-jugement.

Selon les travailleuses sociales, les animaux bénéficient généralement d'une image positive dans l'imaginaire collectif et sont souvent considérés comme offrant une présence bienveillante auprès des humains. Cette perception favorable peut être un atout à exploiter en intervention.

Sara explique notre apprentissage social vis-à-vis des animaux.

C'est quoi qu'il y a sur le $\frac{3}{4}$ des pyjamas des jeunes enfants? C'est des petits animaux, des petits toutous, des petits lapins, des petits hiboux, des ti ours, des ti moutons, des ti cochons, bon. C'est ces choses-là. Les toutous ils réconfortent, puis les toutous, c'est quasiment toute des animaux. Donc, depuis pas mal la naissance, on habitue les enfants que les animaux, c'est des amis. C'est des confidents, c'est des êtres qui apportent une certaine sécurité, une certaine assurance. Donc, en tant que société, on est comme « *drillé* » vers ça, vers avoir une confiance presque innée envers les animaux. En tant que société, les valeurs qu'on accorde aux animaux.

Des représentations d'animaux, qu'il s'agisse de peluches ou de motifs sur des vêtements, véhiculent des notions de réconfort et de sécurité.

D'ailleurs, un aspect qui émerge du discours des travailleuses sociales est l'effet apaisant de la présence animale en intervention. Le toucher avec l'animal peut être une source de réconfort et de tranquillité. Comme mentionné précédemment, il peut être difficile pour les intervenant.e.s d'établir un tel contact physique avec la PA, étant donné les frontières à respecter en intervention. De plus, le contact physique peut être perçu comme menaçant, déplacé et gênant. En revanche, l'interaction avec l'animal offre une tout autre dynamique, permettant ce contact rassurant qui peut s'avérer bénéfique, voire nécessaire, pour certaines personnes.

Anne souligne l'importance de la proximité avec l'animal et la possibilité d'établir un contact qui va au-delà des mots.

[...] et autant des fois, on [la PA] n'a pas nécessairement de mots, mais faire un câlin ou [...] mettons une accolade c'est, c'est apaisant aussi, fait que des fois sans utiliser des mots avec un animal.

Eva ajoute que la présence de l'animal peut solliciter les cinq sens, ce qui peut avoir un effet apaisant pour certaines personnes.

[...] le « *grounding* », le contact avec le cheval est aussi réconfortant [...] ça permet vraiment de comme, se ramener dans le moment présent [...]. Pour une de mes clientes, quand elle choisit de brosser le cheval, pour elle, c'est que c'est un moment où elle se « *ground* », elle se fait plaisir dans ce moment-là. Fait que c'est pertinent parce que c'est comme un moment de sa séance où elle le prend pour elle et elle va s'autoréguler un peu dans le fond en brossant le cheval. Tu brosses le cheval, tu tombes dans le moment présent et souvent, mettons dans le cercle avec une brosse, après ça, on est dans un autre sens [car on] respire les odeurs [...]. À ce moment-là c'est pertinent d'utiliser le cheval parce que ça permet juste de comme, ouf, de se vider, de comme relâcher et de vivre le moment présent, fait que c'est sûr que ça peut être, c'est ça, un moyen de, de se ressourcer. Et tu sais ça, quand qu'on est là-dedans, on est plus dans une approche de mieux-être. [...] Les cinq sens que ça vient solliciter. Ça donne des souvenirs aux gens et c'est ça après ça qui fait qu'ils auront le goût de revenir pour venir rechercher ce réconfort-là.

Comme l'illustrent les extraits précédents, la proximité physique avec l'animal, telle que le fait de pouvoir le caresser, procure un réconfort immédiat. Cette interaction tactile permet à la personne de se sentir plus en sécurité, détendue, et dans le moment présent, favorisant ainsi un climat propice à l'intervention. Cela peut être particulièrement bénéfique pour les personnes qui ont de la difficulté à se détendre ou à se connecter avec leurs émotions en intervention.

Chloé indique que la présence de l'animal contribue à détendre l'atmosphère en ravivant des souvenirs positifs liés à des expériences passées avec des animaux.

[...] premièrement, je vais dire que ça crée une atmosphère aussi très « *cozy* », chaleureuse, familiale, beaucoup ont aussi connu des chiens, en ont côtoyé, en ont même eu plus jeune.

Dans la même veine, Sara explique que l'animal contribue à dédramatiser l'intervention.

[...] le chien, qui ne le [l'enfant] juge pas, qui s'en fiche s'il se trompe s'il, hum, bégaie sur un mot, s'il prononce mal, il s'en fiche. On est capable de faire des « *jokes* » avec le chien [...], ça allège un peu, ça détend l'atmosphère.

L'animal permet donc de réduire la pression ressentie par la PA en orientant l'attention vers des interactions ludiques avec l'animal. En ne portant pas de jugements et en véhiculant une image positive, l'animal favorise ainsi la création d'un environnement accueillant et contribue à une perception positive de l'intervenant.e.

L'influence de l'animal même en son absence

Dans la TAA, même en l'absence de l'animal, son influence persiste de manière importante durant les interventions. Les interactions précédentes avec l'animal créent un cadre de référence et un point de discussion qui peuvent être explorés avec la PA.

Comme le mentionne Anne, bien que l'animal ne soit pas toujours présent physiquement, son influence reste constante dans ses interventions. D'ailleurs, elle aime intégrer des éléments liés à l'animal, apportant ainsi une touche animale à ses rencontres, ce qui permet de préserver un lien agréable et continu à travers les rencontres.

[...] autant que des fois l'animal est vraiment plus là en support et en présence, j'aime beaucoup mettre toute mes affaires [...] à la saveur animale que je dis, à la couleur de l'animal fait que même s'il n'est pas nécessairement là des fois, mettons des fois que l'animal a dû quitter, mais, toute est à saveur animale pareille. Fait que, c'est agréable et on conserve toujours ce, ce lien-là à travers nos rencontres.

De même, Eva explique que l'animal incite certaines personnes à se confier.

[...] mettons j'ai une cliente qu'elle est pas très, très réceptive au reflet, elle utilise pas vraiment le cheval, mais, elle en a de besoin, elle aime les chevaux. Fait qu'elle prend son cheval, on s'en va dans, dans le manège, elle

le laisse en liberté et on fait juste parler. Elle, elle extériorise beaucoup, c'est beaucoup ça son besoin, fait qu'on extériorise. Le cheval est là, mais on l'utilise pas vraiment. [...], mais c'est pas qu'il est inutile, il est utile parce que sinon, elle viendrait pas. Elle viendrait pas à mon bureau, elle aime ça être debout puis marcher à voir le cheval, mais c'est sûr que [...] le cheval est moins sollicité [...].

Comme le soulignent les travailleuses sociales, même lorsque l'animal n'est pas physiquement présent ou peu sollicité, il joue tout de même un rôle passif important, car son influence demeure omniprésente dans le déroulement des interventions. Cela contribue à maintenir un lien agréable avec l'animal et une continuité tout au long des rencontres avec les PA.

4.4.2 Rôles actifs et leurs bienfaits

Les travailleuses sociales indiquent que l'animal peut également jouer divers rôles actifs. Il s'agit d'actions délibérées manifestées par l'animal en vue de soutenir directement la travailleuse sociale et la PA (Fiore Lacelle, 2019).

Offre du soutien émotionnel

Sara indique que Loki, son chien, offre un soutien émotionnel aux PA traversant des périodes éprouvantes. Lorsque la personne exprime des sentiments et des expériences difficiles, le chien se rapproche et pose sa tête sur ses jambes, lui apportant ainsi du réconfort. De plus, ce contact physique offre une proximité que la travailleuse sociale ne pourrait pas offrir de la même manière.

[...] c'est plus un accompagnement émotif qu'il apporte j'dirais. Tu parles d'émotions lourdes, tu parles de deuil, le chien [...] Loki fait ça . Écoutes, depuis qu'il est jeune, ça c'est quelque chose que moi j'ai mis beaucoup

d'emphase dessus, de renforcement, quelqu'un qui est triste, d'aller se coucher la tête sur les jambes et se laisser flatter. C'est ça, c'est vraiment jusqu'à tant que l'émotion passe. [...] Il a ce contact physique là que les gens, certaines personnes ont besoin. Nous autres en tant qu'intervenant, thérapeute, on n'a pas nécessairement le droit d'aller toucher le client. Lui, oui.

Maude indique que, dans son rôle plus actif, le cheval est sensible aux besoins de la personne et réagit pour lui procurer le soutien nécessaire.

[...] le cheval va venir se coller à la personne, quand que la personne a besoin d'apaisement ou des fois il va « *nudger* » la personne pour qu'elle bouge pour s'autoréguler différemment. [II] va vraiment aller dans ce que la personne a de besoin. Tandis que d'autres [fois], le cheval va complètement comme « *huger* » là avec sa tête la personne pour aider la personne vraiment à s'autoréguler dans son moment de stress et là on va dire encore : « le cheval démontre telle chose », cette personne-là, on va recommander beaucoup plus le « *mindfulness* », la méditation pis des choses comme ça. Fait que le cheval va nous dire de façon comportementale qu'est-ce que la personne a de besoin. [...] c'est le cheval qui facilite tout ça.

De plus, Maude illustre concrètement le soutien offert par les chevaux face à une jeune fille dévoilant qu'elle avait subi des abus sexuels. En se couchant avec elle et en l'entourant, ils lui ont apporté du réconfort et ont créé un espace sécuritaire pour qu'elle puisse exprimer ses émotions.

[...] les deux chevaux sont venus autour de nous comme nous protéger, comme on était dans notre petit cocon, et elle a fait son dévoilement et après ça le cheval s'est juste tassé et il s'est couché par terre, puis elle pleurait, puis elle a été se coucher avec le cheval. Et le cheval a comme mis sa tête sur elle [...]. Comme les chevaux, ils ne se couchent pas parce qu'ils sont, bin, ils se couchent, mais pas avec les humains autour, parce qu'ils sont toujours dans « *fight-flight-freeze* » [...], mais elle, elle a pleuré pendant 1 heure de temps avec le cheval.

Selon les propos des travailleuses sociales, l'animal joue un rôle actif en apportant du réconfort ou en incitant le mouvement selon les besoins de la PA. Les animaux

deviennent ainsi des alliés précieux pour les intervenant.e.s qui les intègrent dans leur pratique, car ils contribuent à mieux comprendre et répondre aux besoins des personnes. Tel que présenté à l'aide des extraits d'entrevue, l'animal soulage la personne et lui donne la confiance nécessaire pour se confier malgré la douleur associée à ses expériences passées et présentes.

Offre un espace pour que la PA puisse se confier

Selon Anne, l'animal peut jouer le rôle de confident, offrant ainsi à la PA un espace où elle peut se confier à lui plutôt qu'à la travailleuse sociale. En confiant ses pensées à l'animal, la personne s'ouvre indirectement à l'intervenante, favorisant ainsi un lien de confiance et de complicité.

[...] si tu veux pas me parler à moi, tu peux parler à l'animal-là. Les enfants [...], ça fonctionne beaucoup. Puis des fois [...] l'enfant si qu'il ne veut pas me parler, moi, je l'invite à parler avec l'animal tu comprends, parce que c'est comme beaucoup l'animal a vraiment un rôle important [...] au niveau de l'abaissement des barrières.

Ainsi, les PA peuvent se sentir plus à l'aise pour partager des expériences difficiles, car l'animal offre un appui solide qui facilite cette communication.

Permet de rejoindre les gens par le non verbal

L'intégration de l'animal dans les interventions permet de rejoindre les gens par le non verbal, une dimension souvent négligée, mais essentielle pour de nombreuses personnes. En sollicitant davantage le langage non verbal, tel que les gestes, les expressions et les interactions physiques avec l'animal, la TAA est plus inclusive et accessible.

Maude souligne la difficulté qu'éprouvent certaines PA à exprimer leurs émotions, et ce, pour diverses raisons. Elle constate que privilégier une approche qui se limite principalement au verbal n'est pas adaptée à tout le monde. Elle estime qu'interagir avec un animal peut constituer une approche moins menaçante pour aborder certaines difficultés.

Beaucoup de jeunes qui ont vécus pleins de traumas complexes ils vont pas arriver ici puis te dire qu'est-ce qui se passe là, puis comment qu'ils pensent, mais le fait de le voir, visuellement, que ça se passe chez le cheval et non chez des humains, ça crée quelque chose. Et aussi j'ai vu en thérapie traditionnelle, juste la thérapie traditionnelle avec le langage, avec le verbal, c'est pas tout le monde qui se case là-dedans, surtout pas les traumas complexes puis les traumas de PTSD [trouble de stress post-traumatique].

Dans le prochain extrait, l'intervenante interviewée partage une situation familiale complexe. Travaillant principalement avec des enfants, elle souligne qu'il peut être difficile de les comprendre pleinement sans qu'on « mette des mots dans leur bouche ». Elle mentionne qu'en impliquant l'enfant dans des activités avec l'animal ou en abordant le sujet de manière indirecte en parlant de l'animal plutôt que de poser directement des questions à l'enfant, elle parvient à obtenir les réponses nécessaires pour une intervention efficace.

[...] fait qu'au lieu de le faire verbaliser parce qu'il n'était pas en mesure de verbaliser vu peut-être son âge, fait que par l'animal, on [lui] mettait des situations que peut-être que l'on faisait peut-être plus ressortir cette dynamique-là [...] parce que si je demande à l'enfant, bon : « est-ce que... », dans le sens que je ne peux pas lui demander [...] il y avait pas nécessairement de bonnes questions ou en même temps on dirait que tu mets des mots dans la bouche de l'enfant, et des questions trop grandes il n'est pas capable d'y répondre fait que même le parent qui est témoin de ça est finalement vraiment impressionné qu'est-ce que l'enfant peut verbaliser parce que, c'est indirect des fois, bien on parle de l'animal. (Anne)

Comme le soulignent ces travailleuses sociales, la TAA s'avère particulièrement bénéfique pour les personnes pour qui s'exprimer verbalement constitue un défi. En adoptant cette pratique, les travailleur.euse.s sociaux.ales peuvent adapter leurs interventions à des modes de communication non verbaux, ce qui favorise une approche inclusive.

Favorise un processus de changement

L'intégration de l'animal en intervention est également pertinente pour recréer des scénarios similaires à la vie quotidienne, permettant à l'intervenante de cibler et de travailler plusieurs aspects avec la PA.

L'animal peut contribuer à influencer la manière dont les PA perçoivent et interprètent leurs propres expériences. En effet, l'animal peut revêtir diverses significations et celles-ci peuvent contribuer à faciliter le dialogue sur la perception de la PA par rapport à elle-même et sa place dans la société et, par le fait même, amener des changements positifs sur la perception de soi. Sara illustre la fonction symbolique de l'animal dans un contexte carcéral :

[...] Les rats ont un symbolisme particulier au niveau des détenus dans un centre correctionnel parce que comment est-ce qu'on appelle ceux-là qui «*stool* » les autres? Ceux-là qui rapportent? Des rats. C'est quoi un rat? Le stéréotype [comme] c'est crotté, c'est la crasse de la société, c'est de la vermine, c'est pas utile, hum, ça écœure tout le monde, il y a pas personne qui veut être proche d'un rat. Plusieurs détenus s'associent à ça. Ils [ressentaient] comme si la société les voyait comme des rats. Donc, de pouvoir prendre un rat dans ses mains et de réaliser à quel point que c'était aucun de ces qualitatifs-là. La petite bête qu'ils avaient dans les mains, c'était très propre, ça sentait rien, c'était très intelligent, c'était social au bout alors les détenus ont beaucoup apprécié, je dirais même plus que le chien.

Sara continue en expliquant cette fonction symbolique de l'animal dans un contexte différent, soit auprès des jeunes ayant des difficultés dites comportementales.

Un peu la même chose avec certains jeunes, les jeunes surtout avec des problèmes de comportement. [...] C'est plus comme les jeunes stéréotypés là que bon comme ils écoutent pas, sont rebelles, sont, etc., etc. [...]. Un des jeunes un moment donné qui m'a dit : « J'comprends comment le rat « *feel* », parce que j'*feel* pareil ». C'était comme beau.

Ainsi, les PA peuvent s'identifier à un animal en particulier en raison de sa fonction symbolique. Par exemple, le lapin et le chien sont généralement associés au réconfort et à la confiance, tandis que le rat est souvent perçu comme sale et répugnant. Cette disparité dans la perception sociale des animaux peut servir à illustrer la stigmatisation présente dans notre société envers différents groupes de personnes. Les PA prennent ainsi conscience de leur représentation d'elles-mêmes et elles peuvent même réaliser que les défauts qu'elles s'attribuent ne les définissent pas entièrement, tout comme les stéréotypes attribués à l'animal ne reflètent pas la véritable nature de ce dernier. En ce sens, selon les travailleuses sociales, le symbolisme des animaux peut servir de point d'ancrage pour aborder des sujets sensibles liés à la dévalorisation sociale et aux perceptions individuelles.

Également, l'interaction avec l'animal peut favoriser l'acquisition de compétences sociales. De fait, les travailleuses sociales soulignent qu'il est possible d'intégrer l'animal dans les activités pour inciter la PA à réfléchir sur ses propres attitudes et ses comportements. Cette réflexion, suscitée par l'interaction avec l'animal, contribue à consolider les compétences sociales et à favoriser des interactions sociales positives chez la PA.

Comme l'explique Chloé, l'animal peut contribuer à travailler sur des objectifs spécifiques, et ce, en observant les réactions de la PA avec l'animal.

[...] fait que ça, je peux venir le travailler et j'ai envie de dire un peu toute au niveau des peurs, de l'anxiété, et du stress, si en plus, l'animal te rend insécure [...] j'peux toute venir travailler ça, parce qu'il va te faire réagir «live» donc, ça donne des contextes réels que tu peux te pratiquer.

Anne illustre de manière concrète comment il est possible de recréer des états d'âme à l'aide de l'animal et de quelle manière cela peut être travaillé conjointement avec la PA.

[Ça peut aider avec la] gestion de colère parce qu'un lapin justement, comme je nommais, étant donné que c'est un animal de proie qui est très sensible à notre rythme cardiaque. Si tu veux rentrer en contact [avec le lapin], tu dois arriver à t'apaiser, à te calmer.

Pour établir un contact avec un animal tel qu'un lapin, il est nécessaire d'être calme. Ainsi, pour la PA qui désire interagir avec l'animal, elle doit travailler sur sa gestion émotionnelle, ce qui lui permettra de voir instantanément les effets de ses efforts sur l'animal.

L'animal peut également aider la PA à établir des limites personnelles dans ses relations. À cet égard, Eva partage comment un cheval peut permettre à la PA de développer cette compétence et de constater les résultats de ses efforts à travers les interactions avec l'animal.

Le cheval aussi peut faire beaucoup travailler la mise en place de limites. Bien juste là, mettons le cheval qui veut te babiner, bin là, il faut que tu mettes ta limite auprès du cheval fait qu'après ça, ça nous amène à aborder les relations interpersonnelles, comment tu mets tes limites avec les autres. Fait que ça, c'était le cheval qui est envahissant, ça permet de venir travailler la mise en place des limites. [...] Fait que des fois, un moment donné ça, ça n'en vient trop, la personne va se tanner ou au contraire, elle va donner, donner, donner. Mais c'est tu vraiment ça que tu veux? Donner autant? [...]

C'est ta séance, pas sa séance. [...] Ça permet en fait à la personne de travailler ses limites puis son cadre dans la manipulation du cheval.

Par conséquent, l'animal offre un espace propice pour travailler des objectifs spécifiques en observant les réactions et les comportements de la PA lors de la manipulation de l'animal. En revanche, l'observation des réactions de l'animal permet à la PA de mieux comprendre ses propres comportements, favorisant ainsi une prise de conscience et un apprentissage important. De plus, les compétences acquises et les ajustements réalisés lors des rencontres avec l'animal peuvent être directement transférés dans la vie quotidienne de l'individu.

En résumé, dans la dynamique de la relation entre le.la travailleur.euse social.e et la PA, le rôle de l'animal est multifacette. En ce qui concerne ses rôles passifs, l'animal, par sa présence, permet de renforcer l'alliance de travail, de faciliter la reconnaissance des émotions et du ressenti de la PA, d'encourager l'honnêteté et l'engagement en intervention et de créer une atmosphère de quiétude et de non-jugement. De plus, même en son absence physique, l'animal joue un rôle passif en continuant d'influencer positivement la relation en étant un sujet de discussion. Par ailleurs, les travailleuses sociales interrogées soulignent également les rôles actifs de l'animal, lors desquels il participe activement aux interventions en utilisant le langage non verbal pour rejoindre les PA et en travaillant sur des exercices qui permettent des rétroactions instantanées, contribuant ainsi de manière importante au processus de changement.

4.5 Effets pour les travailleur.euse.s sociaux.ales

L'intégration d'un animal dans le contexte d'intervention présente des avantages non seulement pour les PA, mais aussi pour les travailleur.euse.s sociaux.ales. En effet, la

présence de l'animal modifie le cadre d'intervention, ce qui peut avoir des répercussions bénéfiques sur les intervenant.e.s.

Interventions plus dynamiques qui favorisent le bien-être

Les intervenantes partagent comment l'intégration d'animaux dans leur pratique influence positivement leur santé mentale et leur bien-être. Elles soulignent que la présence d'un animal rend l'intervention plus stimulante, dynamique et spontanée. De plus, certaines activités à l'extérieur avec les animaux permettent aux intervenantes de rester actives physiquement, réduisant ainsi la sédentarité associée au travail dans un bureau. Cela leur offre également l'opportunité de bénéficier des bienfaits de la nature, contribuant ainsi à leur équilibre et à leur bien-être mental.

Chloé met en évidence le fait que l'intégration d'un animal rend l'intervention plus stimulante et moins monotone. Malgré les exigences en termes de temps et d'engagement pour travailler avec les animaux, elle croit que cela en vaut amplement la peine.

[...] je trouve ça pas mal plus stimulant en tout cas je vais dire pour moi, c'est pas monotone, il y a quelque chose qui, qui est dans le nouveau, c'est dynamique, c'est spontané, ça peut créer des moments très émouvants [...]. Comme, pour moi, je trouve ça enrichissant là. C'est sûr que ça demande de l'investissement de moi, de l'engagement, du temps, du travail avec eux, des soins, mais, moi, c'est un plus là.

Maude abonde dans le même sens en ajoutant que, grâce à la thérapie assistée par le cheval, elle peut bénéficier des bienfaits de la nature et être plus active physiquement comparativement à un travail dans un bureau.

Je passe une journée par semaine dehors sur mes deux pieds, en train de bouger dans la nature à faire de la pleine conscience, fait que moi, ça m'a apporté beaucoup au niveau personnel, thérapeutique [...] parce qu'assis dans un bureau à la semaine longue, on s'entend que c'est, ça peut être

demandant en énergie et tu deviens très sédentaire. Fait que là, d'un côté, je suis un petit peu plus active thérapeutiquement, [et] les clients sont plus actifs, de façon naturellement.

Selon ces travailleuses sociales, non seulement l'intégration de l'animal rend l'intervention moins monotone, mais cela permet également de sortir du cadre habituel en allant à l'extérieur. Cette immersion dans un environnement naturel offre aux travailleuses sociales une occasion de bouger davantage, réduisant ainsi la sédentarité souvent associée au travail dans un bureau. Par le fait même, cela contribue au bien-être et à la santé mentale des intervenantes.

Enlève un peu de pression

En intervention, il est fréquent pour les intervenant.e.s de ressentir une forte pression à réagir rapidement, et ce, dans différentes situations. Cependant, comme l'explique Sara, lorsque l'animal est présent dans l'intervention, l'attention de la PA ne se concentre pas uniquement sur l'intervenante, mais elle est partagée entre celle-ci et l'animal. Cette dynamique permet de réduire la pression ressentie par la travailleuse sociale. À cet égard, la présence de l'animal facilite le travail de la professionnelle.

Ça enlève le « *spotlight* » sur moi aussi [...]. Quand que tu fais une intervention avec un client, faut que tu aies des bons réflexes, faut que tu réfléchisses vite parce que tu sais jamais ce que ton client va te dire, comment ce qu'il va réagir, donc, faut tout le temps que [...] tu sois vif d'esprit, faut tu sois capable d'intervenir au bon moment pour avoir l'impact que tu cherches. [Donc,] d'avoir le chien là « *buys you a little bit of time* » [ça te donne plus de temps à réagir].

Sara reconnaît ainsi que la présence de l'animal lors des interventions offre aux travailleur.euse.s sociaux.ales une opportunité de prendre un peu plus de temps pour réfléchir et d'agir de façon pertinente et efficace.

En résumé, l'intégration d'un animal dans les interventions présente des effets positifs pour les travailleur.euse.s sociaux.ales. Cela se manifeste par un impact bénéfique sur leur bien-être global. De plus, la présence de l'animal leur permet d'avoir un peu plus de temps pour réfléchir et agir.

En somme, dans ce chapitre, nous avons présenté les résultats des analyses effectuées à partir des données tirées des entrevues menées auprès des travailleuses sociales. Les rubriques abordées incluent l'intérêt manifesté à l'égard de la TAA, les modalités d'intégration d'un animal en intervention, ainsi que les risques et inconvénients associés à la TAA. Nous avons également exploré le rôle de l'animal dans la dynamique de la relation entre le.la travailleur.euse social.e et la PA, de même que les effets de la TAA sur la PA et sur l'intervenante.

Le prochain chapitre portera sur la discussion de ces résultats et sur les retombées de ces derniers pour la pratique en travail social.

Chapitre 5 : La discussion des résultats

Ce chapitre vise à discuter des résultats découlant de l'analyse des données recueillies auprès des travailleuses sociales rencontrées dans le cadre de la présente étude. Dans un premier temps, il sera question de l'engouement des travailleur.euse.s sociaux.ales vers des pratiques alternatives et complémentaires. Ensuite, nous aborderons l'alliance de travail triadique, les rôles joués par l'animal à l'intérieur de cette triade et les bienfaits associés à ces rôles. Par la suite, les défis liés à la pratique de la TAA seront discutés, suivis des recommandations en vue de les surpasser. Enfin, nous dresserons quelques retombées des résultats de l'étude pour la pratique du travail social.

5.1 L'engouement des travailleur.euse.s sociaux.ales vers des pratiques alternatives et complémentaires afin de faire autrement

Cette première partie vise à discuter de l'engouement des travailleur.euse.s sociaux.ales vers des pratiques alternatives et complémentaires et ce, en faisant des liens entre la recension des écrits et les résultats de la présente étude. Nous commencerons par examiner les pratiques alternatives et leurs liens avec la TAA. Ensuite, nous aborderons l'intérêt croissant pour des pratiques novatrices en travail social permettant de diversifier les interventions et de répondre de manière plus holistique aux besoins des PA.

5.1.1 Les pratiques alternatives et leurs liens avec la TAA

Rhéaume et Sévigny (1988, cité dans St-Amand, 2001) définissent les pratiques alternatives comme étant soit périphériques ou marginales, soit complémentaires ou opposées aux structures institutionnelles. Ces pratiques mettent l'accent sur les ressources

plutôt que sur les déficits et favorisent l'engagement des individus (St-Amand, 2001). Les pratiques qui se situent en périphéries et qui sont complémentaires s'additionnent aux approches traditionnelles, sans forcément remettre en question les institutions (Berghmans, 2020; Ninot, 2018). Plutôt, elles recontextualisent la relation avec les individus dans un cadre social et culturel particulier (Suissa et al., 2020).

Plus particulièrement, la TAA se positionne en complément aux pratiques institutionnelles privilégiées en santé mentale. À cet égard, les résultats de notre recherche se situent dans la même veine que ceux des autres études répertoriées dans la recension des écrits qui avancent que la TAA apporte une « plus-value » aux interventions habituelles, la distinguant ainsi comme une pratique complémentaire (Carrière, 2019; Hameury & Rossetti, 2022; Lehotkay, 2021; Nimer & Lundahl, 2007; Robichaud, 2023; Virtués-Ortega et al., 2012). Elle propose une manière différente de travailler au sein des institutions existantes, s'écartant ainsi du modèle médical (St-Amand, 2001). Dans ce cadre d'intervention, l'animal joue un rôle intermédiaire entre la PA et le.la travailleur.euse social.e (Hameury & Rossetti, 2022; Lehotkay, 2021; Robichaud, 2023).

L'intégration de la TAA dans les institutions de soins permet d'enrichir les interventions en prenant en compte des dimensions sociales, physiques, intellectuelles et spirituelles de l'individu, favorisant ainsi une vision holistique de la santé mentale (Berghmans, 2020; Picard, 2020; Rodriguez et al., 2000). Comme les travailleuses sociales nous l'ont indiqué dans notre étude, contrairement aux approches « traditionnelles » qui mettent l'accent sur le cognitif, l'intégration d'un animal en intervention favorise l'adoption d'une approche holistique afin de travailler avec la personne dans sa globalité, soit de considérer à la fois les dimensions émotionnelle, physique, mentale, sociale,

culturelle et spirituelle. Ainsi, cette pratique reconnaît la souffrance globale des PA et offre des opportunités de changement, de croissance et de transformation, et ce, sur divers plans (Berghmans, 2020).

5.1.2 Intérêt pour faire autrement en travail social

Les pratiques complémentaires en santé mentale, comme la TAA, gagnent en popularité en réponse aux limites des interventions traditionnelles, souvent caractérisées par un face-à-face entre la PA et l'intervenant.e dans un cadre institutionnel. Les intervenant.e.s ressentent fréquemment un sentiment d'impuissance, exacerbé par la saturation des dispositifs de soins en santé mentale (Ardiet, 2018; Bartoli et al., 2019; Bélair, 2017; Einhorn et al., 2019; Mulvaney-Roth et al., 2023; Nepps et al., 2014). Cette situation nécessite donc d'élargir et de repenser les notions de traitement et de prise en charge, et ce, en dehors du cadre normatif prédominant (Bartoli et al., 2019; Rodriguez et al., 2000; St-Amand, 2001, 2003). En conséquence, les travailleur.euse.s sociaux.ales doivent redéfinir et remodeler leurs pratiques et cadres d'intervention (Einhorn et al., 2019; St-Amand, 2001).

Les témoignages des travailleuses sociales interviewées dans le cadre de notre recherche confirment cette perspective. Ces personnes indiquent que l'adoption d'une pratique moins conventionnelle, comme la TAA, ouvre de nouvelles possibilités et permet une plus grande souplesse pour répondre aux besoins des PA. L'intégration de l'animal dans l'intervention libère les travailleuses sociales des contraintes des contextes d'intervention plus traditionnels. L'animal permet de compléter et d'enrichir leurs interventions, en offrant des manières diversifiées de répondre aux besoins spécifiques de

chaque PA. La TAA permet ainsi d'innover dans le domaine de la santé mentale (Berghmans, 2020; Rodriguez et al., 2000).

5.2 L'alliance de travail triadique et les rôles de l'animal

Dans cette deuxième partie de la discussion, il est question de l'alliance de travail triadique, des rôles joués par l'animal dans cette triade, de même que des bienfaits qui découlent de ces rôles.

5.2.1 Le concept d'alliance de travail triadique

L'alliance de travail triadique représente une évolution significative dans la manière dont les interventions sont conçues et menées. Ce concept se concentre sur la transformation de la dynamique traditionnelle entre le.la travailleur.euse social.e et la PA en une triade où l'animal, assumant un rôle de co-intervenant, agit comme médiateur et catalyseur dans la relation entre le.la travailleur.euse social.e et la PA (Barak et al., 2001; Chen et al., 2022; Durand et al., 2014; Fiore Lacelle, 2019; Maurer et al., 2008; Villalta-Gil, 2009; Waeger & Weber, 2023).

Tel que représenté dans le chapitre portant sur le cadre conceptuel, l'intégration de l'animal en intervention facilite l'établissement et le maintien de l'alliance de travail entre l'intervenant.e et la PA. Les résultats de notre recherche sont en lien avec les autres études répertoriées dans les écrits qui indiquent que l'animal, par l'entremise de ses divers rôles actifs et passifs, facilite la mise en œuvre des quatre aspects qui caractérisent l'alliance de travail, à savoir la négociation, la mutualité, la confiance et l'acceptation implicite (Marteau-Chasserieu & Plantade-Gipch, 2021).

5.2.2 Les rôles de l'animal impliqués dans le développement et le maintien de l'alliance de travail triadique

La négociation, premier aspect de l'alliance de travail, vise l'établissement d'un accord sur le cadre d'intervention, et ce, par le partage de chacun.e quant à leurs attentes et perceptions de l'intervention. Ceci est facilitée par l'implication directe des PA dans la négociation de cet accord (Llinares, 2020). Les travailleuses sociales ayant participé à notre étude ont mentionné comment l'animal rend le contexte d'intervention moins menaçant et facilite l'implication des PA dans le processus d'intervention. Il semble plus facile pour elles de partager en présence de l'animal, particulièrement pour les personnes ayant vécu des traumatismes. Ceci rejoint les résultats de d'autres études qui révèlent que l'animal peut devenir un « objet de transfert », facilitant ainsi les échanges avec l'intervenant.e (Barak et al., 2001; Chen et al., 2022; Durand et al., 2014). De même, dans l'étude d'Owen (2016, cité dans Robichaud, 2023) et l'analyse de dix recherches menée par Maurer et al. (2008), il ressort que les interactions entre les PA et les animaux facilitent le partage des difficultés sous-jacentes au problème présenté, plus particulièrement chez les personnes ayant vécu des expériences traumatiques, ainsi que chez les enfants et les adolescent.e.s. Ainsi, il est intéressant de constater comment l'animal soutient l'entrée en relation avec la PA (Fiore Lacelle, 2019) et la communication entre la PA et le.la travailleur.euse social.e en agissant comme un médiateur pour aborder des sujets difficiles (Harvey, 2012). De plus, notre recherche et d'autres études (Carrière, 2019; Fiore Lacelle, 2019; Harvey, 2012; Kovács et al., 2004; Nordgren, & Engström, 2014; Picard, 2020; Robichaud, 2023; Villalta-Gil, 2009) révèlent que l'animal agit comme un catalyseur de motivation pour les PA lors des rencontres. Il rend l'intervention plus attrayante et incite les PA à s'engager, malgré

leurs réticences initiales. Les travailleuses sociales de notre étude ont expliqué que l'animal encourage activement la participation des personnes lors des rencontres, et ce, dès le début de l'intervention.

Quant à la contribution de l'animal à la mutualité, deuxième aspect de l'alliance de travail, notre recherche indique que l'animal contribue à une perception positive de l'intervention et des intervenant.e.s, ce qui affecte positivement la qualité du lien affectif entre l'intervenant.e et la PA. D'autres études vont dans le même sens en révélant que l'animal permet de nouer plus facilement des liens entre la PA et l'intervenant.e (Fiore Lacelle, 2019; Picard, 2020; Servais, 2007, cité dans Elies, 2022). Fiore Lacelle (2019) explique que l'animal adopte une attitude exempte de jugement envers l'humain, créant une complicité quasi instantanée. L'animal, étant un être qui ne juge pas et qui interagit de manière égale avec toutes les personnes, indépendamment de leur état de santé mentale, contribue à l'acceptation inconditionnelle et à l'établissement du lien affectif entre la PA et l'intervenant.e (Elies, 2022; Waeger & Weber, 2023).

Également, l'animal incite la confiance de la PA à l'égard de l'intervention et de l'intervenant.e, soit le troisième aspect de l'alliance de travail. Selon les résultats de notre recherche et ceux de l'étude de Fiore Lacelle (2019), l'animal peut agir de manière passive en fournissant des indices sur l'état émotionnel de la PA, soutenant ainsi l'intervenant.e dans ses interventions. Plus précisément, le comportement de l'animal peut être un indicateur des émotions vécues par la PA. L'intervenant.e peut donc s'inspirer des actions de l'animal pour poser des questions pertinentes à la PA (Hameury & Rossetti, 2022), ce qui peut contribuer à augmenter la confiance de la PA à l'égard de l'intervenant.e, de même que son sentiment d'être soutenu. En outre, dans un rôle plus actif, l'animal ajuste son

comportement à l'état émotionnel de la PA, manifestant ainsi de l'empathie. L'animal peut apporter de l'attention et du réconfort en transmettant de l'affection (Elies, 2022). Par exemple, dans notre étude, les travailleuses sociales ont révélé que les chiens peuvent offrir un soutien émotionnel aux PA vivant des émotions difficiles, et ce, en se rapprochant d'elles afin de leur offrir du réconfort par le contact physique. De même, les chevaux sont sensibles aux besoins de la personne et réagissent pour lui procurer le soutien nécessaire. Ces observations démontrent que les animaux deviennent des alliés pour les intervenant.e.s en les aidant à mieux comprendre et répondre aux besoins des PA (Elies, 2022) et ce, en transmettant une empathie interspécifique (Custance & Mayer, cité dans Elies, 2022) et en répondant aux besoins affectifs de la PA. La capacité de l'animal à refléter et réagir aux émotions de manière non verbale est un outil précieux en intervention qui peut grandement contribuer au processus d'intervention.

Le dernier aspect de l'alliance de travail est l'acceptation implicite. Cela fait référence au fait que les deux parties acceptent implicitement que l'intervenant.e agisse afin d'influencer le processus de changement et que la PA se laisse influencer dans ce sens (Llinares, 2020). Cette acceptation implicite est facilitée par l'animal puisque, selon les travailleuses sociales dans notre étude, la présence de l'animal contribue à estomper les barrières de la PA face à l'intervention. Les travailleuses sociales ont expliqué comment l'animal peut offrir une source de détournement attentionnel. Ces résultats corroborent avec les conclusions de Maurer et al. (2008) qui démontrent que la présence de l'animal aide la PA à moins se centrer sur le stimuli générateurs d'anxiété et à s'exposer progressivement aux stimuli anxiogènes. Ce processus de redirection de l'attention, soutenue par des interactions répétées avec l'animal, favorise une réduction graduelle de

l'anxiété. De même, selon Beiger et Dibou (2017), l'animal constitue un agent de diversion pour la PA en diminuant la concentration sur ses propres gestes et pensées. En outre, notre étude indique que l'animal facilite le processus de changement : l'animal agit comme un co-intervenant et ce, en participant activement aux exercices visant à faciliter des changements comportementaux et émotionnels chez les PA (Durand et al., 2024). Les travailleuses sociales de notre étude ont mentionné que l'animal permet de recréer des scénarios similaires à la vie quotidienne afin de cibler divers aspects qui peuvent être travaillés en intervention avec la PA. Une telle possibilité s'avère pertinente en intervention puisqu'elle peut favoriser des prises de conscience et des apprentissages. Les compétences acquises peuvent être directement appliquées dans la vie quotidienne de l'individu. Plus spécifiquement, la prise de conscience des désirs et des états d'âme de l'autre, ainsi que l'adaptation de son propre comportement pour créer une relation authentique, devient des moteurs puissants de changement et ce, dans divers aspects de la vie des PA (Andryushchenko-Basquin & Chelly, 2017; Soumet-Leman, 2021).

5.3 Les défis associés à la TAA et les recommandations en vue de les contrer

Dans cette partie de la discussion, nous commencerons par analyser les défis spécifiques liés à la TAA, puis nous présenterons les recommandations formulées dans les écrits en vue de surmonter ces défis.

5.3.1 Les défis associés à la TAA

Comme l'ont expliqué Bartoli et al. (2019), la mise en œuvre de pratiques innovantes telles que la TAA se heurte à plusieurs défis, notamment leur faible

reconnaissance ainsi que le manque de soutien pour assurer leur pérennité (Bartoli et al., 2019; St-Amand, 2001). Les professionnel.le.s doivent donc souvent jongler entre des attentes élevées et des ressources limitées, ce qui crée des tensions et des contradictions dans le processus d'intégration de nouvelles façons de faire en intervention (Bartoli et al., 2019). Selon les travailleuses sociales rencontrées, ces difficultés sont accentuées par le manque d'encadrement et de législation entourant la TAA. L'absence d'un cadre réglementaire se traduit par un manque d'exigences en matière de formations, ce qui pose des défis en termes de qualité du service et d'uniformité des compétences requises. De surcroît, les professionnel.le.s peuvent intégrer les animaux dans leur pratique comme bon leur semble (Carrière, 2019). Les formations existantes en lien avec la TAA sont hétérogènes et ne répondent pas toujours aux besoins spécifiques des professionnel.le.s en relation d'aide (MacNamara, 2015, cité dans Leblanc, 2021). Ce manque de rigueur dans la sélection et la formation des praticien.ne.s complique l'adoption de cette pratique innovante. Les travailleuses sociales dans notre recherche signalent d'ailleurs les difficultés rencontrées pour trouver des formations adéquates à la fois pour elles-mêmes et leur animal.

De plus, ces lacunes sur le plan de l'encadrement et de la reconnaissance de la TAA posent des difficultés lorsque vient le temps de choisir une couverture d'assurance. Ce défi est peu discuté dans la recension des écrits, mais les travailleuses sociales de notre étude l'ont mentionné à plusieurs reprises. En fait, les compagnies d'assurance perçoivent la présence d'un animal dans un milieu d'intervention comme un risque supplémentaire, ce qui complique la souscription à une assurance. Ce processus complexe et exigeant place

les intervenant.e.s dans une position isolée, confronté.e.s à des défis importants pour assurer leur sécurité, celle des PA et des animaux.

Un autre obstacle mis en évidence dans l'étude de Bartoli et al. (2019) est que le déploiement de pratiques complémentaires, comme la TAA, requiert des ressources humaines et matérielles, qui sont souvent difficiles à obtenir à travers les fonds publics (Bartoli et al., 2019). La complexité du financement public et les priorités budgétaires restrictives rendent difficile l'allocation des ressources nécessaires pour ces innovations. Les travailleuses sociales qui ont participé à notre recherche ont exprimé une position similaire; selon elles, l'intégration d'un animal dans une pratique professionnelle engendre des coûts additionnels qui doivent être défrayés par elles-mêmes. Ces coûts incluent les dépenses liées à l'assurance, aux soins vétérinaires, à l'alimentation des animaux ainsi qu'aux formations nécessaires. De plus, l'ajout d'un animal dans la pratique professionnelle représente une charge de travail supplémentaire pour les professionnel.le.s. En plus de former et de prendre soin de l'animal, il est également nécessaire de le superviser et d'organiser son emploi du temps en fonction de sa présence lors des interventions.

De plus, les résistances institutionnelles, la rigidité des structures existantes, les différences culturelles et les comportements enracinés peuvent freiner l'adoption de nouvelles pratiques (Bartoli et al., 2019). Les résultats de notre étude corroborent ces constatations. Le manque de reconnaissance de la TAA entraîne une méconnaissance de ses avantages, créant ainsi des défis importants pour les travailleur.euse.s sociaux.ales souhaitant l'intégrer dans leur pratique. Les travailleuses sociales ont d'ailleurs souligné les difficultés rencontrées au sein de certains établissements, tels que les écoles, qui se

concentrent sur les risques plutôt que les nombreux bienfaits de la TAA. Comme l'expliquent Bartoli et al., 2019 (p. 217) : « [...] l'innovation organisationnelle, même lorsqu'elle est supposée être au service du bien public, n'est pas toujours bien acceptée ou bien comprise, compte tenu de la complexité des situations et des structures en place ». Les écarts entre les intentions et les réalisations concernant les interventions en santé mentale peuvent être attribués à une multitude de facteurs, y compris la résistance au changement, le manque de formation adéquate des professionnel.le.s et le peu de soutiens offerts pour offrir de nouvelles pratiques (Bartoli et al., 2019). En outre, les travailleuses sociales interrogées expriment un sentiment d'isolement professionnel et une dépréciation de leur travail. Cela les empêche parfois de proposer cette pratique aux personnes qui pourraient en bénéficier. Elles soulignent que, malgré leurs investissements considérables en termes d'effort, d'engagement, de temps et d'argent, la TAA n'est pas suffisamment valorisée, ce qui constitue un obstacle considérable à son développement et à sa diffusion.

5.3.2 Les recommandations proposées

Les écrits mettent en évidence l'importance de sensibiliser et d'outiller les travailleur.euse.s sociaux.ales et autres intervenant.e.s concerné.e.s sur la TAA (Carrière, 2019). Carrière (2019) suggère de développer les connaissances sur cette pratique dans le cadre du parcours universitaire et même par la suite par le biais de formations continues. Cette recommandation est soutenue par Vanfleet et al. (2015, cité dans Leblanc, 2021) qui ajoutent que, en raison du manque de lignes directrices pour orienter l'intégration de la TAA dans la pratique, les professionnel.le.s doivent s'assurer de documenter rigoureusement les processus de sélection, de formations et d'intégration de l'animal, et

ce, pour accroître l'accessibilité et la crédibilité de la TAA en tant que complément aux interventions. Les travailleuses sociales dans notre recherche déplorent le manque de formations adaptées à la TAA. Elles soulignent également la nécessité pressante de faire reconnaître leur pratique. Ces observations convergent avec les recommandations avancées par Carrière (2019) et par Vanfleet et al. (2015, cité dans Leblanc, 2021); ces auteur.trice.s prônent le renforcement de compétences et de formations spécifiques en TAA afin d'augmenter l'accessibilité et la crédibilité de cette pratique.

De plus, les recherches existantes mettent en évidence que l'intégration de l'animal en intervention est une stratégie novatrice, mais souvent mal comprise, nécessitant donc un travail de clarification et de balisage continu (Robichaud, 2023). Des efforts doivent être déployés pour éclaircir les concepts, les interventions et les objectifs de la TAA afin de renforcer ses bases scientifiques et établir des lignes directrices claires. Cela contribuerait à une meilleure reconnaissance et à une plus forte acceptation de cette pratique (Robichaud, 2023). Dans ce sens, il est crucial d'informer le public et de favoriser la collaboration entre professionnel.le.s de la relation d'aide, chercheur.euse.s et utilisateur.rice.s de la TAA pour dissiper les malentendus et permettre une utilisation plus efficace de cette pratique (Robichaud, 2023).

Bref, la convergence entre les écrits et les voix des travailleuses sociales interrogées dans notre recherche met en évidence qu'il est impératif de poursuivre les recherches, de partager des informations véridiques et de clarifier les directives entourant la pratique de la TAA. Ces actions favoriseraient son intégration efficace et sa reconnaissance dans le domaine du travail social, tout en répondant aux besoins croissants de formation et d'encadrement pour les travailleur.euse.s sociaux.ales (Carrière, 2019; Robichaud, 2023).

5.4 Retombées pour la pratique du travail social

Nous nous penchons maintenant vers les retombées des résultats de notre étude pour la pratique du travail social. Nous débuterons par une réflexion sur la médicalisation en santé mentale. Puis, nous discuterons de la nécessité de repenser nos pratiques pour qu'elles reflètent mieux nos valeurs et principes en travail social.

5.4.1 Médicalisation en santé mentale

La médicalisation croissante en santé mentale est préoccupante, car elle constitue une lunette réductrice pour comprendre et intervenir (Gutknecht, 2020). Le discours entourant le modèle médical met l'accent sur les dysfonctionnements à partir des symptômes, négligeant souvent l'importance des déterminants sociaux et culturels qui façonnent profondément l'expérience de vie des personnes confrontées à des défis sur le plan de leur santé mentale (Bergeron-Leclerc et al., 2019; Suissa, 2009). Il est donc crucial pour le travail social de questionner ce processus de médicalisation et d'identifier comment il impacte les interventions, et ce, dans le but de faire autrement pour mieux répondre aux besoins des personnes qu'on accompagne.

5.4.2 Importance de repenser nos façons d'intervenir afin d'être plus conforme à nos valeurs et principes en travail social

En travail social, nous cherchons à identifier les causes sous-jacentes et complexes qui ont conduit des individus à se retrouver dans des situations nécessitant, à un moment donné, une intervention concernant leur santé mentale (Gutknecht, 2020). Cela implique de dépasser le modèle médical et de repenser nos interventions de façon à intégrer des

pratiques qui tiennent compte des dimensions émotionnelle, physique, mentale, sociale, culturelle et spirituelle de l'individu, favorisant ainsi une vision holistique en santé mentale (Ardiet, 2018; Berghmans, 2020; Gutknecht, 2020; Rodriguez et al., 2000; St-Amand, 2001). En intégrant des pratiques alternatives, le « traitement » prend ainsi une allure différente en s'éloignant d'une perspective biomédicale (Poirel & Corin, 2011).

En ce sens, le recours à la TAA permet de maintenir le lien avec les principes et valeurs fondamentales du travail social qui prônent une approche humaine où l'individu est compris dans sa globalité (Ardiet, 2018; Gehrig, 2022). En outre, au lieu d'intervenir de manière horizontale en traitant les symptômes séparément sans nécessairement aborder l'expérience globale de l'individu, l'intervention s'enracine dans la profondeur de l'expérience de vie de l'individu. Ainsi, la souffrance est considérée comme touchant tout son être plutôt que mesuré uniquement par des données quantitatives, telles que le nombre de symptômes (Ardiet, 2018; Poirel & Corin, 2011). D'ailleurs, les questionnements sur les symptômes et leur évolution ne sont pas au centre des préoccupations des PA lorsqu'elles parlent des changements qu'elles ont vécus en elles et pour elles en lien avec leur santé mentale (Poirel et al., 2012; Rodriguez et al., 2000). Cela permet de souligner l'importance de considérer les aspects profonds et personnels de l'expérience dans le processus d'intervention en santé mentale, ce que les pratiques complémentaires comme la TAA peuvent contribuer à accomplir.

Prenant en compte la diversité des situations référées aux travailleur.euse.s sociaux.ales, la polyvalence de la TAA apparaît comme une avenue prometteuse en intervention (Fiore Lacelle, 2019; Nimer & Lundahl, 2007) qui permet de rejoindre des populations particulièrement vulnérables et à risque de discrimination (Ardiet, 2018). Nos

résultats de recherche soulignent que l'intégration de l'animal dans les interventions permet de rejoindre les personnes à travers le non verbal, une dimension essentielle, mais souvent négligée. En sollicitant davantage le langage non verbal dans les interactions avec l'animal, la TAA devient plus inclusive. Les travailleuses sociales interrogées dans notre recherche soulignent que certaines PA éprouvent des difficultés à exprimer leurs émotions verbalement, et ce, pour diverses raisons. Elles constatent qu'une approche limitée au verbal n'est pas adaptée à tout le monde. Interagir avec un animal peut constituer une approche moins intimidante pour aborder certaines difficultés, en raison de sa dimension indirecte. Par exemple, en impliquant un enfant dans des activités avec l'animal ou en abordant des sujets de manière indirecte en parlant de l'animal plutôt que de poser des questions directes sur sa situation personnelle, les travailleuses sociales parviennent à obtenir les informations nécessaires pour bien intervenir. Ainsi, la TAA permet aux travailleur.euse.s sociaux.ales d'adapter leurs interventions aux divers modes de communication, favorisant ainsi une approche inclusive.

De plus, la recherche de Fiore Lacelle (2019) stipule que la TAA, en raison de sa polyvalence et sa malléabilité, peut répondre à une large diversité de besoins. Les résultats de notre étude vont dans le même sens : selon les témoignages des travailleuses sociales, adopter une approche moins conventionnelle ouvre de nouvelles possibilités et permet une plus grande souplesse pour répondre aux besoins des PA. Cette souplesse s'avère être précieuse, car elle encourage à adapter les interventions en fonction de chaque PA. Plutôt que de demander aux PA de s'adapter aux interventions existantes, ce sont les interventions qui s'adaptent à elles.

De plus, la symbolique riche et variée de l'animal est un outil puissant pour le.la travailleur.euse social.e, car elle facilite l'expression émotionnelle et la compréhension de soi (Elies, 2022). La recherche de Andryushchenko-Basquin et Chelly (2017) démontre que la présence d'un animal-médiateur dans un contexte d'intervention peut être très bénéfique pour les personnes aux prises avec des défis sur le plan de leurs comportements et qui, en conséquence, vivent de grandes difficultés relationnelles. Cette symbolique est utilisée en intervention à travers des mécanismes de transfert et de projection (Durand et al., 2024). Les émotions des PA peuvent être projetées sur les animaux, ces derniers devenant des réceptacles des sentiments et un miroir des états émotionnels internes des personnes (Elies, 2022; Tregnier, 2015, cité dans Waeger & Weber, 2023). Ce processus permet aux PA de mieux comprendre et gérer leurs émotions et donc, d'adapter leurs comportements en conséquence. D'ailleurs, les travailleuses sociales interviewées dans notre étude soulignent que l'animal n'est pas simplement un accompagnateur, mais occupe une place centrale dans la manière dont les PA perçoivent et interprètent leurs expériences. Pour ces personnes, l'animal peut revêtir diverses significations, facilitant le dialogue sur leur perception d'elles-mêmes et leur place dans la société. Quelques participantes ont d'ailleurs décrit comment le symbolisme des animaux peut servir de point d'ancrage pour aborder des sujets comme la dévalorisation sociale et les perceptions négatives de soi. Il est intéressant de constater que les populations marginalisées peuvent s'identifier à un animal en particulier en raison de sa fonction symbolique. Cela peut leur permettre de prendre conscience que les défauts qu'elles s'attribuent ne les définissent pas entièrement, tout comme les stéréotypes attribués à l'animal, comme un rat, ne reflètent pas sa véritable nature.

Une autre retombée des résultats de cette recherche pour la pratique du travail social est que la TAA engendre des effets positifs non seulement pour les PA, mais également pour les intervenant.e.s. D'ailleurs, cette thèse se distingue par son caractère novateur, car aucune étude, à notre connaissance, ne s'est intéressée aux effets de cette pratique sur les professionnel.le.s. Notre recherche comble donc ce manque en apportant un éclairage précieux sur les effets positifs de cette pratique sur leur propre bien-être. Les professionnelles ont observé que l'intégration d'un animal en intervention rend les rencontres plus dynamiques, stimulantes et spontanées, ce qui contribue à favoriser leur santé mentale et leur bien-être. De plus, certaines activités en plein air avec les animaux permettent aux intervenantes de rester actives, réduisant ainsi la sédentarité liée au travail de bureau et offrant les bienfaits du contact avec la nature (MacDonald et al., 2014), ce qui favorise par le fait même leur équilibre et leur bien-être mental. En ce sens, il est possible que la TAA puisse contribuer à favoriser la rétention des professionnel.le.s en travail social, de même qu'à diminuer l'épuisement professionnel et la fatigue de compassion, soit des réalités en travail social (Fortin, 2014; Salembier-Trichard, 2019). Ceci reste à confirmer par d'autres études.

Par ailleurs, il importe d'ajouter quelques mots sur la considération des besoins de l'animal dans le cadre de la TAA étant donné que les valeurs et les principes du travail social, comme la justice sociale et la considération de la dignité et la valeur de l'autre, ne doivent pas se limiter aux humains. Les travailleuses sociales interrogées dans notre étude ont d'ailleurs mis l'accent sur l'importance d'établir des mesures en place pour s'assurer du bien-être de l'animal. Par exemple, il est primordial d'offrir à l'animal un endroit où il peut se retirer pour se reposer et se sentir en sécurité. Comme l'indiquent Taylor et al.

(2016), les intérêts des personnes et des animaux doivent être à la fois tenus compte dans le cadre de l'intervention. Une telle préoccupation doit être au cœur de la TAA lorsqu'elle est utilisée en travail social, comme dans d'autres domaines. De plus, il est impératif de créer des conditions qui évitent l'exploitation des animaux ou les mettent en danger. Bien que les personnes intervenantes pratiquant la TAA ont généralement de bonnes intentions envers les animaux et qu'il est peu probable qu'elles les exploitent délibérément (Evans & Gray, 2012), il est essentiel, dans une perspective de justice sociale, de réfléchir aux moyens de minimiser les risques pour ces derniers. Cela passe notamment par une connaissance approfondie du bien-être animal, mais aussi par la capacité à identifier les signes d'inconfort chez son propre animal. Des formations spécifiques peuvent aider à développer ces compétences indispensables (Fine, 2019). De plus, pour prévenir tout préjudice, volontaire ou non, il est crucial de mettre en place des lignes directrices éthiques claires, détaillant des exemples de mauvais traitements, qu'ils soient intentionnels ou dus à une négligence, comme une surveillance inadéquate de leurs besoins ou un excès de travail (Iannuzzi & Rowan, 1991). Dans une perspective de justice sociale, une réflexion sur la place que nous accordons aux autres, qu'ils soient humains ou non-humains, présents ou à venir, nous invite à repenser notre rapport au monde et même à réinventer l'humanisme. Plutôt que de concevoir l'humain comme un être supérieur, détaché des autres formes de vie, cette approche nous incite à redéfinir les limites de notre droit à exploiter ce qui nous semble bénéfique. Elle reconnaît le droit des autres êtres vivants à exister et à être respectés dans une perspective plus éthique et équitable (Pelluchon, 2018).

Pour terminer, les limites de la TAA dans la pratique du travail social doivent être abordées. La TAA peut favoriser des changements personnels et sociaux, mais elle ne se

situe pas en opposition aux institutions existantes. Par conséquent, elle ne vise pas à engendrer un changement radical dans les institutions responsables des situations d'oppression et d'injustice sociale. En ce sens, il importe d'être prudent et de porter un regard critique sur nos interventions afin d'éviter de responsabiliser les populations et les amener à se réguler elles-mêmes « en tant que problème social en répondant de la normativité néo-libérale appelant à l'adoption de comportements adaptés à un tel milieu » (Parazelli & Bourbonnais, 2017, p.14). D'ailleurs, l'étude de MacDonald et al. (2024) présente bien cette limite :

Certaines participantes ont commenté l'influence exercée par les attentes néolibérales et capitalistes sur la pratique. Ces attentes sont souvent associées au progrès individuel et à la participation économique, favorisant du même coup des visées d'intervention axées sur l'amélioration du fonctionnement individuel. Autrement dit, et comme le soulignait une des participantes, est-ce que la pratique du travail social devrait permettre l'adaptation d'individus à un environnement malsain et à une société basée sur des modes de production destructeurs? Ou devrait-elle permettre de s'attaquer aux sources structurelles des injustices dont sont victimes les personnes et les communautés auprès de qui les praticiennes travaillent? (p. 33)

Une perspective critique, comme celle de la conscientisation, peut servir de cadre, car elle permet de mettre de l'avant les enjeux individuels et collectifs de domination structurelle (Lapierre & Levesque, 2013). Cette perspective cherche à faire prendre conscience aux personnes les injustices sociales qu'elles vivent et comment elles façonnent leur vie au quotidien (Parazelli & Bourbonnais, 2017). Elle vise également un processus de transformation par des actions collectives et conflictuelles afin de corriger les effets des situations opprimantes « non seulement sur les personnes touchées, mais aussi sur celles qui les produisent» (Parazelli & Bourbonnais, 2017, p. 8). En lien avec la TAA, cette perspective critique permet de repenser les pratiques conventionnelles et d'explorer de

nouvelles pratiques pour soutenir l'empowerment des PA, sous une lentille de conscientisation.

En somme, dans ce chapitre, nous avons exploré divers aspects essentiels rattachés à l'intégration de la TAA dans le domaine du travail social, et ce, en faisant des liens entre les résultats de notre recherche et ceux de d'autres études. Tout d'abord, nous avons abordé l'engouement des travailleur.euse.s sociaux.ales envers les pratiques alternatives, soulignant leur volonté de diversifier les pratiques en intervention. Ensuite, nous avons discuté de l'alliance de travail triadique et des rôles des animaux dans cette dynamique. Nous avons également évoqué les bienfaits de la TAA et passé en revue les défis inhérents à sa mise en œuvre, tout en proposant des recommandations pour surmonter ces obstacles. Enfin, nous avons discuté des retombées des résultats pour la pratique du travail social, notamment la nécessité de repenser nos pratiques face à la médicalisation du social, afin qu'elles reflètent pleinement les valeurs et principes fondamentaux du travail social.

« L'animal ne se nourrit pas d'attentes idéalisées envers les humains, il les accepte pour ce qu'ils sont et non pour ce qu'ils devraient être. »

Boris Levinson

Conclusion

Cette étude a permis d'explorer la TAA pratiquée par des travailleur.euse.s social.e.s francophones dans un contexte d'intervention en santé mentale. La recension des écrits, présentée dans le premier chapitre de cette thèse, a permis de mettre en évidence que la vision classique de la santé mentale, encadrée par le modèle médical, s'avère limitée pour comprendre et intervenir (Robichaud, 2023). Par ailleurs, une vision holistique de la santé mentale permet de tenir compte de la personne dans sa globalité (Caria, 2020; Doré & Caron, 2017; Naimi, 2020; Provencher & Keyes, 2010). L'évolution conceptuelle entourant la santé mentale a favorisé l'engouement à l'égard de pratiques alternatives et complémentaires, soit des pratiques ayant pris naissance dans la foulée de l'antipsychiatrie, du féminisme et du courant postmoderniste (Ardiet, 2018). Ces pratiques, telles que la TAA, permettent de faire autrement dans les institutions existantes, soit d'enrichir et de diversifier les interventions traditionnelles afin de les rendre plus humaines et soucieuses de la justice sociale (Harley, 2004, cité dans Robichaud, 2023).

L'intérêt grandissant pour les pratiques alternatives et complémentaires a été bien documenté (Ravindran et al., 2016), mais les connaissances sur ces pratiques et leurs bienfaits pour les PA restent limitées (Marino, 2012; St-Amand, 2001; Zilcha-Mano et al., 2011). De plus, il existe un manque d'études portant spécifiquement sur la TAA dans un contexte francophone et, plus particulièrement, dans le domaine du travail social (Fiore Lacelle, 2019). Ainsi, notre étude, de nature qualitative, permet de combler ce vide en

tentant de comprendre comment les travailleur.euse.s sociaux.ales intègrent la TAA dans leurs interventions en santé mentale (Montalbano, 2021).

Notre recherche s'inscrit dans un paradigme compréhensif, permettant d'explorer les significations attribuées par les travailleur.euse.s sociaux.ales vis-à-vis la TAA dans le cadre de leurs interventions (Charmillot, 2021). La recherche qualitative a été favorisée, car elle permet de comprendre les perspectives et significations données aux phénomènes et situations, ainsi que d'explicitier un contenu implicite et de donner un sens à l'expérience (Gaudet & Robert, 2018). Ce type de recherche propose « [...] d'étudier les phénomènes humains dans une ouverture optimale à la découverte de ce qui n'est pas encore connu, une ouverture à la différence, à l'altérité » (Guillemette et al., 2021).

L'échantillonnage non probabiliste de type intentionnel a été utilisé pour s'assurer de la compétence des participant.e.s à répondre aux questions de recherche (Savoie-Zajc, 2006). Le recrutement s'est déroulé en ligne, avec une recherche initiale au Nouveau-Brunswick, mais, en raison du nombre limité de travailleur.euse.s sociaux.ales répondant aux critères d'inclusion, le recrutement s'est également fait dans la province du Québec. L'échantillon final était constitué de cinq travailleuses sociales, toutes s'identifiant comme femmes.

Les méthodes de collecte de données comprenaient un questionnaire sociodémographique et des entrevues semi-dirigées. Les entrevues, d'une durée de 60 à 90 minutes, se sont déroulées soit en présentiel, soit à distance via Microsoft *Teams*. Les thèmes abordés en entrevue incluaient les modalités d'intégration de l'animal, les rôles de l'animal dans la relation entre le.la travailleur.euse social.e et la PA et les effets de la TAA sur la santé mentale des PA.

L'analyse des données recueillies a été réalisée à l'aide de l'analyse thématique (Braun & Clarke, 2006; Paillé & Mucchielli, 2021). Cette méthode a permis de faire ressortir les éléments clés liés aux objectifs de recherche, offrant ainsi une compréhension riche et variée des perceptions des travailleur.euse.s sociaux.ales concernant la TAA.

Les résultats ont mis en évidence que la TAA permet aux travailleuses sociales de dépasser les limites des approches traditionnelles, car elle favorise l'adoption d'une approche holistique de la santé mentale. Ainsi, pour elles, cette pratique moins conventionnelle ouvre de nouvelles possibilités et permet une plus grande souplesse pour répondre aux besoins des PA. En ce sens, l'intégration de l'animal dans l'intervention permet d'innover dans le domaine de la santé mentale et donc, de libérer les travailleuses sociales des contraintes des contextes d'intervention plus traditionnels (Berghmans, 2020; Rodriguez et al., 2000).

Les travailleuses sociales ont aussi témoigné des rôles actifs et passifs joués par l'animal dans l'alliance de travail triadique et des effets bénéfiques de l'intégration d'animaux sur l'établissement de la relation de travail entre elles et les PA. L'animal contribue à créer un environnement sécuritaire et réconfortant, ce qui facilite l'exploration et la résolution des difficultés émotionnelles et comportementales vécues par les PA (Fiore Lacelle, 2019; Owen, 2016; Robichaud, 2023). En parallèle, elles ont souligné l'importance de la symbolique de l'animal. En offrant un miroir sur leur propre vécu, l'animal aide les PA à reconstruire leur estime de soi et à dépasser les barrières associées aux préjugés sociaux.

Cependant, malgré ces bénéfices, les travailleuses sociales nous ont aussi parlé des défis associés à la pratique de la TAA. La reconnaissance limitée de cette pratique dans les

cadres institutionnels et législatifs, les coûts élevés associés, ainsi que les résistances culturelles et organisationnelles (Bartoli et al., 2019) constituent des obstacles importants à sa mise en œuvre dans la pratique professionnelle. Pour contrer ces défis, il est impératif de développer des cadres réglementaires appropriés, de sensibiliser davantage la population et de fournir un soutien adéquat aux professionnel.le.s qui souhaitent intégrer cette pratique novatrice dans leurs interventions.

En travail social, l'intégration de pratiques complémentaires telles que la TAA permet de dépasser le modèle biomédical traditionnel, car elles favorisent une approche plus holistique et relationnelle (Ardiet, 2018; Gutknecht, 2020). De fait, dans MacDonald et al. (2024) ceci se reflète :

Il souligne également l'importance de repenser la conception de la nature ou de l'environnement au sein de notre discipline, afin d'adopter une vision qui met de l'avant les interconnexions, les interrelations et les interdépendances entre les êtres vivants. Une vision qui semble en concordance avec les objectifs de justice sociale de notre discipline, à condition de reconnaître l'influence de la pensée moderne sur nos pratiques et nos façons de voir le monde (p. 33).

De plus, la TAA permet de considérer la souffrance des individus dans sa globalité plutôt que de manière fragmentée par des symptômes isolés (Ardiet, 2018; Poirel & Corin, 2011). En rejoignant les PA à travers le langage non verbal, notamment par les interactions avec l'animal, la TAA devient une pratique inclusive et adaptable aux besoins diversifiés des PA (Fiore Lacelle, 2019). De plus, la symbolique de l'animal est à exploiter en intervention, car elle facilite l'expression émotionnelle et la compréhension de soi pour les PA (Elies, 2022). De plus, cette symbolique animale peut soutenir les travailleur.euse.s sociaux.ales afin d'aborder des sujets sensibles liés à la stigmatisation sociale et aux perceptions individuelles (Fiore Lacelle, 2019). Dans la même veine, la TAA enrichit la

pratique du travail social en s'alignant à ses valeurs et principes fondamentaux (Ardiet, 2018; Gehrig, 2022), comme la justice sociale et le respect la valeur unique et de la dignité inhérente de tous, autant les humains que les animaux. Elle procure également des effets bénéfiques pour les personnes intervenantes elles-mêmes.

Par ailleurs, la présente recherche comporte certaines limites. D'abord, le nombre limité d'études existantes portant sur l'utilisation de la TAA en travail social a eu pour effet de restreindre la base théorique disponible pour contextualiser nos résultats (Careau et al., 2014). De plus, puisque peu de travailleur.euse.s sociaux.ales francophones au Nouveau-Brunswick pratiquent la TAA, nous avons dû également recruter dans une autre province. Également, le choix d'un échantillonnage intentionnel a potentiellement introduit des biais de convenance (Careau et al., 2014), bien que cela ait été nécessaire pour garantir la compétence des participant.e.s à répondre aux questions d'entrevue (Savoie-Zajc, 2006). De plus, bien que les entretiens semi-dirigés aient permis une exploration approfondie des expériences de participantes, les types de questions et les biais favorables à l'égard des animaux, par la chercheuse et les intervenantes, pourraient avoir influencé les réponses fournies, limitant ainsi la neutralité des données recueillies de même que leur analyse (Imbert, 2010; Sifer-Rivière, 2016). Enfin, seul le point de vue de travailleuses sociales s'identifiant comme « femmes » a été exploré; il se peut que des personnes intervenantes s'identifiant comme « hommes » ou un autre genre rapportent des perceptions différentes. Bref, ces limites permettent de souligner l'importance de considérer les résultats de cette étude dans son contexte spécifique.

Pour de futures recherches, il serait pertinent d'explorer diverses avenues encore peu étudiées, en tenant compte des limites identifiées dans notre étude. D'abord, une étude

approfondie sur les mécanismes spécifiques par lesquels la TAA influence les dynamiques familiales et les relations interpersonnelles pourrait enrichir notre compréhension de son impact global. Ensuite, il serait bénéfique d'examiner les impacts à long terme de la TAA sur les PA, notamment en termes de résilience et de maintien des bénéfices suite à l'intervention. Une autre piste intéressante serait d'étudier les perceptions et expériences des PA elles-mêmes afin de connaître leur point de vue sur cette pratique. Quatrièmement, des recherches pourraient être menées sur les effets bénéfiques de la TAA pour les personnes intervenantes et, plus spécifiquement, explorer comment cette pratique peut contribuer à la rétention dans la pratique, de même que la réduction de l'épuisement professionnel et de la fatigue de compassion. Enfin, des recherches portant sur les besoins de formations continues des professionnel.le.s pratiquant la TAA pourrait contribuer à l'élaboration de directives plus rigoureuses et uniformes, favorisant une pratique plus éthique et reconnue.

3. ÉTUDES POSTSECONDAIRES :

Établissement	Programmes (B.A., B.Sc., etc.)	Dates

Date

Signature du ou de la participant.e

Date

Signature de la chercheuse

ANNEXE B

Guide d'entrevue

Thème 1 : Explorer différentes modalités en lien avec l'inclusion d'un animal dans un contexte d'intervention.

- **Question 1** : De quelle façon avez-vous pris connaissance de l'intervention assistée par l'animal?
- **Question 2** : Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez choisi d'inclure un animal dans vos interventions?
- **Question 3** : Parlez-moi du processus à suivre afin de pouvoir inclure un animal en intervention?
 - *Note pour l'intervieweuse : S'intéresser particulièrement aux coûts et à la formation nécessaire.*
- **Question 4** : Avec quels types de populations incluez-vous les animaux dans vos interventions? (groupes d'âge et types de problèmes/difficultés)
- **Question 5** : De quelles façons intégrez-vous un animal dans vos interventions ? (processus d'intégration de l'animal, tel que l'intégration graduelle ou l'intégration dès le début de l'intervention et les moyens d'intégration).
- **Question 6** : Si vous travaillez avec différents types d'animaux, parlez-moi de comment vous faites votre choix d'animal en fonction des personnes que vous accompagnez.
- **Question 7** : Pouvez-vous me parler des différentes considérations en lien avec l'inclusion d'un animal en intervention? (par ex. le processus de nettoyage, la prise en compte des allergies)

- **Sous-question :**
 - Quelles sont les mesures prises pour assurer le bien-être de l'animal?
- **Question 8 :** Pourriez-vous me décrire des situations où il a été pertinent d'inclure l'animal?
 - **Sous-question :**
 - Pourriez-vous me parler des situations où l'inclusion d'un animal a été moins pertinente?
- **Question 9 :** Quels sont les enjeux et les défis concernant l'inclusion d'un animal en intervention?

Thème 2 : Explorer le rôle de l'animal dans la dynamique de la relation entre l'intervenant.e et les personnes accompagnées (PA)

Les rôles passifs

- **Question 10 :** Parlez-moi du rôle de l'animal dans l'établissement de la relation avec les PA.
 - **Sous-questions :**
 - Selon vous, comment la présence de l'animal influence-t-elle la perception des PA concernant le contexte d'intervention ?
 - Quels rôles l'animal joue-t-il sur le plan de la communication entre vous et les PA?
 - Comment l'animal donne-t-il des indices quant à l'état émotionnel des PA? (reconnaissance des émotions)

- Comment la présence d'un animal influence-t-elle l'engagement de la PA dans le processus d'intervention?

Les rôles actifs

- **Question 11** : Quels sont les rôles plus actifs joués par l'animal dans le cadre de votre intervention? (par ex., apaiser les tensions, etc.)
- **Question 12** : Quels sont les exercices qui sont faits conjointement avec les PA et l'animal afin de rencontrer les objectifs d'intervention? par ex. exercices d'affirmation de soi et de confiance en soi, pratique des frontières entre individus, etc.)

Thème 3 : Saisir les perceptions des intervenant.e.s quant aux effets de l'intervention assistée par l'animal.

- **Question 13** : Comment l'ajout d'un animal change-t-il votre perception de l'intervention en général?
- **Question 14** : Comment ce type d'intervention vous permet-il d'avoir une plus grande liberté/créativité?
 - **Sous-question** :
 - L'ajout d'un animal en intervention vous amène-t-il à inclure d'autres approches complémentaires dans votre pratique? (par ex. musicothérapie, art-thérapie, etc.)
- **Question 15** : Selon votre expérience, comment les PA perçoivent-elles l'inclusion d'un animal dans l'intervention?

○ **Sous-questions :**

- Est-ce qu'un type de population démontre plus d'intérêt envers ce type d'intervention comparativement à d'autres populations? Si oui, quel type de population et pourquoi selon vous?
- Selon ce que vous disent les PA, comment l'inclusion de l'animal en intervention rencontre-t-elle ou non leurs attentes à l'égard de l'intervention?

- **Question 16 :** Quels sont les effets positifs associés à l'inclusion d'un animal en intervention?
- **Question 17 :** Avez-vous noté des effets négatifs associés à l'inclusion d'un animal en intervention? Si oui, pouvez-vous m'en parler?
- **Question 18 :** Quelles sont les opinions de vos collègues quant à l'inclusion de l'animal dans vos interventions?

Question finale : Aimerez-vous rajouter quelque chose dont nous n'avons pas eu la chance de discuter aujourd'hui?

ANNEXE C

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre du projet : La thérapie assistée par l'animal en contexte d'intervention en santé mentale : la perception des travailleurs.euses sociaux.ales

Étudiant-e responsable du projet :

Sophie Rivers
Esr2654@umoncton.ca

Directrice de thèse :

Chantal Bourassa
Chantal.bourassa@umoncton.ca

Objectifs du projet :

- 1) Comprendre l'intérêt des travailleur.euse.s sociaux.les à l'égard de la TAA;
- 2) Connaître les différentes modalités d'intégration d'un animal en intervention;
- 3) Révéler les risques et inconvénients associés à la TAA;
- 4) Explorer les rôles et les bienfaits de l'animal dans la dynamique de la relation entre le.la travailleur.euse. social.e et la personne accompagnée.

Nature de la participation :

Votre participation à ce projet de recherche consiste à prendre part à une entrevue de recherche. Je souhaite discuter librement avec vous de vos perceptions concernant l'intervention assistée par l'animal. Il est prévu que l'entrevue soit d'une durée maximale de 90 minutes. Avec votre consentement, l'entrevue sera enregistrée à l'aide d'une enregistreuse électronique.

J'accepte que l'entrevue soit enregistrée. Oui Non

Avantages, risques et inconvénients liés à la participation :

Votre participation à ce projet permettra d'obtenir une meilleure compréhension quant aux perceptions des intervenant.e.s œuvrant dans le domaine de la santé mentale concernant la thérapie assistée par l'animal.

Afin de limiter les inconvénients liés à l'entrevue, des mesures seront mises en place. D'abord, si l'entretien se déroule en ligne, vous recevrez un procédurier, au préalable, quant aux étapes requises afin de pouvoir vous connecter et être en mesure d'accéder à l'entrevue. Si la rencontre se déroule plutôt en personne, je vous offrirai la possibilité de choisir le lieu de la rencontre afin que celui-ci soit accessible pour vous. Également, puisque le fait de réserver 60 à 90 minutes de votre temps peut s'avérer être difficile, je vous offre la possibilité de choisir le moment et l'heure qui vous conviennent le mieux. Puis, en cas de fatigue, vous pouvez prendre une pause en tout moment.

Aucun risque n'est anticipé en lien avec la participation à ce projet.

Participation volontaire et droit de retrait :

Vous êtes libres de participer ou non à cette recherche et de mettre fin à l'entrevue en tout temps sans avoir à motiver votre décision ni à subir de conséquences de quelque nature que ce soit. Vous pouvez aussi refuser de répondre à des questions en tout temps.

Confidentialité et gestion des données :

Votre participation restera anonyme et confidentielle à moins que, durant la rencontre, la personne effectuant l'entrevue obtienne de l'information laissant sous-entendre que votre sécurité et celle d'autrui est menacée, ou encore qu'un enfant maltraité. Le cas échéant, la personne effectuant l'entrevue devra contacter les autorités concernées.

L'entrevue sera enregistrée et retranscrite par la suite. Une fois la transcription terminée, l'enregistrement audio sera détruit. De plus, lors de la retranscription, toutes les informations qui permettraient de vous identifier seront supprimées. Un code numérique vous sera assigné afin que votre nom n'apparaisse nulle part dans nos documents. Les retranscriptions des entrevues seront conservées pendant 5 ans sur une clé USB protégée par mot de passe. Par la suite, les formulaires de consentement et les informations conservées électroniquement seront supprimés de façon sécuritaire.

Les données recueillies lors de l'entrevue seront analysées et présentées dans le cadre ma thèse de maîtrise, lors de conférences et dans des publications. Aucune information indiquée dans la thèse et les autres modes de présentations ne permettra de vous identifier car j'utiliserai un pseudonyme plutôt que votre nom et je m'assurerai de supprimer toutes les informations pouvant potentiellement vous identifier.

Plainte ou critique

Si vous avez des préoccupations de nature éthique concernant ce projet ou souhaitez formuler une plainte, vous pouvez contacter le bureau de la Faculté des études supérieures et de la recherche de l'Université de Moncton (Université de Moncton, Édifice Taillon, Moncton, E1A 3E9; téléphone : (506) 858-4310; courrier électronique : fesr@umoncton.ca).

Signatures :**Personne consentante**

J'ai compris les informations relatives à ce projet de recherche, je comprends que je peux poser des questions dans l'avenir et que je peux mettre fin à ma participation à n'importe quel moment que ce soit et sans préjudice. Par la présente, je consens librement à participer à ce projet de recherche selon les conditions qui viennent d'être énumérées ci-dessus :

 Nom en lettres moulées

 Signature

 Date
Chercheuse

Je certifie avoir expliqué à la personne consentante les termes du présent formulaire, les objectifs, et les implications du projet de recherche, avoir répondu clairement à ses questions et lui avoir indiqué qu'elle ou il reste à tout moment libre de mettre fin à sa participation au projet de recherche décrit ci-haut sans avoir à se justifier et sans préjudice.

 Nom en lettres moulées

 Signature

 Date

Vous recevrez une copie du formulaire de consentement pour vos dossiers.

Liste de références

- Andryushchenko-Basquin, I., & Chelly, S. (2017). Le rôle d'un animal dans le processus thérapeutique : quel « profil » pour quel objectif ? Présentation d'un cas clinique atypique. *Psychothérapies*, 37(2), 71-79. <https://doi.org/10.3917/psys.172.0071>
- Ardiet, G. (2018). Les pratiques alternatives et complémentaires en centre d'hébergement de soins de longue durée et le travail social. *Intervention*, 147, 93-105.
- Aubin-Auger, I., Mercier, A., Baumann, L., Lehr-Drylewicz, A.-M., Imbert, P., & Letrilliart, L. (2008). Introduction à la recherche qualitative. *Exercer*, 84(19), 142-145.
- Audran, I., Ferrandi, J.-M., & Fleck-Dousteysier, N. (2023). *Des influenceurs qui ont du chien ? Conditions d'efficacité de l'utilisation de chiens sur les réseaux sociaux*. Colloque Marketing Digital.
- Barak, Y., Savorai, O., Mavashev, S., & Beni, A. (2001). Animal-assisted therapy for elderly schizophrenic patients: A one-year controlled trial. *The American journal of geriatric psychiatry*, 9(4), 439-442.
- Bartoli, A., Gozlan, G., & Sebai, J. (2019). Vers de nouvelles formes de prise en charge en santé mentale : quels freins et conditions de réussite ? *Politiques & management public*, 2(2), 199-221. <https://doi.org/10.3166/pmp.36.2019.00013>
- Beiger, F. (2022). Chapitre 5. Qu'est-ce qu'un chien médiateur ? Dans F. Beiger (dir.), *Grand manuel de zoothérapie* (p. 40-43). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.beige.2022.01.0040>
- Beiger, F., & Dibou, G. (2017). *La zoothérapie auprès des personnes âgées*. Dunod.

- <https://doi.org/10.3917/dunod.dibou.2017.01>
- Bélaïr, S. (2017). La médiation animale ou la clinique du lien. *L'école des parents*, 623(5 suppl.), 101-131. <https://doi.org/10.3917/epar.s623.0101>
- Bélangier, B., & Beauregard, L. (2018). Recherche sur la spiritualité : Les défis du recrutement. Dans A. Marin, B. Eysermann, & M. T. Giroux (dir.), *Recrutement et consentement à la recherche : réalité et défis éthiques* (p. 106-114). Les éditions Université de Sherbrooke. https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/14115/010_Belanger_Beauregard.pdf?sequence=3&isAllowed=y
- Bergeron-Leclerc, C., Morin, M.-H., Dallaire, B., & Cormier, C. (2019). *La pratique du travail social en santé mentale : apprendre, comprendre, s'engager*. PUQ.
- Berghmans, C. (2020). Thérapies complémentaires et alternatives et spiritualité : impacts sur la santé, une revue de questions. *L'information psychiatrique*, 96(10), 751-759. <https://doi.org/10.1684/ipe.2020.2187>
- Berghmans, C., & Weiss, A. (2022). L'influence de la dimension spirituelle comme dynamique thérapeutique complémentaire dans les pratiques de méditation et dans le champ de la santé mentale. *L'Évolution psychiatrique*, 87(4), 661-671. <https://doi.org/10.1016/j.evopsy.2021.12.006>
- Bert, F., Gualano, M. R., Camussi, E., Pieve, G., Voglino, G., & Siliquini, R. (2016). Animal assisted intervention: A systematic review of benefits and risks. *European Journal of Integrative Medicine*, 8(5), 695-706. <https://doi.org/10.1016/j.eujim.2016.05.005>
- Bouchard, L., Batista, R., & Colman, I. (2018). Santé mentale et maladies mentales des

- jeunes francophones de 15 à 24 ans : données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Santé mentale 2012. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, 9, 227-245. <https://doi.org/10.7202/1043504ar>
- Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- Careau, E., Vallée, C., & Vallée, C. (2014). Recherche qualitative et scientificité (Trustworthiness). Dans S. Téreault & P. Guillez (dir.), *Guide pratique de recherche en réadaptation* (p. 489-507). De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.guill.2014.01.0489>
- Caria, A. (2020). Promouvoir une vision globale de la santé mentale : un enjeu politique, social et culturel. *L'information psychiatrique*, 96(3), 173-175. <https://doi.org/10.1684/ipe.2020.2077>
- Caron, J., Mercier, C., Martin, A., & Stip, E. (2005). Le rôle du soutien social, du fardeau familial et de la satisfaction des services dans la détresse psychologique et la qualité de vie des familles de personnes souffrant de schizophrénie. *Santé mentale au Québec*, 30(2), 165-191. <https://doi.org/10.7202/012144ar>
- Carrière, M.-C. (2019). *Développement d'un guide sur l'intégration de la thérapie assistée par l'animal dans les interventions en ergothérapie auprès de personnes vivant avec une démence* [Essai, Université du Québec à Trois-Rivières]. Cognitio. <https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/9148/1/032341171.pdf>
- Charmillot, M. (2021). Définir une posture de recherche, entre constructivisme et positivisme. Dans F. Piron & É. Arsenault (dir.), *Guide décolonisé et pluriversel de*

formation à la recherche en sciences sociales et humaines. Éditions science et bien commun. <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/projetthese/chapter/les-grands-debats-epistemologiques-occidentaux-attribue/>

- Chen, C.-R., Hung, C.-F., Lee, Y.-W., Tseng, W.-T., Chen, M.-L., & Chen, T.-T. (2022). Functional outcomes in a randomized controlled trial of animal-assisted therapy on middle-aged and older adults with schizophrenia. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 19(10). <https://doi.org/10.3390/ijerph19106270>
- Collin, J., & Suissa, A. J. (2007). Les multiples facettes de la médicalisation du social. *Nouvelles pratiques sociales*, 19(2), 25-33. <https://doi.org/10.7202/016048ar>
- Commission de la santé mentale du Canada. (2013). *La nécessité d'investir dans la santé mentale au Canada*. <https://commissionsantementale.ca/ressource/la-necessite-dinvestir-dans-la-sante-mentale-au-canada/>
- Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick. (2023). *Sondage sur le mieux-être et le milieu d'apprentissage des élèves du Nouveau-Brunswick*. <https://csnb.ca/sondages/2022-2023-sondage-sur-le-mieux-etre-et-le-milieu-dapprentissage-des-eleves-du-n-b>
- Couture, G. (2023). *L'intervention sociale en contexte de nature et d'aventure : le potentiel du contact et de l'immersion en nature et de l'intervention sociale sur le bien-être et la santé mentale des adolescents-es* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <http://archipel.uqam.ca/id/eprint/16916>
- Couture, M., & Fournier, R.-P. (1997). *La recherche en sciences et en génie : guide pratique et méthodologique*. Presses de l'Université Laval.
- Dalexis, R. D. (2020). *Le rôle des horaires atypiques, du conflit travail-famille, de*

l'autorité décisionnelle et des demandes psychologiques sur la santé mentale des travailleurs au Canada [Mémoire de maîtrise, Université de Montréal]. Papyrus.
https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/24408/Dalexis_Rose_Darly_2020_memoire.pdf?sequence=2&isAllowed=y

Daure, I. (2023). Quand le chat est le contexte.... *Le Journal des psychologues*, 403(2), 60-65. <https://doi.org/10.3917/jdp.403.0060>

de Biasi, M., Charles, R., & Massoubre, C. (2019). Une carrière pour le chien en consultation psychiatrique ? Expérience vécue de médecins et de patients. *L'information psychiatrique*, 95(10), 850-856.
<https://doi.org/10.1684/ipe.2019.2041>

Desbiolles, A., & Galais, C. (2021). Éco-anxiété et effets du dérèglement global sur la santé mentale des populations. *La Presse médicale formation*, 2(6), 615-621.
<https://doi.org/10.1016/j.lpmfor.2021.10.010>

Desroches, I. (2017). *La prévalence et la sévérité des problèmes de santé mentale chez des étudiantes et des étudiants universitaires canadiens francophones de premier cycle* [Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke]. Savoirs UdeS.
https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/11061/Desroches_Isabel_MSc_2017.pdf?sequence=4&isAllowed=y

Doré, I., & Caron, J. (2017). Santé mentale : concepts, mesures et déterminants. *Santé mentale au Québec*, 42(1), 125-145. <https://doi.org/10.7202/1040247ar>

Dozois, D. J. A. (2021). Anxiety and depression in Canada during the COVID-19 pandemic: A national survey. *Canadian Psychology / Psychologie canadienne*, 62, 136-142. <https://doi.org/10.1037/cap0000251>

- Drapeau, M. (2004). Les critères de scientificité en recherche qualitative. *Pratiques psychologiques*, 10(1), 79-86. <https://doi.org/10.1016/j.prps.2004.01.004>
- Durand, B. (2019). Psychiatrie et santé mentale. *Perspectives psy*, 58(1), 7-10. <https://doi.org/10.1051/ppsy/2019581007>
- Durand, O., Moulrier, V., M'Caouri, N., Alaverdian, A., Durand, F., Benadhira, R., & Januel, D. (2024). Thérapie assistée par l'animal. *L'information psychiatrique*, 100(3), 189-193. <https://doi.org/10.1684/ipe.2024.2697>
- Einhorn, L., Tremblay, V., & Zeroug-Vial, H. (2019). Reconsidérer les frontières du soutien en santé mentale. *Rhizome*, 73(3), 18-19. <https://doi.org/10.3917/rhiz.073.0018>
- Elies, C. (2022). *Prendre-soin grâce à la médiation animale : le cheval porteur d'espoir*. Recherches & éducations, HS. <https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.12875>
- Ellard-Gray, A., Jeffrey, N. K., Choubak, M., & Crann, S. E. (2015). Finding the hidden participant: Solutions for recruiting hidden, hard-to-reach, and vulnerable populations. *International Journal of Qualitative Methods*, 14(5). <https://doi.org/10.1177/1609406915621420>
- Ellyson, A. (2017). *La représentation de la construction de l'alliance thérapeutique et de la réparation des ruptures d'alliance chez les thérapeutes novices* [Essai, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/10831/1/D3280.pdf>
- Evans, N., & Gray, C. (2012). The practice and ethics of animal-assisted therapy with children and young people: Is it enough that we don't eat our co-workers? *British journal of social work*, 42(4), 600-617.

- Fine, A. H. (Ed.). (2019). *Handbook on animal-assisted therapy: Foundations and guidelines for animal-assisted interventions*. Academic press.
- Fine, A. H., & Beck, A. (2010). 1—Understanding our kinship with animals: Input for health care professionals interested in the human/animal bond. Dans A. H. Fine (dir.), *Handbook on Animal-Assisted Therapy* (3e éd., p. 3-15). Academic Press. <https://doi.org/10.1016/B978-0-12-381453-1.10001-7>
- Fiore Lacelle, É. (2019). *L'apport de la zoothérapie à la pratique du travail social : le point de vue de travailleurs sociaux* [Mémoire de maîtrise, Université de Montréal]. Papyrus. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/23701>
- Fortin, C. (2014). *Le vécu professionnel des intervenants de la relation d'aide : Les facteurs d'influence de la fatigue de compassion et du traumatisme vicariant* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi]. Constellation. <https://constellation.uqac.ca/id/eprint/2771/1/030621766.pdf>
- Fortin, F., & Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (3^e éd.). Chenelière.
- Gagnon, N. (2006). *La thérapie assistée par l'animal : une aide alternative pour les enfants souffrant d'un trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité?* [Mémoire de maîtrise, Université Laval]. <https://www.collectionscanada.gc.ca/obj/s4/f2/dsk3/QQLA/TC-QQLA-24024.pdf>
- Gaudet, S., & Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative : du questionnement à la rédaction scientifique*. La presse de l'Université d'Ottawa.
- Gehrig, R. B. (2022). Perspectives de l'être humain et du travail social. Dans R. B Gehrig, M. Opatrny, N. Birher, & Baumann (dir.), *La spiritualité, l'éthique et le travail*

social (p. 13-24). Erasmus +.

https://spiritualsocialwork.net/files/manuel_a_telecharger_FR.pdf

Grenon, S. (2021). *Analyse des ingrédients actifs des programmes d'intervention assistée par l'animal qui seraient transposables à la réhabilitation des personnes contrevenantes* [Essai, Université Laval]. Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles.

<https://www.crujef.ca/sites/crujef.ca/files/DE%CC%81PO%CC%82T%20FINAL%20-%20SANDRINE.pdf>

Guillemette, F., Luckerhoff, J., Plouffe, M.-J., & Fall, O. (2021). La recherche qualitative : Une analyse du vécu humain. Clarification conceptuelle à partir de nos recherches avec des personnes marginalisées. *Enjeux et société*, 8(1), 10-35.

<https://doi.org/10.7202/1076534ar>

Gutknecht, T. (2020). Pour penser la médicalisation de nos sociétés. *Le Sociographe*, 72(4), 36-48. <https://doi.org/10.3917/graph.072.0036>

Hamel, J. (2000). À propos de l'échantillon. De l'utilité de quelques mises au point. *Recherches qualitatives*, 21, 3-20. <https://doi.org/10.1177/075910630006700104>

Hameury, L., & Rossetti, L. (2022). Une approche complémentaire dans le trouble de stress post-traumatique chez l'enfant : La médiation équine thérapeutique. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 70(2), 99-103.

<https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2021.04.011>

Harvey, J. (2012). *L'utilisation de la zoothérapie en intervention sociale* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi]. Constellation.

<https://constellation.uqac.ca/id/eprint/2403/1/030279168.pdf>

- Hinic, K., Kowalski, M. O., Holtzman, K., & Mobus, K. (2019). The effect of a pet therapy and comparison intervention on anxiety in hospitalized children. *Journal of Pediatric Nursing, 46*, 55-61. <https://doi.org/10.1016/j.pedn.2019.03.003>
- Hoffmann, A. O. M., Lee, A. H., Wertenaue, F., Ricken, R., Jansen, J. J., Gallinat, J., & Lang, U. E. (2009). Dog-assisted intervention significantly reduces anxiety in hospitalized patients with major depression. *European Journal of Integrative Medicine, 1*(3), 145-148. <https://doi.org/10.1016/j.eujim.2009.08.002>
- Hull, M. J. (2011). *L'intervention psychosociale assistée par le cheval : une étude comparative de trois approches au Canada* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec en Outaouais]. Dépôt institutionnel de l'UQO. https://di.uqo.ca/id/eprint/474/1/Hull_Marie_Jos%C3%A9_2011_m%C3%A9moire.PDF
- Iannuzzi, D., & Rowan, A. N. (1991). Ethical Issues in Animal-Assisted Therapy Programs. *Anthrozoös, 4*(3), 154-163. <https://doi.org/10.2752/089279391787057116>
- Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers, 102*(3), 23-34. <https://doi.org/10.3917/rsi.102.0023>
- Jabouri, O. A., Leroux, P., & Smith, P. (2022). La stigmatisation des personnes souffrant d'un problème de santé mentale et le rôle des professionnels de la santé : une scoping review internationale. *Revue francophone internationale de recherche infirmière, 8*(3), 100280. <https://doi.org/10.1016/j.refiri.2022.100280>
- Jones, M. G., Rice, S. M., & Cotton, S. M. (2018). Who let the dogs out? Therapy dogs in

- clinical practice. *Australasian Psychiatry*, 26(2), 196-199.
<https://doi.org/10.1177/1039856217749056>
- Keyes, C. L. (2002). The mental health continuum: From languishing to flourishing in life. *Journal of Health and Social Behavior*, 43(2), 207-222.
- Kovács, Z., Kis, R., Rózsa, S., & Rózsa, L. (2004). Animal-assisted therapy for middle-aged schizophrenic patients living in a social institution. A pilot study. *Clinical Rehabilitation*, 18(5), 483-486. <https://doi.org/10.1191/0269215504cr765oa>
- Lamoureux-Lamarche, C. (2021). *La rémission des troubles mentaux courants, le changement de la qualité de vie et les coûts associés à l'adéquation des traitements et aux besoins en soins de santé mentale perçus chez les personnes âgées* [Thèse de doctorat, Université de Sherbrooke]. Savoirs UdeS.
https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/18962/lamoureux-lamarche_catherine_PhD_2021.pdf?sequence=6&isAllowed=y
- Lapierre, S., & Levesque, J. (2013). 25 ans plus tard... et toujours nécessaires ! Les approches structurelles dans le champ de l'intervention sociale. *Reflets*, 19(1), 38-64. <https://doi.org/10.7202/1018041ar>
- Leblanc, É. (2021). *L'inclusion de la thérapie assistée par le chien dans la pratique des ergothérapeutes en santé mentale*. [Essai, Université du Québec à Trois-Rivières] Cognitio. <https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/9951/1/eprint9951.pdf>
- Lehotkay, R. (2021). Zoothérapie : le thérapeute fait-il partie du jeu ? *Le Journal des psychologues*, 385(3), 14-19. <https://doi.org/10.3917/jdp.385.0014>
- Lehotkay, R., Orihuela-Flores, M., Deriaz, N., & Galli Carminati, G. (2012). La thérapie assistée par l'animal, description d'un cas clinique. *Psychothérapies*, 32(2),

- 115-123. <https://doi.org/10.3917/psys.122.0115>
- Llinares, M. (2020). Impact de la médiation animale sur l'alliance thérapeutique patient/ergothérapeute/animal en psychiatrie. [Mémoire, Aix Marseille Université].
Dumas. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02866059v1/file/LLINARES-UE-6.5-S6.pdf>
- MacDonald, S.-A., Rioux, É., Carlton, R., Dominelli, L. & Khoury, E. (2024). Repenser le travail social au Québec : comment intégrer les préoccupations environnementales dans la pratique ? *Intervention*, (159), 23–36. <https://doi.org/10.7202/1111610ar>
- Marino, L. (2012). Construct validity of animal-assisted therapy and activities: How important is the animal in AAT? *Anthrozoös*, 25(sup1), s139-s151.
<https://doi.org/10.2752/175303712X13353430377219>
- Marseille, P. (2019). Le chien médiateur et l'enfant. *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France*, 172(1), 54-57.
- Marteau-Chasserieu, F., & Plantade-Gipch, A. (2021). Chapitre 4. L'alliance thérapeutique : une variable intégrative. Dans M.-J. Brennstuhl & F. Marteau-Chasserieu (dir.), *L'alliance thérapeutique* (p. 25-29). Dunod.
<https://doi.org/10.3917/dunod.brenn.2021.01.0025>
- Martin, F., & Farnum, J. (2002). Animal-assisted therapy for children with pervasive developmental disorders. *Western Journal of Nursing Research*, 24(6), 657-670.
<https://doi.org/10.1177/019394502320555403>
- Maurer, M., Delfour, F., & Adrien, J.-L. (2008). Analyse de dix recherches sur la thérapie assistée par l'animal : quelle méthodologie pour quels effets ? *Journal de*

- réadaptation médicale : pratique et formation en médecine physique et de réadaptation*, 28(4), 153-159. <https://doi.org/10.1016/j.jmr.2008.09.030>
- Michalon, J. (2019). Les enjeux sociaux du soin par le contact animalier. *Rhizome*, 72(2), 3-5. <https://doi.org/10.3917/rhiz.072.0003>
- Mignot, A. (2022). Bénéfices de l'approche pluridisciplinaire dans la compréhension de la médiation animale ainsi que dans l'évaluation du bien-être du chien médiateur [Thèse de doctorat, Université de Nanterre-Paris X]. <https://theses.hal.science/tel-03847815/>
- Milot-Lapointe, F., Savard, R., & Le Corff, Y. (2016). Effet du counseling de carrière sur la santé mentale : Utilisation d'une méthode du changement clinique. *Canadian Journal of Counselling and Psychotherapy*, 50(3).
- Montalbano, A. L. (2021). *Animal-assisted psychotherapy for children with special needs* (Publication n° 28492150) [Thèse de doctorat, Alliant International University]. ProQuest Dissertations & Theses.
- Morrison, M. (2007). Health benefits of animal-assisted interventions. *Complementary Health Practice Review*, 12, 51-62. <https://doi.org/10.1177/1533210107302397>
- Mulvaney-Roth, P., Jackson, C., Bert, L., Eriksen, S., & Ryan, M. (2023). Using pet therapy to decrease patients' anxiety on two diverse inpatient units. *Journal of the American Psychiatric Nurses Association*, 29(2), 112-121. <https://doi.org/10.1177/1078390321999719>
- Naimi, A. (2020). Stress au travail et santé mentale des travailleurs au Canada : détresse psychologique et bien-être (Publication n° 28909668) [Mémoire de maîtrise, Université de Moncton]. ProQuest Dissertations & Theses.

- Nardou, S., Goichon, P., Miroglio, A., Laurantin, D., & Gicquel, L. (2021). Rencontre entre l'enfant, le thérapeute, l'animal réel et fantasmé. *Le Journal des psychologues*, 385(3), 20-25. <https://doi.org/10.3917/jdp.385.0020>
- Nepps, P., Stewart, C. N., & Bruckno, S. R. (2014). Animal-assisted activity: Effects of a complementary intervention program on psychological and physiological variables. *Journal of Evidence-Based Complementary & Alternative Medicine*, 19(3), 211-215. <https://doi.org/10.1177/2156587214533570>
- Nimer, J., & Lundahl, B. (2007). Animal-assisted therapy: A meta-analysis. *Anthrozoös*, 20(3), 225-238. <https://doi.org/10.2752/089279307X224773>
- Ninot, G. (2018). Intervention non-médicamenteuse INM : un concept pour lever les ambiguïtés sur les médecines douces et complémentaires. *Hegel*, 1(1), 2-3. <https://doi.org/10.4267/2042/65110>
- Nordgren, L., & Engström, G. (2014). Animal-assisted intervention in dementia: Effects on quality of life. *Clinical Nursing Research*, 23(1), 7-19. <https://doi.org/10.1177/1054773813492546>
- Norris, S. (2018). *La santé mentale des enfants et des adolescents au Canada*. Bibliothèque du Parlement. https://publications.gc.ca/collections/collection_2019/bdp-lop/bp/YM32-2-2018-35-fra.pdf
- Owen, J. (2016). Silent supporters: Understanding clients' lived experiences of animal-assisted therapy in counselling [Thèse de maîtrise, University of British Columbia]. UBC Open Collections. <https://open.library.ubc.ca/media/stream/pdf/24/1.0300272/4>
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*

- (3e éd.). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2012.01>
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4e éd.). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2016.01>
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (5e éd.) Armand Colin.
- Parazelli, M., & Bourbonnais, M. (2017). L'empowerment en travail social. Perspectives, enseignements et limites. *Sciences & actions sociales*, 6(1), 23-52. <https://doi.org/10.3917/sas.006.0023>
- Pearson, C. (2015). *L'incidence des problèmes de santé mentale sur les membres de la famille*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-624-x/2015001/article/14214-fra.pdf>
- Pedrelli, P., Nyer, M., Yeung, A., Zulauf, C., & Wilens, T. (2015). College students: Mental health problems and treatment considerations. *Academic Psychiatry*, 39(5), 503-511. <https://doi.org/10.1007/s40596-014-0205-9>
- Pelluchon, C. (2018). Écologie et cause animale : les raisons d'un mariage tardif. *Cités*, 76(4), 117-128. <https://doi.org/10.3917/cite.076.0117>
- Picard, F. (2020). L'intégration d'animaux domestiques dans un contexte d'intervention en travail social. [Mémoire de maîtrise, Université de Moncton]. Université de Moncton.
- Piché, G., Villatte, A., & Bourque, S. (2021). *Trouble mental chez le parent : enjeux familiaux et implications cliniques*. Presses de l'Université Laval.
- Poirel, M.-L., & Corin, E. (2011). Revisiter la notion de traitement à partir de récits de personnes usagères, d'intervenants et de responsables de ressources alternatives en

- santé mentale : la question de la subjectivité. *Santé mentale au Québec*, 36(1), 115-130. <https://doi.org/10.7202/1005817ar>
- Poirel, M.-L., Corin, E., & Del Barrio, L. R. (2012). Traiter dans la communauté : un regard alternatif sur des enjeux de bonnes pratiques en santé mentale. *Canadian Journal of Community Mental Health*, 31(2), 1-16. <https://doi.org/10.7870/cjcmh-2012-0010>
- Prothmann, A., Albrecht, K., Dietrich, S., Hornfeck, U., Stieber, S., & Ettrich, C. (2005). Analysis of child—Dog play behavior in child psychiatry. *Anthrozoös*, 18(1), 43-58. <https://doi.org/10.2752/089279305785594261>
- Provencher, H., & Keyes, C. L. M. (2010). Une conception élargie du rétablissement. *L'information psychiatrique*, 86(7), 579-589. <https://doi.org/10.1684/ipe.2010.0659>
- Provencher, H. L. (2002). L'expérience du rétablissement : perspectives théoriques. *Santé mentale au Québec*, 27(1), 35-64. <https://doi.org/10.7202/014538ar>
- Prunet, C. (2022). Lapin et la peinture. (Mais pas que). *Revue semestrielle de droit animalier*, 439-451. <https://hal.science/hal-03919196>
- Quibel, C., Bonin, M., Bonnet, M., Gaimard, M., Mourey, F., Moesch, I., & Ancet, P. (2017). Évaluation de l'effet thérapeutique de la médiation animale dans la maladie d'Alzheimer. *Soins gériatrie*, 22(125), 35. <https://doi.org/10.1016/j.sger.2017.03.008>
- Ravindran, A. V., Balneaves, L. G., Faulkner, G., Ortiz, A., McIntosh, D., Morehouse, R. L., Ravindran, L., Yatham, L. N., Kennedy, S. H., Lam, R. W., MacQueen, G. M., Milev, R. V., & Parikh, S. V. (2016). Canadian Network for Mood and Anxiety

- Treatments (CANMAT) 2016 clinical guidelines for the management of adults with major depressive disorder: Section 5. Complementary and alternative medicine treatments. *The Canadian Journal of Psychiatry*, 61(9), 576-587.
<https://doi.org/10.1177/0706743716660290>
- Richer, E. (2022). *L'inclusion sociale par l'emploi des personnes qui vivent avec un problème de santé mentale sévère et persistant* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec en Outaouais]. Dépôt institutionnel de l'UQO.
https://di.uqo.ca/id/eprint/1421/1/Richer_Emmanuelle_2022_memoire.pdf
- Robichaud, V. (2023). Comment la médiation animale-zoothérapie en tant que pratique d'intervention est-elle en mesure de contribuer à l'accompagnement des personnes en relation d'aide, plus spécifiquement dans le champ du counseling et de l'orientation?
- Rodriguez, L., Corin, E., & Guay, L. (2000). La thérapie alternative: se (re) mettre en mouvement. *Santé mentale au Québec*, 49-94.
- Roelandt, J.-L. (2010). De la psychiatrie vers la santé mentale, suite : bilan actuel et pistes d'évolution. *L'information psychiatrique*, 86(9), 777-783.
<https://doi.org/10.1684/ipe.2010.0689>
- Roussel, N. (2004). *L'expérience des familles qui accompagnent un proche vivant avec un problème de santé mentale* [Rapport d'analyse, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue]. Depositum.
<https://depositum.uqat.ca/id/eprint/330/1/nadiaroussel.pdf>
- Roussel-Bergeron de Vasselange, M. (2018). *Le style attributionnel chez les enfants de six ans et ses liens avec les symptômes psychopathologiques* [Essai, Université du

- Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/11667/1/D3437.pdf>
- Roy, M. (2013). L'individualisation et la médicalisation du travail social dans le domaine de la « santé mentale ». *Reflets*, 19(1), 226-237. <https://doi.org/10.7202/1018047ar>
- Salembier-Trichard, A. (2019). Épuisement professionnel, burn out. *L'information psychiatrique*, 95(5), 311-315. <https://doi.org/10.1684/ipe.2019.1954>
- Savoie-Zajc, L. (1997). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (3e éd., p. 263-285). Presses de l'Université du Québec.
- Savoie-Zajc, L. (2006). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide. *Recherches qualitatives*, 5, 99-111. http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v5/savoie_zajc.pdf
- Schelling, E., Tanner, M., Waltner-Toews, D., Whittaker, M. A., & Zinsstag, J. (2021). *One health, une seule santé : théorie et pratique des approches intégrées de la santé* (traduit par J. Derangère & I. Thibaudière). Éditions Quæ. <http://books.openedition.org/quæ/35825>
- Sénéchal, C., & des Rivières-Pigeon, C. (2009). Impact de l'autisme sur la vie des parents. *Santé mentale au Québec*, 34(1), 245-260. <https://doi.org/10.7202/029772ar>
- Sifer-Rivière, L. (2016). Chapitre 4. Enquêter par entretien : se saisir du discours et de l'expérience des personnes. Dans J. Kivits, F. Balard, C. Fournier, & M. Winance (dir.), *Les recherches qualitatives en santé* (p. 86-101). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.kivit.2016.01.0086>
- Sissons, J. H., Blakemore, E., Shafi, H., Skotny, N., & Lloyd, D. M. (2022). Calm with horses? A systematic review of animal-assisted interventions for improving social

- functioning in children with autism. *Autism*, 26(6), 1320-1340.
<https://doi.org/10.1177/13623613221085338>
- Soumet-Leman, C. (2021). Chapitre 66. L'alliance thérapeutique. Dans M.-J. Brennstuhl & F. Marteau-Chasserieu (dir.), *L'alliance thérapeutique* (p. 421-425). Dunod.
<https://doi.org/10.3917/dunod.brenn.2021.01.0421>
- St-Amand, N. (2001). Dans l'ailleurs et l'autrement : pratiques alternatives et service social. *Reflets*, 7(2), 30-74. <https://doi.org/10.7202/026355ar>
- St-Amand, N. (2003). Interventions opprimantes ou conscientisantes? *Reflets*, 9(2), 139-162. <https://doi.org/10.7202/011094ar>
- Suissa, A. (2009). Du concept d'addictus au processus de dépathologisation : la richesse psychosociale du concept de dépendance selon Stanton Peele. *Drogues, santé et société*, 8(2), 75-108. <https://doi.org/10.7202/044472ar>
- Suissa, V., Guérin, S., Denormandie, P., Castillo, M.-C., & Bioy, A. (2020). Médecines Complémentaires et Alternatives (MCA) : Proposition d'une définition et d'une catégorisation de références. *Hegel*, 2(2), 131-142.
<https://doi.org/10.3917/heg.102.0131>
- Taylor, N., Fraser, H., Signal, T., & Prentice, K. (2014). Social work, animal-assisted therapies and ethical considerations: A programme example from central Queensland, Australia. *The British Journal of Social Work*, 46(1), 135-152.
<https://doi.org/10.1093/bjsw/bcu115>
- Thériault, K. (2020). L'expérience vécue par des parents francophones en lien avec les services reçus quant au trouble de santé mentale de leur enfant : étude exploratoire (Publication n° 28909666) [Thèse de maîtrise, Université de Moncton]. ProQuest

Dissertations & Theses.

- Thirion, E., Rouissi, S., Dauphinot, V., Garnier-Crussard, A., Coste, M.-H., & Krolak-Salmon, P. (2023). Impact de la thérapie assistée par l'animal sur le bien être chez des patients présentant une maladie d'Alzheimer. *Gériatrie et psychologie neuropsychiatrie du vieillissement*, 21(4).
- Turcotte, D., & Deslauriers, J. P. (2017). *Méthodologie de l'intervention sociale personnelle*. Les Presses de l'Université de Laval.
- Villalta-Gil, V., Roca, M., Gonzalez, N., Domènec, E., Cuca, Escanilla, A., Asensio, M. R., Esteban, M. E., Ochoa, S., & Haro, J. M. (2009). Dog-assisted therapy in the treatment of chronic schizophrenia inpatients. *Anthrozoös*, 22(2), 149--159. <https://doi.org/10.2752/175303709X434176>
- Virués-Ortega, J., Pastor-Barriuso, R., Castellote, J. M., Población, A., & de Pedro-Cuesta, J. (2012). Effect of animal-assisted therapy on the psychological and functional status of elderly populations and patients with psychiatric disorders: A meta-analysis. *Health Psychology Review*, 6(2), 197-221. <https://doi.org/10.1080/17437199.2010.534965>
- Waeger, S., & Weber, L. (2023). *La relation humain-animal et le travail social : possibles apports de la zoothérapie chez les préadolescents* [Travail de bachelor, Haute École Spécialisée de Suisse occidentale]. https://folia.unifr.ch/documents/325289/files/TBS_1181_Waeger_Weber.pdf
- Waite, T. C., Hamilton, L., & O'Brien, W. (2018). A meta-analysis of Animal Assisted Interventions targeting pain, anxiety and distress in medical settings. *Complementary Therapies in Clinical Practice*, 33, 49-55.

<https://doi.org/10.1016/j.ctcp.2018.07.006>

Zilcha-Mano, S., Mikulincer, M., & Shaver, P. R. (2011). Pet in the therapy room: An attachment perspective on Animal-Assisted Therapy. *Attachment & Human Development, 13*(6), 541-561. <https://doi.org/10.1080/14616734.2011.608987>